ARCHIVES

VOLUME 48 NO 1

ASSOCIATION
DES ARCHIVISTES
DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

C.P. 9768, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C3
418 652-2357
infoaaq@archivistes.qc.ca

COMITÉ DE LA REVUE

Direction

Vivianne Maréchal, Université du Québec à Montréal

Comité de rédaction

Dominique Foisy-Geoffroy, Bibliothèque et Archives Canada

Evelyne Gratton, HEC Montréal

Rédaction

Albe Guiral, Candidate à la maitrise en sciences de l'information, université McGill

Anne-Sophie Fournier-Plamondon, Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Carolane Dufour-Tremblay

Cécile Gaiffe, étudiante au doctorat en sciences de l'information, Université de Montréal

Christine Périgny, Correctrice et réviseure

Eve Lafontaine, Archiviste et bibliothécaire

Germain Bonneau, Archiviste, Productions Tatouages de la mémoire

Josiane Jacob, Archiviste

Julie Le Bouthillier, MRC des Maskoutains

Julien Bréard, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Laure Guitard, Congrégation de Notre-Dame et Musée des Beaux-arts de Montréal

Linda Rivest, Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Lise Boutet, Archiviste

Marie-Claude Fortier, Congrégation de Notre-Dame

Maude Charest, Archiviste

Pierre Lavigne, Archiviste

Susanne Julien, Archiviste

Vincent du Sablon, , Garde côtière canadienne

Collaboration spéciale

Béatrice Lecomte, Université du Québec à Montréal

Bruce Henry, Conférence des Évêques catholiques du Canada

Mylène Bélanger, Association canadienne d'histoire ferroviaire (Exporail)

Graphisme

Anne-Marie Jacques

Publicité

Louis Germain

Les articles sont répertoriés dans Repère (Index analytique d'articles de périodiques de langue française) et diffusés sur la plateforme Érudit.

Les textes expriment l'opinion de leur auteur et non pas nécessairement celle de l'AAQ ou des membres du Comité de la revue *Archives*. Les demandes de reproductions doivent être acheminées aux auteurs ou, s'il s'agit de reproductions sur support papier, à Copibec 514 288-1664, 1 800 717-2022, licences@copibec.qc.ca

Archives est une revue semestrielle publiée à l'automne et au printemps.

La revue *Archives* est publiée avec l'aide de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – 2e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

ISSN 0044-9423 (Imprimé)
ISSN 2369-9256 (En ligne)

SOMMAIRE

RÉDACTION

4 | **Mot de la rédaction**

DOSSIER SPÉCIAL – 46E CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

7 | **Dominic Forest, Sabine Mas, Valérie Rioux, Vincent Larivière et Benoît Macaluso**
Cartographier l'évolution du contenu de la revue *Archives* au moyen des techniques de fouille de textes et de bibliométrie

41 | **Louise Gagnon-Arguin**
L'Association des archivistes du Québec à travers « ses » histoires

55 | **Céline Gendron**
Les archives manuscrites avouent ! Papier d'écriture en Nouvelle-France au XVIIe siècle : usages, usagers et catégories de documents

89 | **Danielle Léger**
Théâtre à Montréal, 1825-1930 : un récit visuel mettant en scène des documents patrimoniaux

107 | **Jacques Rouillard,**
Sortir de la Grande Noirceur grâce aux documents d'archives

COMPTE RENDU

145 | Siham Alaoui
Compte rendu de l'ouvrage *Currents of archival thinking* de H. MacNeil et T. Eastwood.

151 | Julien Bréard
Compte rendu de l'ouvrage *L'archiviste dans la cité. Un ver luisant* de É. Bouyé.

155 | Béatrice Lecomte
Compte rendu de l'ouvrage *Le document : communication et mémoire* de A. Tricot, G. Sahut et J. Lemarié.

RÉSUMÉS DES TEXTES

161 | RÉSUMÉS DES TEXTES

169 | SOMMAIRES DE LA REVUE ARCHIVARIA

MOT DE LA RÉDACTION

Chers lecteurs, chers collègues,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons un numéro spécial de la revue *Archives* réunissant des textes présentés au 46e Congrès de l'Association des archivistes du Québec… 2017 ! Si les numéros thématiques sont les plus agréables à lire, ce sont aussi les plus difficiles à caser dans notre calendrier de production. Si un texte nécessite des modifications plus poussées ou si nous attendons d'avoir l'approbation de tous les auteurs pour un texte, le numéro en entier est retardé. À chaque fois, notre équipe se promet qu'on ne se refera pas prendre, mais le résultat est si apprécié des lecteurs que nous replongeons dans l'aventure à toutes les années !

La revue débute en grand avec deux textes écrits à l'occasion du 50e anniversaire de l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Messieurs Forest, Larivière et Macaluso ainsi que mesdames Mas et Rioux utilisent les derniers outils de fouille pour analyser l'évolution des thématiques abordées par la revue *Archives* produite par l'AAQ. D'un point de vue archivistique, ce texte nous permet de suivre les tendances, les inquiétudes et les intérêts des archivistes québécois. Quelle mine d'or pour les artisans de la revue ! Toujours pour souligner les 50 ans de l'AAQ, Mme Louise Gagnon-Arguin nous offre une revue de la littérature sur son histoire. Soulignons l'apport de cette rétrospective pour comprendre la vitalité de l'association témoignant du dynamisme et de l'implication de ses membres. En pleine ère numérique, l'article de Mme Céline Gendron est rafraichissant par son sujet : le papier, ses usages et ses usagers, essentiels au développement de la Nouvelle-France au XVIIe siècle. Le théâtre montréalais des années 1825 à 1930 est à l'honneur dans l'article de Mme Danielle Léger, qui présente un projet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal de l'UQAM pour diffuser ce patrimoine culturel via les plateformes Web Historypin et Story Maps. Nous avons

aussi l'honneur d'accueillir la plume de M. Jacques Rouillard, historien et récipiendaire du prix Jacques-Grimard 2017, qui souligne l'apport exceptionnel d'une personne qui n'est pas issue du milieu archivistique, mais qui a favorisé son évolution. Son texte nous remet en tête (et dans le cœur) les raisons pour lesquelles nous sommes devenus archivistes !

Trois comptes rendus critiques viennent clore ce numéro, dont celui de Mme Siham Alaoui qui analyse pour nous la nouvelle édition de *Currents of archival thinking*, de MacNeil et Eastwood, actualisée au contexte numérique. Monsieur Julien Bréard nous transmet son enthousiasme concernant *L'archiviste dans la cité. Un ver luisant* de M. Bouyé, qui s'interroge sur notre métier d'archiviste et sa place dans la société. Finalement, l'essai *Le document : communication et mémoire* de MM. Tricot, Sahut et Lemarié, qui développent une théorie du document unifiée, est décortiqué sous la plume de Mme Béatrice Lecomte.

Nous espérons que ce numéro thématique vous plaira. Nous remercions chaleureusement les auteurs et les bénévoles du Comité de la revue *Archives* pour leur généreuse participation à la production et diffusion de ce numéro !

Vivianne Maréchal

Directrice de la revue *Archives*

46E CONGRÈS DE L'AAQ

Cartographier l'évolution du contenu de la revue *Archives* au moyen des techniques de fouille de textes et de bibliométrie

DOMINIC FOREST
Professeur agrégé, Université de Montréal

SABINE MAS
Professeure agrégée, Université de Montréal

VALÉRIE RIOUX
Assistante de recherche, Université de Montréal

VINCENT LARIVIÈRE
Professeur agrégé, Université de Montréal

BENOÎT MACALUSO
Professionnel de recherche, Observatoire des sciences et des technologies, Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

Publiée par l'Association des archivistes du Québec (AAQ) depuis 1969, la revue *Archives* contribue à faire rayonner l'expertise professionnelle et scientifique de ses membres au sein de la francophonie. À cet égard, elle rend disponible sur son site Web le contenu des articles publiés depuis 1994. Ainsi, à l'occasion du 50e anniversaire de l'AAQ, nous avons réalisé une analyse du contenu de la revue *Archives* à partir d'une approche fondée sur des techniques de fouille de textes que nous avons complétée par une analyse bibliométrique. Ces approches permettent le traitement de grandes quantités de données afin d'en extraire automatiquement certaines caractéristiques qui renseignent tant sur l'évolution thématique de la revue que sur la place qu'occupe sa production dans l'espace archivistique scientifique et professionnel québécois et international.

Nous amorcerons cet article en présentant de manière synthétique les principaux travaux ayant un lien avec notre projet (section 1). Par la suite (section 2), nous présenterons les principes généraux de la démarche méthodologique employée, en insistant d'abord sur les processus de fouille de textes, puis sur la bibliométrie. Finalement, nous procéderons à une analyse détaillée des principaux résultats obtenus (section 3).

Notre contribution offre l'occasion de revenir sur les principales thématiques abordées dans la revue depuis les vingt dernières années en rendant compte de l'évolution des objets de recherche étudiés et, plus généralement, de la profession archivistique. Elle permet également de s'interroger sur les liens existant entre les auteurs et leurs institutions, en plus de faire le point sur l'académisation ou la professionnalisation de la revue. En se penchant sur le passé de la revue, il est possible de comprendre l'horizon vers lequel elle poursuit sa lancée.

1. CONTEXTE

Au cours des dernières décennies, Louise Gagnon-Arguin a publié trois analyses du contenu de la revue *Archives,* respectivement en 1988, 1994, et 2009-2010. L'article le plus récent, *La revue Archives à travers ses vingt dernières années d'existence, 1988-2008*, retrace les dix premières années du corpus que nous avons analysé dans le cadre de notre étude (voir section 2.1). Dans son article, Gagnon-Arguin offre

une analyse de l'évolution de l'archivistique québécoise en rappelant les faits marquants de la discipline. À travers une analyse approfondie des thématiques des articles, une recension des auteurs, des directeurs de la revue et des changements dans l'édition de la revue, elle parvient à dégager les grandes tendances de la discipline et de sa pratique et à rendre compte des changements au sein des institutions et des réseaux (Gagnon-Arguin, 2009-2010).

Au terme de son analyse, Gagnon-Arguin souligne l'importance que prend le milieu de la recherche au sein de l'ensemble des articles de la revue. De plus en plus d'actes de colloques et de congrès, dont la qualité a été évaluée par les pairs, y sont désormais publiés. Pour elle, il s'agit d'une valeur supplémentaire pour une revue qui se veut « à la fine pointe de l'actualité archivistique » (Gagnon-Arguin, 2009-2010).

De plus, Gagnon-Arguin souligne l'impact des changements dans le milieu éditorial archivistique. La revue *Archives* n'est désormais plus la seule à publier des articles faisant état de l'archivistique québécoise. Les archivistes peuvent publier et s'informer sur plusieurs plateformes informationnelles différentes. Cet aspect lui paraît être l'un des plus grands défis auxquels elle doit faire face (Gagnon-Arguin, 2009-2010).

Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise déposé en 1989, Louis-René Dessureault s'est également intéressé à l'état du discours de la profession d'archiviste au Québec à travers une analyse de contenu de la revue *Archives*. Son analyse couvre la période des vingt premières années d'existence de la revue (1969-1988) et s'intéresse particulièrement aux citations afin de brosser le portrait scientifique de la revue. Bien que l'approche de Dessureault demeure manuelle et qu'elle ne s'attarde pas aux mêmes périodes que notre étude, celle-ci s'avère intéressante puisqu'elle nous permet de disposer de données bibliométriques comparatives. Dessureault remarque, entre autres, la faible importance des articles scientifiques au sein de la publication, l'importance grandissante de la collaboration ainsi que l'augmentation soutenue du nombre d'articles écrits par des femmes (Dessureault, 1989).

D'autres analyses se sont par ailleurs attardées à dresser le portrait des revues du milieu des sciences de l'information au Québec en comparant la revue *Archives* aux revues *Argus* et *Documentation et bibliothèques*. En 2008, Gagnon-Arguin soulève l'idée que la revue *Archives* traite de

la profession et de la discipline archivistique, alors que *Documentation et bibliothèques* et *Argus* s'intéressent aux enjeux touchant le milieu des bibliothèques, des techniciens en documentation et des bibliothécaires. Chacune des trois revues rend compte de l'évolution et des champs d'intérêts disciplinaires. Dans un autre ordre d'idées, Gagnon-Arguin fait remarquer que, toutes revues confondues, la majorité des auteurs des textes des revues provient soit de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal ou de la School of Information Studies de l'Université McGill (Gagnon-Arguin, 2008).

2. MÉTHODOLOGIE

La fouille de textes est un domaine de recherche interdisciplinaire dont l'objectif général est le développement de techniques, d'algorithmes, d'applications informatiques et de méthodologies applicatives afin d'extraire et de structurer automatiquement de nouvelles informations à partir de grands corpus de documents textuels non structurés (Forest et al., 2017). Une définition proposée par Hearst (2003) permet de cerner adéquatement les composantes caractéristiques de la fouille de textes :

> La fouille de textes est la découverte [à l'aide d'outils informatiques] de nouvelles informations en extrayant différentes données provenant de plusieurs documents textuels. Un élément fondamental de ce processus réside dans les relations identifiées entre les informations extraites afin d'établir de nouveaux faits ou de nouvelles hypothèses à explorer. (Hearst, 2003, s.p., traduction libre)

La fouille de textes tire son origine du domaine de la fouille de données. Elle s'en distingue toutefois sur la base de la nature des données qu'elle traite. En effet, alors que les données traitées dans le domaine de la fouille de données sont normalement de nature numérique et structurée (bases de données, entrepôts de données, etc.), les processus de fouille de textes sont appliqués à des données textuelles (de grands corpus de documents) dont l'une des principales caractéristiques est d'être beaucoup moins structurées (Forest, Bastien, Legault-Venne, Brousseau et Lacombe, 2017).

Le traitement des documents textuels, en employant des algorithmes de fouille, est normalement réalisé en respectant une démarche méthodologique inspirée de celle que nous retrouvons au cœur

de nombreux projets de fouille de données. Cette démarche, de nature itérative, est composée de cinq principales étapes (Figure 1) : 1) la constitution du corpus, 2) le filtrage, 3) la transformation vectorielle, 4) l'application des algorithmes de fouille et 5) l'évaluation, l'interprétation et l'intégration des informations extraites.

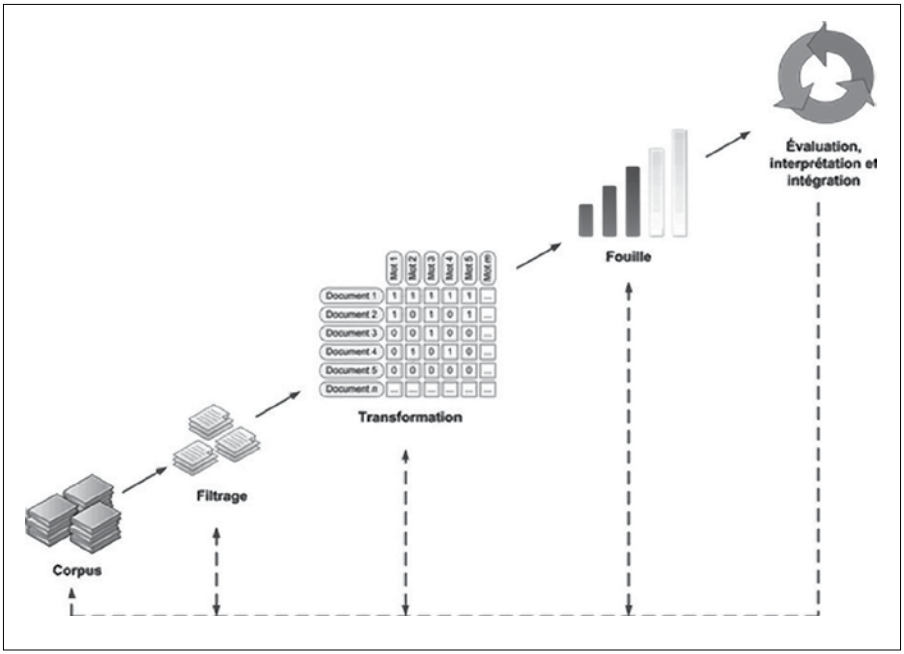

Figure 1 : La démarche générique de fouille de textes.

2.1. Constitution du corpus

La première étape de ce projet a consisté à recueillir les documents que nous souhaitions soumettre au processus d'analyse. Le corpus que nous avons analysé dans le cadre de ce projet est composé de 21 volumes, soit les volumes 26 (1994-1995) à 46 (2016). À la différence de la démarche de Louise Gagnon-Arguin, nous avons uniquement retenu les textes scientifiques et professionnels (bilans d'expériences, mémoires de l'Association des archivistes du Québec présentés au gouvernement, etc.), laissant ainsi de côté les comptes rendus de lecture et les notes de la rédaction. Le corpus ainsi constitué est composé de 238 documents.

Afin de permettre l'analyse automatisée de nos fichiers, certaines opérations de conversion et de nettoyage ont dû être préalablement réalisées. Une fois la conversion des fichiers originaux (en format pdf) effectuée vers un format de traitement de texte (.doc), un nettoyage systématique des marques de mise en pages (en-têtes, pieds de page) a dû être effectué. Les traits d'union de fin de ligne et les espaces superflues ont également été supprimés. Les notes de bas de page, dont la mise en pages originale a rendu particulièrement difficile le travail de conversion, ont été exclues du corpus. Les fichiers nettoyés ont par la suite été enregistrés en format .txt pour être facilement parcourus par les algorithmes de fouille de textes. Les bibliographies ont été nettoyées et analysées séparément. Les informations bibliographiques des articles, c'est-à-dire les titres, résumés, auteurs, volumes, numéros et dates de publications ont été exportées des fichiers initiaux pour être intégrées dans le processus d'analyse. Ainsi, le titre, le résumé et le texte des articles, considérés comme des variables dépendantes, ont été croisés avec les années, par tranches de 5 ans, et avec les auteurs, considérés comme des variables indépendantes. Le Tableau 1 représente la division du corpus en quatre périodes. À noter que la dernière période comprend les numéros des volumes 45 (2013-2014) et 46 (2016). La parution irrégulière de la revue depuis 2015 nous a contraints à ajouter le volume 46 à la dernière période de notre analyse. Le nombre d'articles du volume 46 est de six.

Période	Nombre d'articles
1995-1999	61
2000-2004	55
2005-2009	57
2010-2016	65

Tableau 1 : Répartition des articles par période.

2.2. Filtrage du lexique

Une fois les fichiers préparés et les différentes variables identifiées, nous avons procédé à l'extraction du lexique nécessaire pour les opérations de fouille de textes. Nous avons supprimé les mots fonctionnels en utilisant

un antidictionnaire. Une attention particulière a par ailleurs été accordée aux mots contenants des traits d'union ou des apostrophes. Nous avons ensuite lemmatisé le lexique du corpus ; la lemmatisation est une opération consistant à ramener les formes fléchies (conjuguées, plurielles) à des formes standards (infinitif ou singulier).

Un traitement statistique automatisé a par la suite été appliqué. La fréquence des mots a été pondérée selon la mesure tf-idf (*term frequency x inversed document frequency*). Cette mesure nous a permis de mettre de côté les mots fréquents apparaissant dans plus de 75 % des cas, par exemple : archive, document, information, pour ne garder que les mots les plus typiques des périodes étudiées dans le cadre de notre projet. Cependant, cette méthode possède quelques limites. Par exemple, dans un numéro thématique traitant fortement de l'évaluation des archives, le terme « évaluation » a été écarté, car trop fréquent et donc peu discriminant, au profit de termes associés à cette thématique. Les mots supprimés en raison de leur fréquence pondérée trop élevée ont toutefois été récupérés lors de l'analyse des résultats. À la suite de l'extraction et du filtrage du lexique de notre corpus, une liste de 250 mots-clés, dont la fréquence pondérée était la plus élevée, a été conservée. Celle-ci représente environ 1 % des formes présentes dans l'ensemble du corpus.

À titre informatif, le corpus initial contenait 37 929 formes, soit 37 929 mots différents, et 1 791 514 occurrences, soit le nombre total de mots du corpus. Une fois normalisé et filtré selon les méthodes mentionnées précédemment, le corpus était composé de 20 676 formes et 11 785 420 occurrences. Le Tableau 2 présente la répartition des formes et des occurrences par période analysée.

Période	Nombre de formes (mots différents)	Nombre d'occurrences (total de mots)
1995-1999	8 761	432 196
2000-2004	9 052	408 828
2005-2009	11 504	533 593
2010-2016	10 181	410 803

Tableau 2 : Fréquences des formes et des occurrences normalisées et filtrées par période.

2.3. Transformation

Des matrices de données ont été produites en croisant les 250 mots-clés retenus pour décrire les 238 documents de notre corpus en fonction des années (périodes de cinq ans) et en fonction des auteurs. Cette opération est réalisée en structurant les documents du corpus en une matrice de vecteurs dans laquelle chaque document est représenté par l'absence ou la présence pondérée de chaque mot retenu à l'étape précédente. Les données de départ, ainsi transformées en matrices, ont été soumises aux processus de fouille.

2.4. Fouille thématique

Une principale technique non supervisée de fouille de textes a été privilégiée pour cette recherche : le regroupement automatique (*clustering*). Cette technique consiste à regrouper les documents d'un corpus dans un certain nombre de regroupements sur la base d'un ou de plusieurs critères de similarité. L'objectif de cette technique est de délimiter des regroupements de documents thématiquement comparables. Ce processus de fouille de textes réalisé à l'aide de l'application Wordstat a été appliqué sur le corpus afin d'identifier en diachronie les principaux thèmes abordés et les proximités thématiques entre les auteurs de la revue.

Afin de faciliter l'analyse et l'interprétation des résultats générés par les processus de fouille de textes, nous avons opté pour une représentation des résultats sous forme de cartographies thématiques. En procédant ainsi, il nous a été possible de rendre compte de la structure des relations entre les mots-clés retenus. Il s'agit d'une démarche classique pour ce type d'analyse (Spence et Press, 2000 ; Fayyad, Grinstein et Wierse, 2001 ; Mokrane et al., 2004). Dans le cadre de nos analyses, les matrices ont été importées dans le logiciel de visualisation Netdraw. Pour parvenir à faire ressortir les relations entre les différents nœuds formant le réseau, une optimisation du nombre de liens a été nécessaire. Le réseau a par ailleurs été structuré en fonction du degré de centralité qu'un nœud entretenait avec l'ensemble du réseau. Finalement, nous avons réussi à générer des cartographies thématiques pour l'ensemble des auteurs et des périodes couvertes par notre étude. Il est à noter que la longueur des liens entre les différents nœuds n'est pas déterminante dans les figures que nous avons produites, afin de garder un souci de lisibilité textuelle.

2.5. Bibliométrie

Ayant pour origine l'élaboration des collections de périodiques dans les universités américaines au début du XXe siècle, alors que les bibliothécaires faisaient le décompte manuellement des références citées par les chercheurs afin de déterminer les revues les plus importantes, la bibliométrie s'est principalement développée dans les années 1960 avec l'avènement des larges bases de données bibliographiques et des indices de citations, tels que la *Science Citation Index*. D'une façon générale, la bibliométrie peut être définie comme étant la mesure des documents scientifiques et de leurs différentes caractéristiques, principalement fondée sur leurs métadonnées. Ses applications sont multiples, allant de la description de l'évolution d'une discipline, comme c'est le cas dans le cadre de notre projet, à la sociologie des sciences et l'évaluation de la recherche.

Dans le cadre de cet article, les méthodes bibliométriques utilisées ont été appliquées aux métadonnées des articles de la revue *Archives* extraites à partir des textes. Plus spécifiquement, nous avons :

1. isolé les prénoms des auteures et auteurs afin de leur attribuer un genre et un statut (récemment diplômés et étudiants, professionnels, professeurs) et de mesurer la participation de différents groupes sociodémographiques aux activités de la revue ;
2. déterminé les principales institutions d'attache des contributeurs à la revue ;
3. analysé les références citées par les auteurs afin de déterminer leur nombre moyen par article ainsi que leur âge.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Cette étude, rappelons-le, visait à documenter et surtout à cartographier de manière circonscrite l'état de la discipline archivistique à travers l'analyse quantitative de la revue *Archives*. La méthodologie employée est nettement différente des statistiques descriptives combinées à l'analyse qualitative réalisées par Louise Gagnon-Arguin lors de ses trois études rétrospectives, riches et documentées, portant sur le contenu de la revue *Archives*. Nous ne pouvons ainsi comparer ces deux types d'approches et leurs résultats qui sont, par ailleurs, largement complémentaires.

Cela étant dit, les résultats découlant de l'analyse du corpus réalisée au moyen des techniques de fouille de textes et de bibliométrie sont nombreux. Dans le cadre de cet article, nous présentons quelques-uns des résultats liés à l'étude des mots-clés (relation, centralité, évolution), des auteurs (genre, affiliation, statut) et des références citées (nombre et âge moyens, principales revues citées) selon trois périodes de cinq ans (1995 à 1999, 2000 à 2004, 2005 à 2009) et une période de six ans (2010 à 2016).

D'emblée, l'examen de la Figure 2 permet de relever les mots-clés communs à trois ou quatre périodes qui se retrouvent au centre et les mots communs à deux périodes qui se retrouvent en périphérie. Les mots-clés qui se retrouvent à l'extérieur sont associés à leur période d'attache.

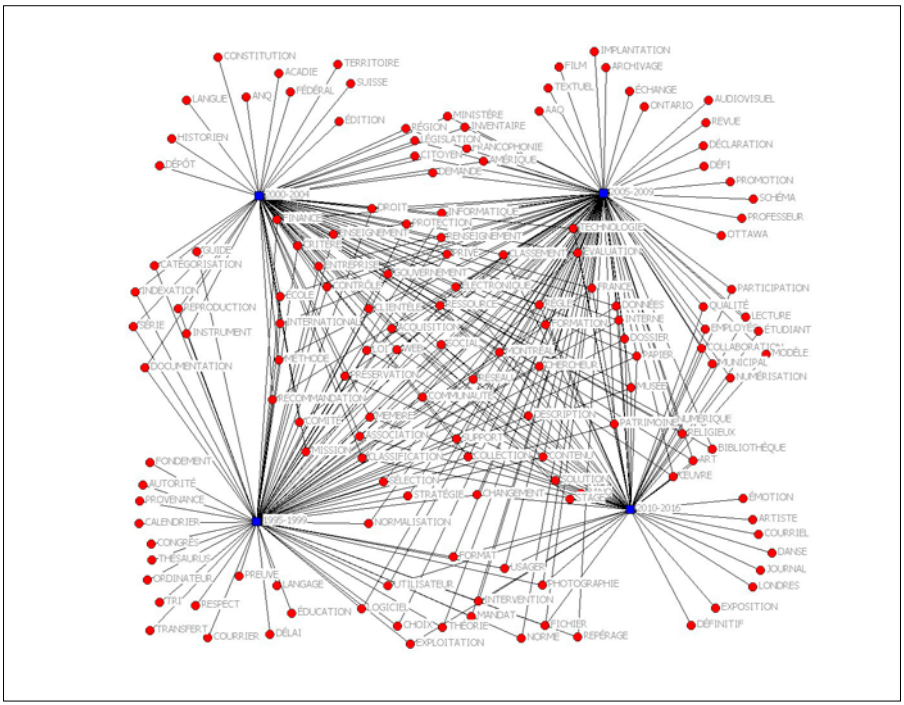

Figure 2 : Les mots-clés répartis selon toutes périodes (1995-2016).

Par exemple, les fonctions archivistiques, telles que l'acquisition, l'évaluation, la classification et la description, sont des thématiques régulièrement abordées par les auteurs des articles de la revue *Archives* au cours des vingt dernières années. Parallèlement, apparaissent des mots-clés plus marginaux, tels que « Acadie », « déclaration », « émotion », souvent à la suite de publications ponctuelles de numéros thématiques ou d'actes de congrès. Nous détaillerons dans les sections qui suivent la relation entre les mots-clés et entre les mots-clés et les auteurs pour chacune des quatre périodes étudiées.

3.1. Mots-clés et auteurs pour la période 1995-1999

La première période étudiée (1995-1999) est caractérisée par l'émergence du courrier électronique dans la sphère privée et surtout institutionnelle ; il y est également question de gestion électronique des documents (GED) et de la gestion des documents électroniques (GDE).

Les nouvelles technologies de l'information et la GED commencent à représenter, au milieu des années 1990, un enjeu important pour les archivistes et font l'objet de deux numéros spéciaux dans la revue *Archives :* « Technologies de l'information » (*Archives*, vol. 26, nos 1-2, 1994-1995) et « Gestion électronique des documents » (*Archives*, vol. 29, no 1, 1997-1998). Dans un environnement de travail de plus en plus informatisé, on s'intéresse non seulement au traitement du contenant-médium (support, ordinateur, etc.), mais aussi au contenu-message (évaluation, etc.) ainsi qu'aux modalités de ses mises en forme et de ses représentations (logiciel, format). Le développement de l'informatique et des archives « électroniques » obligent les auteurs de la revue *Archives* à revoir leurs concepts et leurs méthodes de travail (classification, description, indexation, préservation, etc.).

Dans la Figure 3, il est possible de remarquer avec quel degré de centralité certains termes se retrouvent parmi l'ensemble des mots-clés les plus représentatifs de la période, par exemple, « électronique », « informatique » et « description ». De plus, une importance à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) semble se dégager.

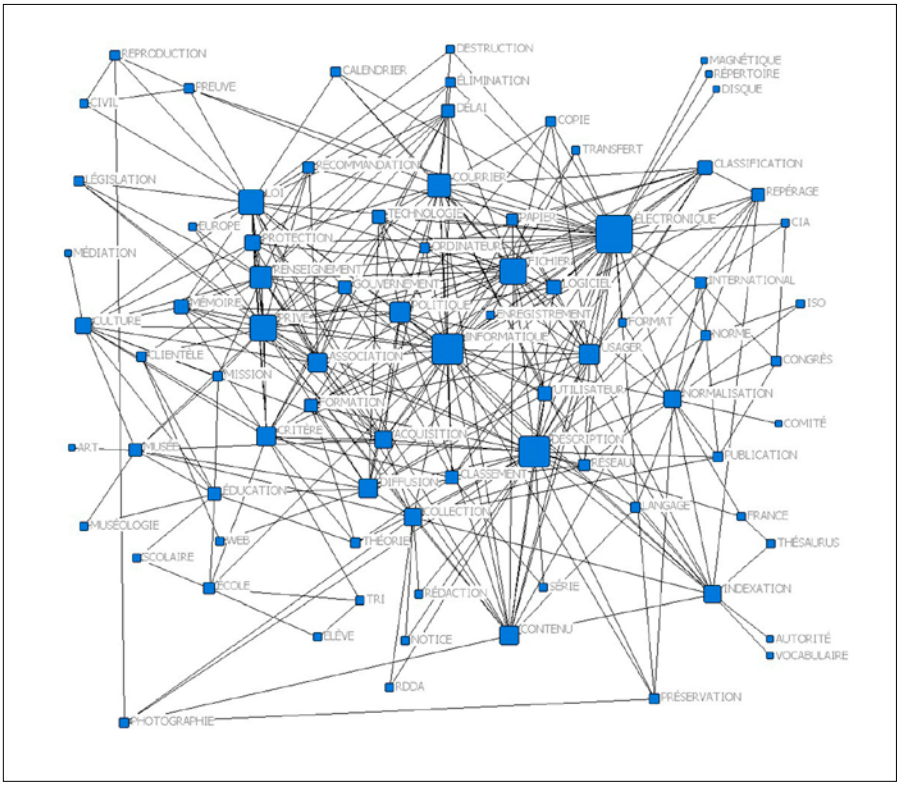

Figure 3: Les liens entre les mots-clés pour la période 1 (1995-1999).

Par ailleurs, cette période est marquée par ce qui a trait à « l'évaluation des archives », qui fait aussi l'objet d'un numéro spécial (*Archives,* vol. 28, no 1, 1996-1997). Notons cependant que le terme « Évaluation », qui apparaît dans 85 % des textes publiés durant la période 1995-1999, n'apparaît pas du tout dans la figure pour les raisons évoquées dans la section 2. Méthodologie. Les mots apparaissant dans plus de 75 % des cas sont écartés afin de faciliter la lisibilité et distinguer plus facilement

ce qui apparaît comme discriminant. Pour la même raison, les termes « archives », « archivistique » et « gestion » sont également mis de côté.

Dans la Figure 4, l'application des techniques de fouille révèle le degré de centralité des auteurs et des mots-clés en fonction du nombre de relations qui les relient.

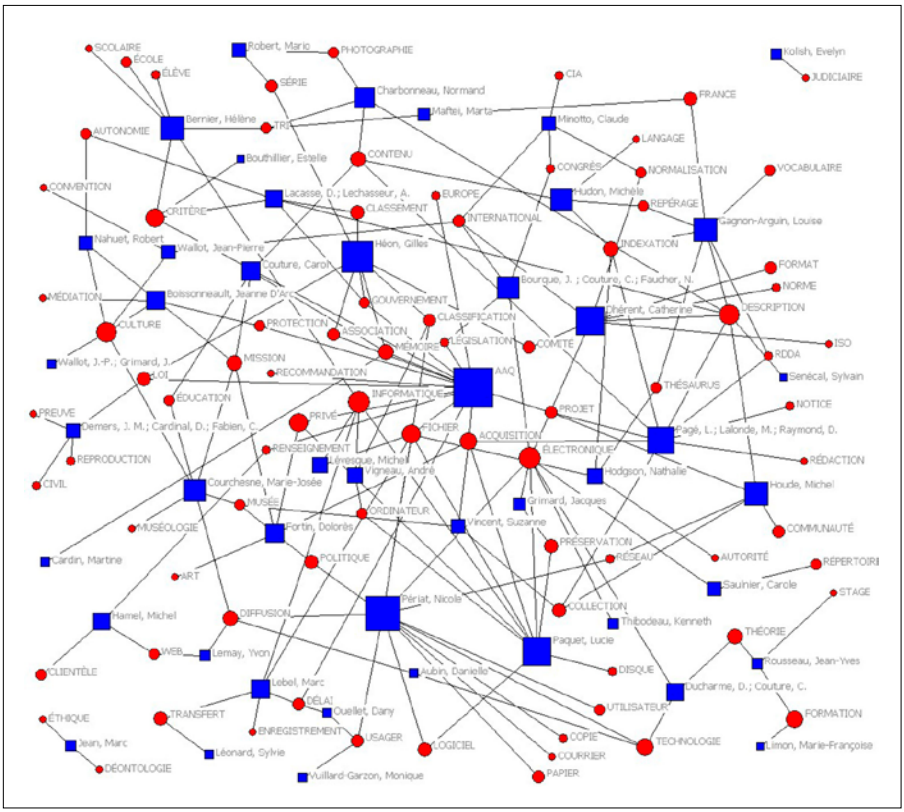

Figure 4 : Les mots-clés en fonction des auteurs pour la période 1 (1995-1999).

La centralité est obtenue en fonction du nombre de liens qui relient chaque auteur au reste des mots-clés les plus représentatifs de la période ; elle n'est aucunement liée à la qualité ou au nombre d'articles publiés par chaque auteur. Certains auteurs se trouvent ainsi un peu plus isolés même s'ils ont publié plusieurs articles ; d'autres sont centraux tout en ayant publié qu'un seul article.

3.2. Mots-clés et auteurs pour la période 2000-2004

Cette période est fortement associée à l'archivistique pratiquée à l'extérieur du Québec notamment par la publication du premier numéro d'un volume thématique sur l'« Archivistique comparée » (volume 34, numéro 1, 2002-2003) et d'un autre portant sur les « Archives des francophonies nord-américaines » (volume 36, numéro 1, 2004-2005) ce qui explique sans doute la plus forte présence d'auteurs étrangers (Figure 6) et d'entités nommées représentant des nations (France, Suisse, etc.) ou des régions (Acadie, Nouvelle-France, Louisiane, etc.) (Figure 5). Le volume sur l'« Archivistique comparée » offre une série d'articles :

> …sur les systèmes et pratiques archivistiques de cinq pays avec lesquels les archivistes nord-américains francophones du Québec et du Canada ont l'occasion d'entretenir des rapports professionnels ponctuels ou suivis. Ce sont : la Belgique, la France, l'Italie, la Suisse et la Tunisie. (Grimard, 2002-2003, p. 5)

Quant à lui, le volume thématique sur les « Archives des francophonies nord-américaines » regroupe des articles qui couvrent les archives de la Nouvelle-France, l'Ouest canadien, la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre, les archives françaises des États-Unis, l'Ontario français (Gagnon-Arguin, 2009-2010). Les articles publiés dans ces quatre numéros de la revue *Archives* ont non seulement « été circonscrits à la fois chronologiquement et géographiquement » (Note de la rédaction, volume 36, numéro 2, p. 3), mais également thématiquement puisque les auteurs devaient couvrir un certain nombre d'aspects : la profession d'archiviste, la nature des archives (publiques, privées, domaines d'activité représentés, etc.), l'archivistique (formation, discipline) et quels étaient les particularismes sur le plan de l'acquisition, de la conservation, de la diffusion, etc. La France prend aussi une importance considérable dans les écrits associés aux années 2000 à 2004. Nous observons et comparons avec la France les concepts d'indexation, de patrimoine religieux, de formation. L'électronique prend moins d'espace ; la description et l'indexation aussi. La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) demeure un sujet d'actualité et est toujours bien représentée (Figure 6).

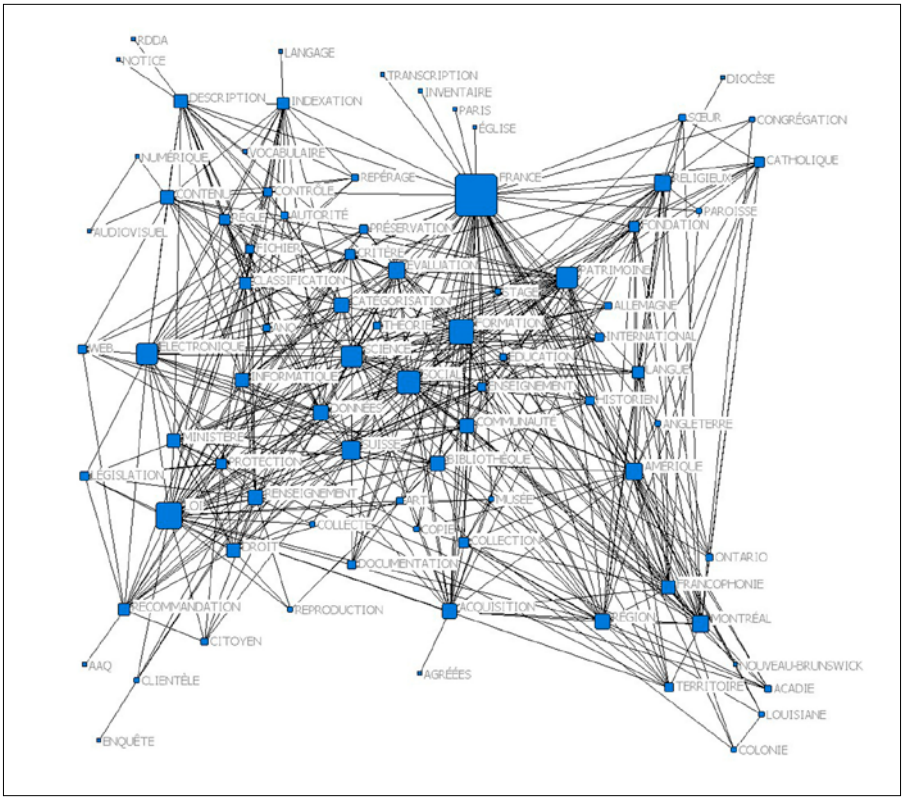

Figure 5: Les liens entre les mots-clés pour la période 2 (2000-2004).

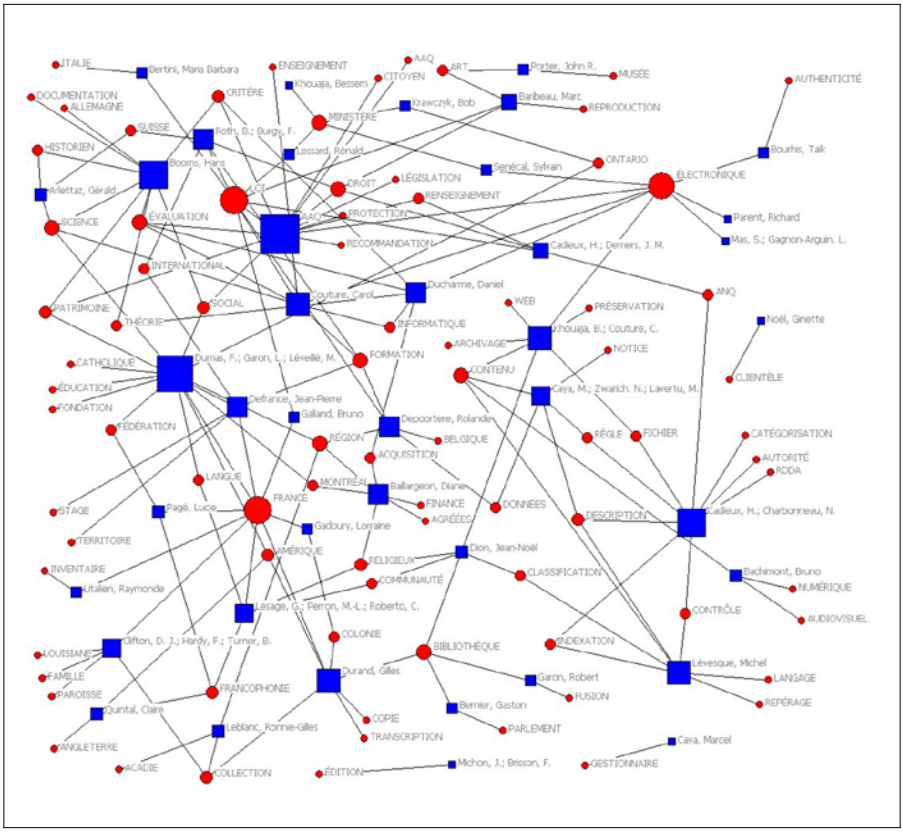

Figure 6 : Les mots-clés en fonction des auteurs pour la période 2 (2000-2004).

3.3. Mots-clés et auteurs pour la période 2005-2009

Deux principaux événements touchant l'archivistique québécoise caractérisent les années 2005 à 2009 : tout d'abord, la *Déclaration québécoise sur les archives* est lancée officiellement en avril 2006, puis l'Association des archivistes du Québec célèbre son 40e anniversaire en 2007. Un espace important est laissé dans la revue *Archives* pour souligner ces deux événements. Les activités ou discours se rapportant à la *Déclaration* font l'objet d'un dossier spécial dans la revue *Archives*. De même, la commémoration du 40e anniversaire de l'Association des archivistes du Québec fait l'objet d'un autre numéro spécial (volume 39, numéro 1, 2007-2008) qui comporte des articles sur la vie associative à partir du témoignage d'archivistes provenant du Québec et d'ailleurs.

Par ailleurs, le deuxième volet du projet « Archives des francophonies nord-américaines » (volume 36, numéro 2, 2004-2005) donne lieu une nouvelle fois à la publication d'une série d'articles provenant d'une diversité de communautés et de milieux d'archives. Les auteurs sont invités à couvrir plusieurs aspects tels que la présentation de leurs fonds et collections d'archives, leurs pratiques en matière d'acquisition, de traitement et de diffusion de leurs archives, la formation (Figure 7).

La revue *Archives* diffuse régulièrement les mémoires que l'AAQ élabore dans le cadre de consultations et d'audiences publiques ; la période 2005 à 2009 en est particulièrement prolifique (Figure 8). Un premier mémoire, *Accès aux documents et protection des renseignements personnels. Agir pour plus de transparence,* présente les commentaires de l'AAQ concernant le projet de loi modifiant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.* Un second mémoire porte sur l'*Avenir du patrimoine archivistique religieux au Québec* et a été présenté lors des auditions publiques de la Commission de la culture. Un troisième mémoire rédigé dans le cadre de la consultation sur la révision de la *Loi sur les biens culturels* propose des recommandations dans le but de faire reconnaître les archives comme biens culturels à part entière (Notes de la rédaction, volume 37, numéro 2, p.3 et volume 39, numéro 2).

Cette période voit la publication d'un numéro spécial sur les archives universitaires dans une perspective québécoise (volume 38, numéro 2, 2006-2007) en raison du « dynamisme de ce milieu archivistique depuis de nombreuses années et l'importante contribution de ses membres au développement de la théorie et de la pratique archivistique » (Note de la rédaction, p. 2). Les thèmes abordés par les auteurs travaillant dans les services d'archives universitaires portent sur l'acquisition de fonds et de collections d'archives privées, la gestion des documents et des dossiers numériques, la numérisation, les différents types de créateurs, d'utilisateurs ou de bénéficiaires (étudiants, employés, professeurs). Les mots-clés « fonds » et « collection » sont centraux au sein de la Figure 7.

Enfin, la revue *Archives* ne s'intéresse pas seulement aux dimensions théoriques et pratiques de l'archivistique, mais cherche également à s'ouvrir à d'autres besoins que ceux provenant de la gestion et de la

recherche avec un article qui présente trois projets de collaboration entre archivistes et « artistes » et un autre article s'intéressant aux « usagers indirects » des archives.

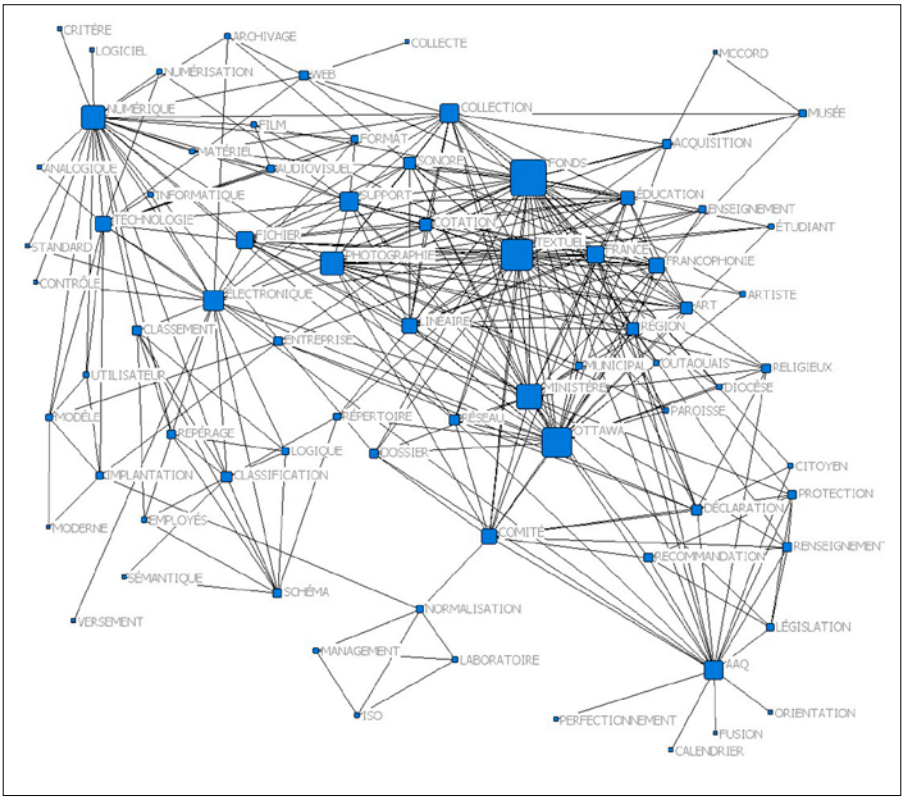

Figure 7 : Les liens entre les mots-clés pour la période 3 (2005-2009).

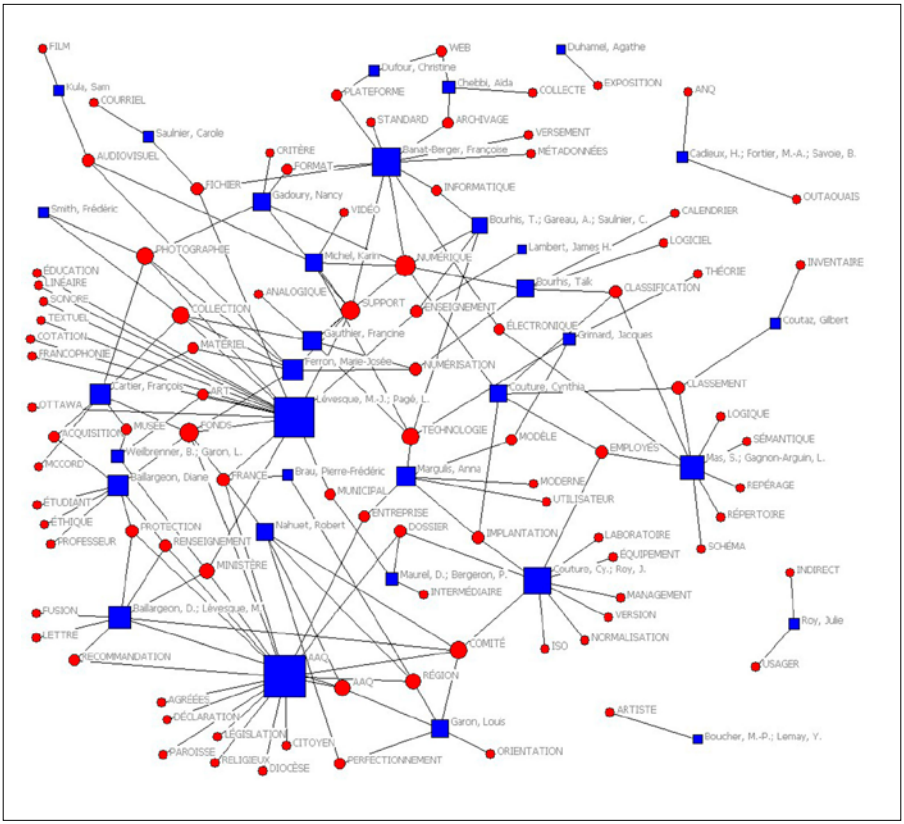

Figure 8 : Les mots-clés en fonction des auteurs pour la période 3 (2005-2009).

3.4. Mots-clés et auteurs pour la période 2010-2016

Afin d'assurer l'actualité des sujets offerts aux lecteurs de la revue *Archives*, cette dernière publie régulièrement les textes des conférences du congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec ; ainsi en est-il des textes du 41e (volume 43, numéro 2, 2011-2012) et du 42e congrès (volume 44, numéro 2, 2012-2013). Durant cette période, la revue *Archives* diffuse, parallèlement et en partenariat avec les organisateurs, les textes de colloques comme celui tenu lors du 81e Congrès de l'Association francophone pour le savoir à l'Université Laval les 9 et 10 mai 2013 (volume 45, numéro 1, 2013-2014) sur la question de la mise en valeur et de l'exploitation des archives à l'ère numérique par des universitaires et des archivistes professionnels œuvrant dans différents milieux.

L'analyse des mots-clés associés à la quatrième et dernière période analysée est plus difficile que pour les précédentes périodes, car les textes abordent une multitude de thématiques, explicitement mentionnée par la note de la rédaction :

> La revue *Archives* s'intéresse à tous les aspects de la gestion de l'information organique et consignée. Qu'elles soient définitives, intermédiaires ou courantes, qu'elles soient privées ou publiques, sur support traditionnel ou sous forme numérique, toutes les archives, dont elle emprunte le nom, sont pour elle objet d'études. (*Archives, 43*(2), p. 3)

Les articles publiés durant cette période illustrent bien cette diversité dans les champs d'intérêt des auteurs de la revue *Archives.* Les thèmes « numérique » et « courriel » semblent toutefois revenir en force.

Cette période débute avec un numéro spécial sur les archives municipales (volume 42, numéro 1, 2010-2011), milieu fort représenté parmi la communauté archivistique. Toujours soucieuse de comparer les pratiques, la revue *Archives* invite neuf auteurs québécois et européens à témoigner de la gestion des documents et des archives dans plusieurs villes au Québec et à l'étranger (Figure 10). Dans un contexte de fusion et défusions municipales, les thèmes traités par les auteurs sont variés : politique de gestion intégrée des documents, création de calendriers de conservation, numérisation, formation du personnel impliqué dans la gestion documentaire, défis liés à la gestion des fichiers numériques, développement de logiciels et systèmes informatiques en soutien à la gestion, la consultation et la valorisation des documents et des archives, parmi d'autres sujets.

Il est révélateur de porter l'analyse non seulement sur les mots-clés centraux, plus récurrents dans les textes des auteurs de la revue *Archives,* mais également sur les mots-clés périphériques, plus marginaux. Le mot-clé « artiste », révélé dans la période de 2004 à 2009, demeure bien ancré entre 2010 et 2016 et le mot-clé « émotion » y apparaît pour la première fois. La raison est très certainement liée à la publication des actes du sixième symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique intitulé *Les archives, de l'information à l'émotion* dans un numéro de la revue (volume 42, numéro 2, 2010-2011), mais aussi aux travaux d'étudiants universitaires de premier, deuxième ou troisième

cycle de plus en plus nombreux à faire des recherches et à publier sur ces deux thématiques (Figure 10). La dimension émotive des archives interpelle non seulement des praticiens, mais aussi des historiens, des étudiants et des universitaires soucieux de révéler « la face cachée de l'archive » (Lemay et Boucher, 2010-2011). La revue *Archives* fait figure d'avant-gardiste en publiant sur ces thèmes alors jugés marginaux, mais qui sont aujourd'hui bien ancrés dans le discours archivistique.

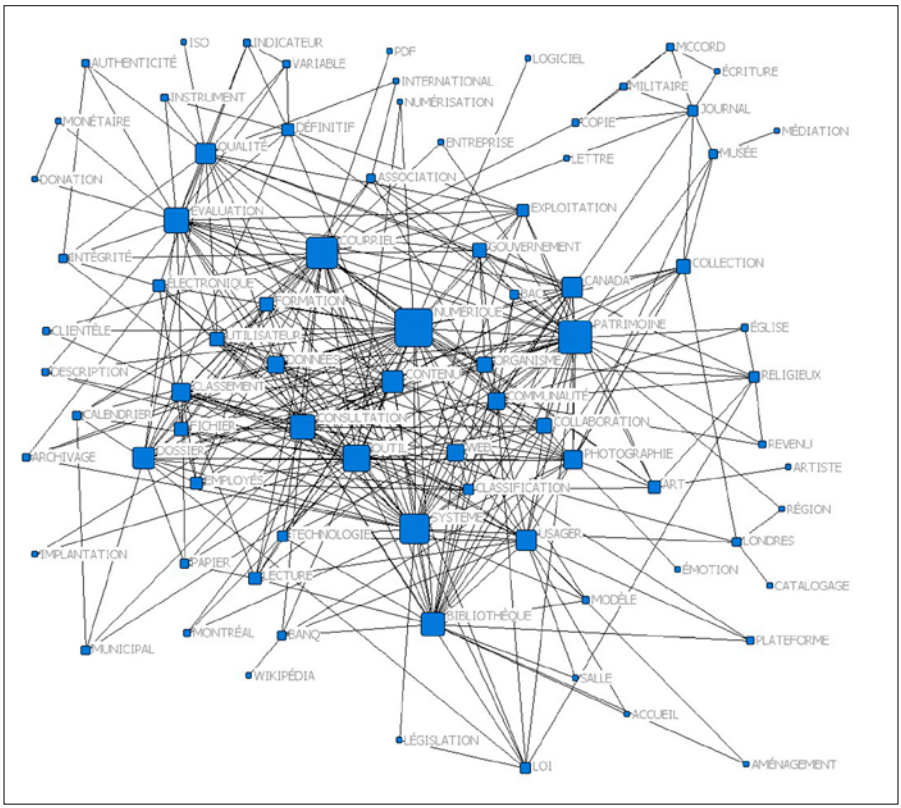

Figure 9: Les liens entre les mots-clés pour la période 4 (2010-2016).

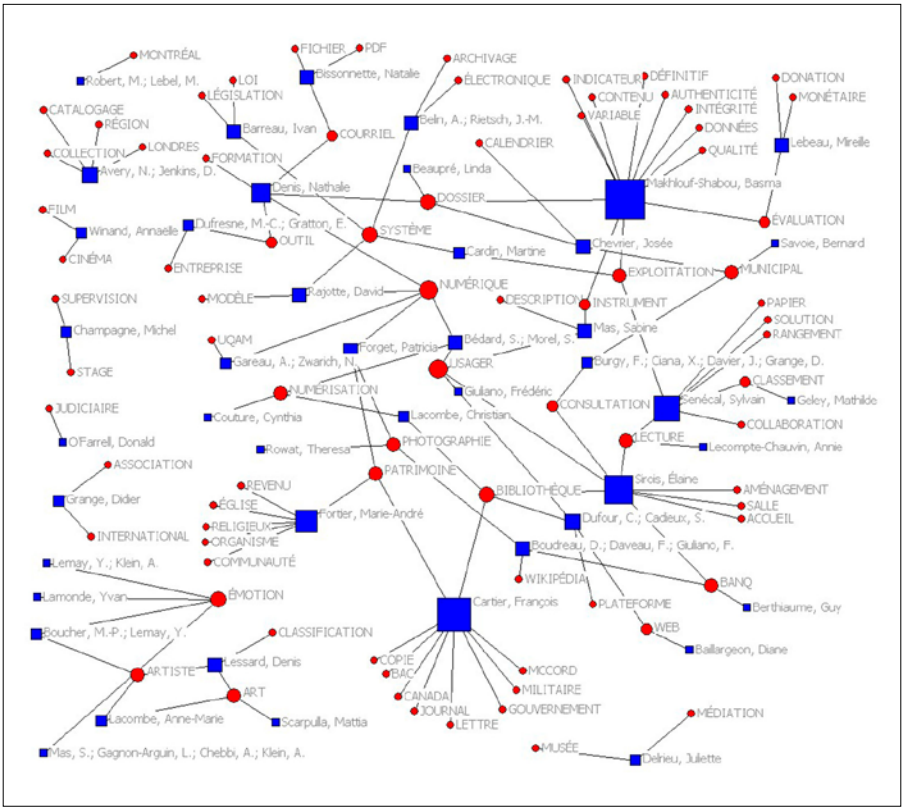

Figure 10 : Les mots-clés en fonction des auteurs pour la période 4 (2010-2016).

3.5. Proportion d'auteures et d'auteurs, 1995-2016

L'analyse bibliométrique des auteures et auteurs de la revue révèle que la proportion d'articles écrits par des hommes est à la baisse depuis 1995 (Figure 11). Louis-René Dessureault observait déjà à la fin des années 1980 une augmentation du nombre d'articles écrits par des femmes et, plus précisément, que 37,5 % des articles sont écrits par des femmes pour la période 1985 à 1988. Cette proportion se maintient pour la période 1988-2008 (Gagnon-Arguin, 2009-2010, p. 36). Depuis 2005, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à écrire des articles. Ce résultat pourrait venir appuyer le constat fait en sciences de l'information où l'on observe une féminisation des professions reliées aux milieux documentaires (Leroux et al., 2009).

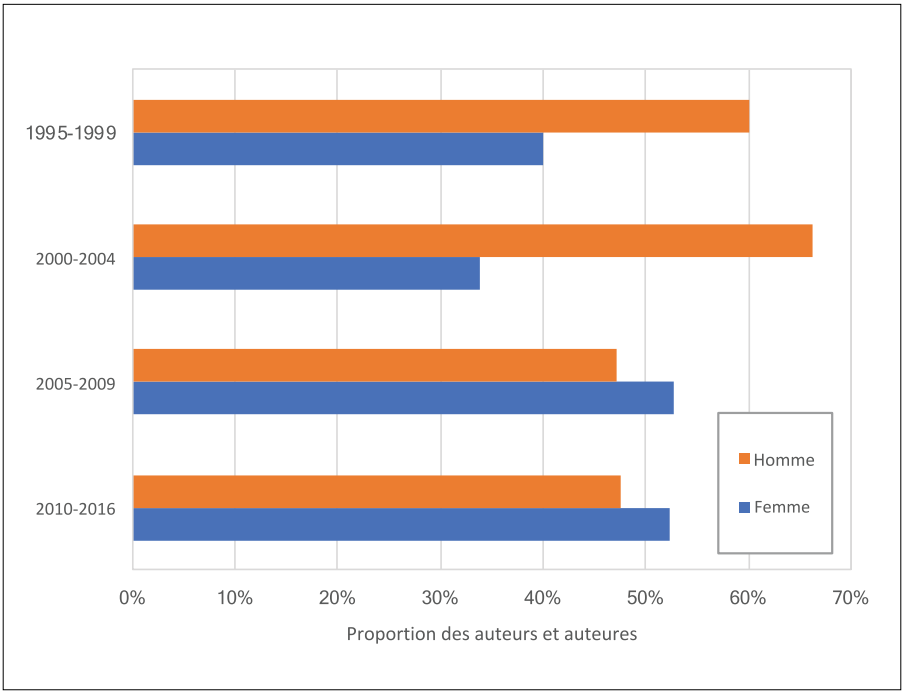

Figure 11 : Proportion des auteur(e)s en fonction de leur genre.

3.6. Proportion d'auteurs selon le statut, 1995-2016

Comme l'a souligné Louise Gagnon-Arguin (2009-2010), il est difficile d'opérer une classification des postes occupés par les auteurs des articles puisque les fonctions mentionnées à la fin des articles sont reliées au titre donné par l'institution d'attache et diffèrent d'une institution à l'autre. Toutefois, il a été possible de faire deux principales distinctions parmi les auteurs à partir des titres mentionnés à la fin des articles : ceux travaillant dans le milieu des archives nationales et des services d'archives (les archivistes professionnels) et ceux en provenance du milieu de l'enseignement et de la recherche universitaires (les étudiants et les professeurs en archivistique).

La pénurie d'articles observée ces dernières années serait attribuable, selon les notes de rédaction de la revue *Archives,* au fait que les professeurs publient leurs textes dans d'autres revues. Cela est vrai pour la période 1995 à 2009 où nous observons une proportion régulièrement à la

baisse de textes écrits par des étudiants ou des universitaires. Or, comme l'indique la Figure 12, les résultats révèlent, pour la dernière période analysée (2010-2016), une proportion plus faible de professionnels et, en contrepartie, une proportion plus élevée d'universitaires, de professeurs et d'étudiants de certificat, de maîtrise et de doctorat, ce qui renforce le caractère scientifique de la revue *Archives.* Nous pouvons cependant nous questionner sur la durée de ce phénomène à plus long terme, car, toutes disciplines confondues, la tendance est au retrait des universitaires des revues professionnelles et à la diversification des lieux de publication (Larivière, 2015) explicitement mentionnée par le mot du directeur de la revue *Archives* (volume 43, numéro 2, p.2). Parallèlement à la publication dans des revues savantes ou professionnelles, les étudiants et professeurs universitaires utilisent d'autres plateformes de diffusion que les revues traditionnelles : les dépôts institutionnels, les revues en accès libre, les blogues, etc. À titre d'exemple, les étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) publient régulièrement le résultat de leurs travaux sur le dépôt institutionnel *Papyrus* (https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/559). De leur côté, les enseignants en archivistique de l'Université de Montréal publient sur le blogue *Archives 21* (http://archives21.ebsi.umontreal.ca/).

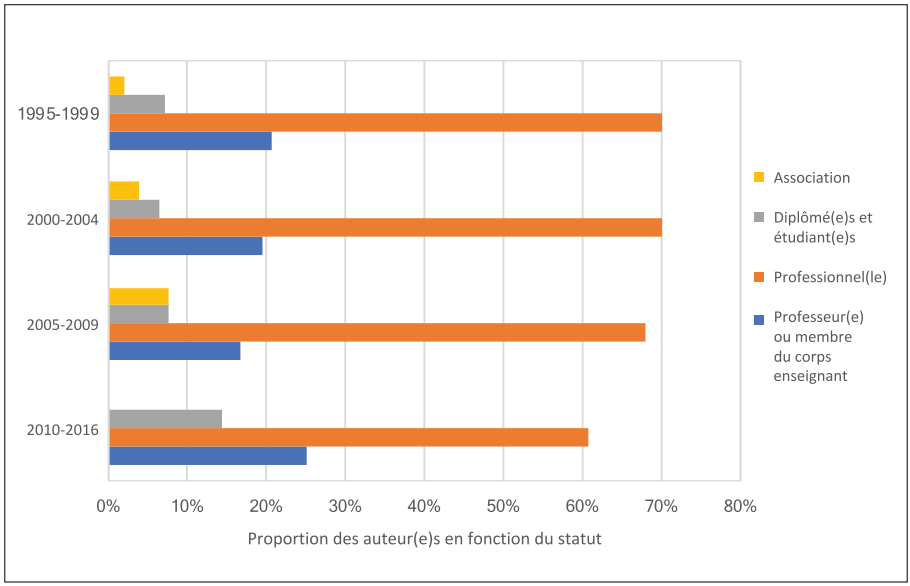

Figure 12 : Proportion des auteur(e)s en fonction du statut, 1995-2016.

Il a été possible d'identifier et de comptabiliser les institutions d'affiliation des auteurs (Figure 13). Lors de l'analyse des institutions ayant contribué à cinq articles et plus nous constatons que, par exemple, l'Université de Montréal a contribué à la publication de 70 articles, les Archives nationales du Québec/BAnQ à 42 articles et les auteurs sans affiliation, à 19 articles.

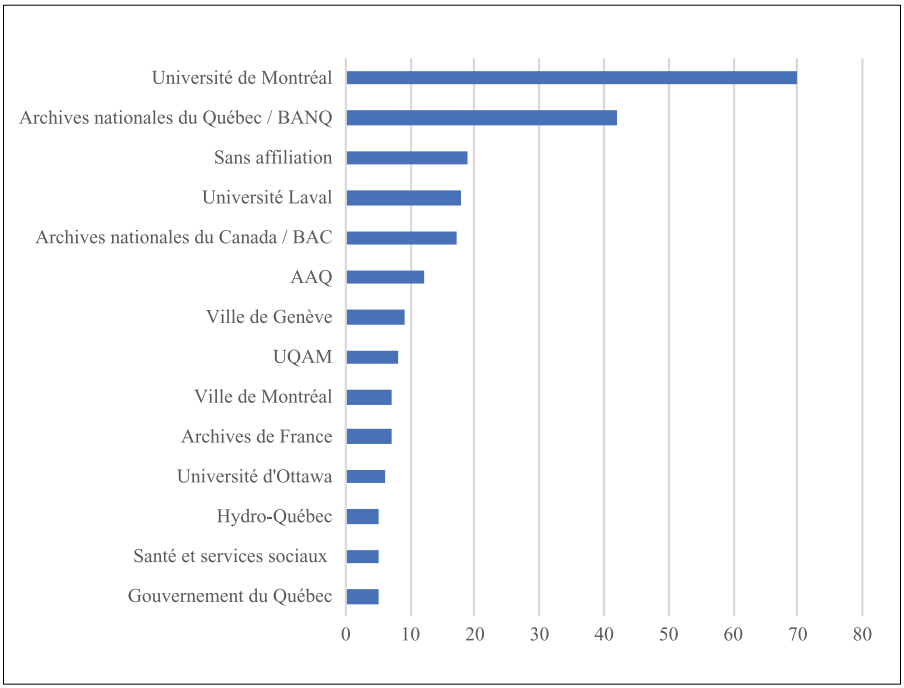

Figure 13: Institutions d'affiliation des auteurs ayant contribué à cinq articles et plus, 1995-2016.

Mis à part les auteurs affiliés aux institutions nationales d'archives, nous observons une importante contribution du milieu universitaire (archivistes, étudiants, professeurs). La raison est liée à la publication d'un numéro spécial portant sur les archives universitaires durant une des périodes analysées (volume 38, numéro 2, 2006-2007). De plus, la reconnaissance institutionnelle encourage le partage de l'expertise de ses membres par le biais de rédaction et de publication d'articles. Les auteurs en provenance du milieu universitaire sont régulièrement encouragés, voire incités à publier par leur institution dont la mission est

d'encourager le développement et la diffusion des connaissances. Par ailleurs, les premiers finissants du programme de doctorat en sciences de l'information, créé en 1997 à l'Université de Montréal, et dont leur thèse porte sur un sujet dans le domaine archivistique, marquent leur milieu en privilégiant très souvent la revue *Archives* comme premier lieu de publication des résultats de leur recherche doctorale.

3.7. Nombre moyen de références par article et par période

Le nombre moyen de références par article et par période (Figure 14) est au-dessous de la moyenne (environ 50 références par article) lorsque nous comparons l'archivistique avec toutes les autres disciplines confondues (Larivière, 2015). Ces résultats montrent même une certaine baisse au cours de la dernière décennie, ce qui est contraire à la tendance observée dans l'ensemble des disciplines. Chose certaine, la tendance du nombre moyen de références par articles n'est manifestement pas à la hausse, ce qui semblerait *a priori* être révélateur d'une sous-académisation de la revue *Archives* ou, à tout le moins, d'une plus faible intégration dans la littérature existante.

Plusieurs explications sont possibles, liées soit aux choix méthodologiques réalisés dans le cadre de cette étude, soit au caractère hétérogène du corpus, qui tendent à diminuer le nombre moyen de références par article durant les périodes étudiées. Tout d'abord, le corpus comprend plusieurs mémoires d'une quarantaine de pages déposés en commission parlementaire par l'AAQ et dont les références bibliographiques, présentes et parfois nombreuses, sont « cachées » dans les notes de bas de pages exclues de l'analyse bibliométrique. Ensuite, les textes des communications ou des conférences d'ouverture et de clôture de congrès et de colloques publiés dans la revue *Archives* ne comportent généralement aucune référence bibliographique.

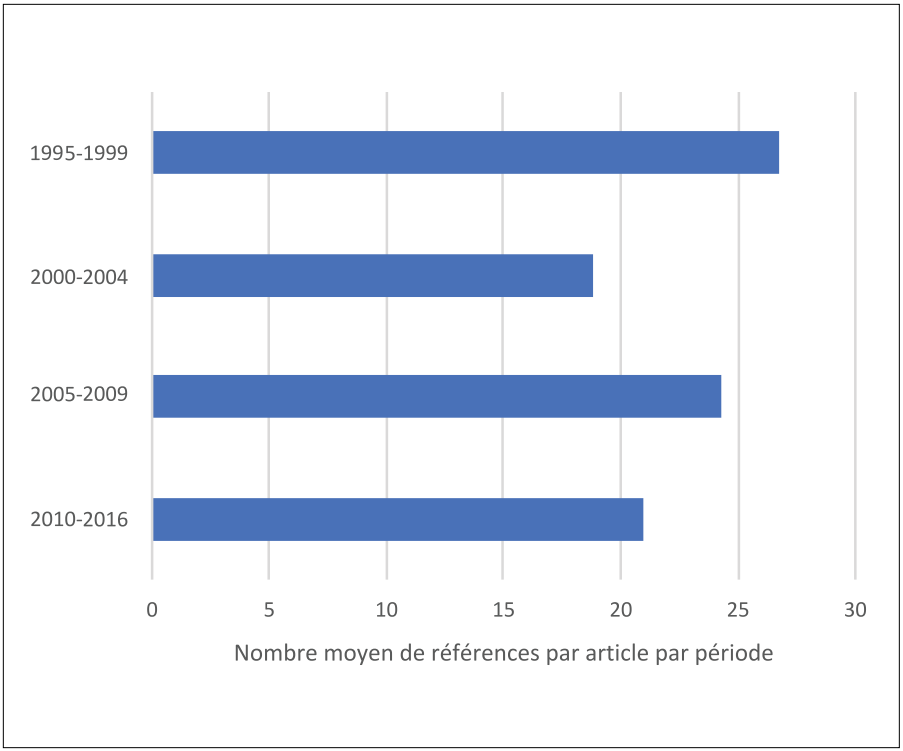

Figure 14 : Nombre moyen de références par article, 1995-2016.

3.8. Âge moyen des documents cités

Dans l'ensemble, les travaux savants citent en moyenne des documents de plus en plus âgés (autour de 13-14 ans pour les années récentes). Cette tendance est due à deux facteurs : le passage d'une croissance exponentielle de la science à une croissance plus linéaire, ainsi que l'avènement de l'ère numérique et de l'indexation rétrospective d'articles de périodiques qui ont ainsi eu une seconde vie (Larivière, Gingras et Archambault, 2008). Nous pourrions nous attendre à un âge moyen plus élevé pour les documents cités par les auteurs de la revue *Archives* grâce, d'une part, à son objet d'étude associé au passé, mais également, à la numérisation et à l'accès en ligne aux anciens numéros de la revue. Or ce n'est pas le cas : l'âge moyen des documents cités par la revue *Archives* est inférieur à 10 ans, ce qui est au-dessous de la moyenne de l'ensemble des disciplines (Figure 15).

Une seule exception est observée pour la période 2000-2004, qui correspond à un numéro spécial sur l'archivistique comparée (archives en Italie, Suisse, Belgique, etc.), et où nous observons un plus grand nombre d'articles qui développent un aspect plus historique des archives et des institutions d'archives. Une explication possible serait que la connaissance contenue dans les articles en archivistique n'est pas éternelle. Autrement dit, la validité des connaissances en archivistique est en fonction d'une époque, d'un contexte.

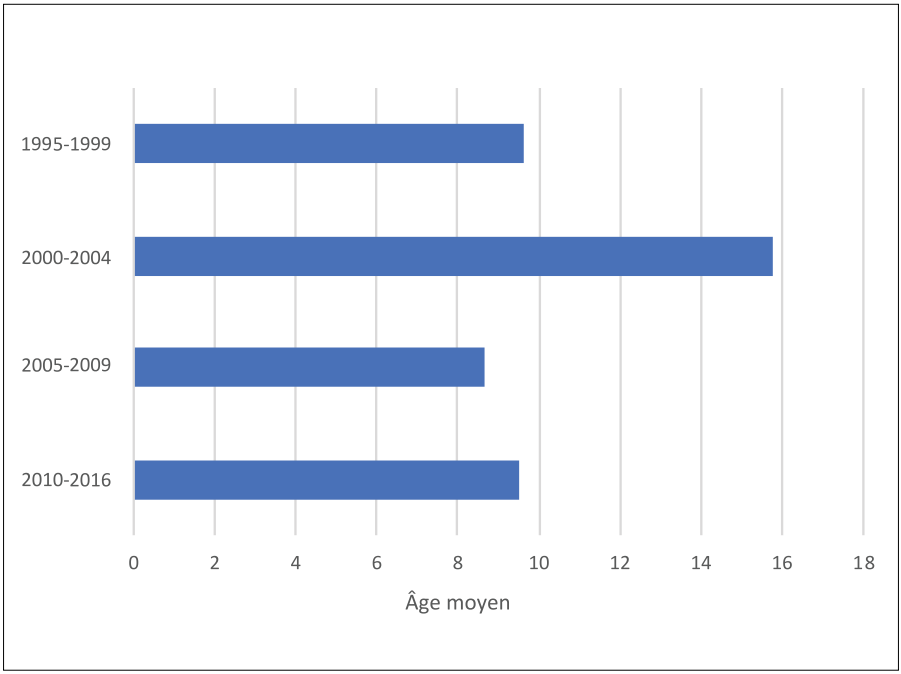

Figure 15: Âge moyen des documents cités par la revue *Archives,* 1995-2016.

3.9. Principales revues citées

Les résultats obtenus pour la recherche montrent que la grande majorité des références faites par la revue *Archives*, soit 60 %, ne vont pas à des articles de revues, mais plutôt à des monographies et à de la littérature grise (rapports institutionnels, par exemple). Cette tendance est similaire à celle observée pour d'autres domaines relevant

davantage des humanités, telle que l'histoire, où plus de 60 % des références sont faites à des documents autres que des articles de revues (Larivière, Archambault, Gingras et Vignola-Gagné, 2006). Pour les revues citées, nous observons, au fil des périodes, un nombre de plus en plus important de citations de revues nord-américaines (*Archives, American Archivist, Archivaria*) (Figure 16). La revue *Archives* est toujours bien représentée comme source d'information pour les auteurs de celle-ci. Cependant, la *Gazette des archives,* produite par l'Association des archivistes français, est relativement peu citée. Il serait intéressant de vérifier cela dans les prochaines années en raison de l'accès récent sur *Percée* à l'intégralité des textes publiés dans cette revue depuis les années 1930.

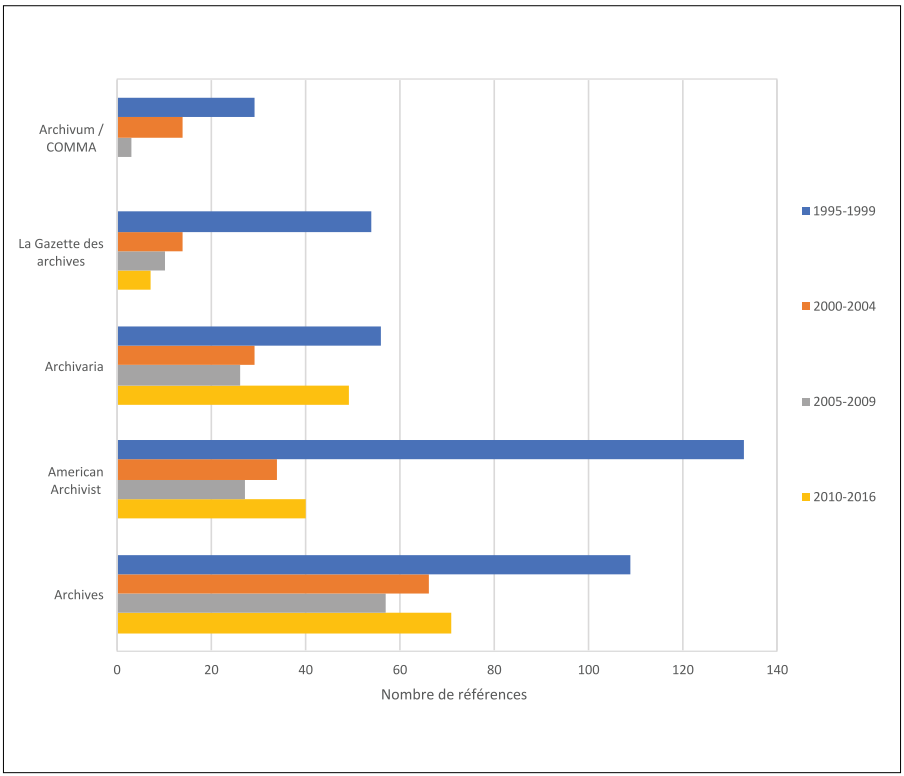

Figure 16 : Nombre de références faites par revue et par période, pour les 5 revues les plus citées, 1995-2016.

CONCLUSION

L'analyse du contenu de la revue *Archives* à l'aide de techniques de fouille et de bibliométrie a été possible uniquement par la mise en ligne et l'accès à la version numérique des textes de la revue depuis 1994 sur le site Web de l'AAQ. Il s'agit d'un premier essai, car sur le plan méthodologique les techniques de fouille et de bibliométrie portent habituellement sur des corpus beaucoup plus volumineux. Les résultats obtenus sont intéressants, malgré la taille réduite du corpus disponible. Bien entendu, les résultats de l'analyse automatisée ne peuvent être compris et interprétés sans une connaissance du contexte archivistique québécois, de la consultation des articles de la revue *Archives,* de la connaissance des choix éditoriaux par la consultation des notes de rédaction et de la connaissance de l'évolution des communications savantes.

Les résultats sont le reflet de quelques-unes des préoccupations et des défis des archivistes travaillant essentiellement au Québec. Dans un premier temps, l'étude des mots-clés a révélé non seulement la diversité des intérêts des auteurs de la revue, mais aussi l'évolution de l'archivistique québécoise elle-même à travers l'étude de sa terminologie : certains termes propres à une époque disparaissent, alors que d'autres termes demeurent ou deviennent plus spécifiques, ce qui est un trait caractéristique de l'évolution des disciplines dans la sociologie des sciences. Dans un deuxième temps, les résultats nous révèlent plusieurs facettes des auteurs : augmentation de la proportion d'articles écrits par des femmes, affiliation fortement associée au secteur public ou parapublic, intérêts professionnels ou de recherches variés, mais fortement ancrés par des problématiques concernant le numérique. Pour terminer, l'analyse des références citées permet de positionner l'archivistique québécoise au sein de l'ensemble des disciplines.

La diffusion récente d'un premier numéro de la revue *Archives* sur la plateforme *Érudit* (volume 46, numéro 1, 2016) encourage le rayonnement non seulement national, mais aussi international de la seule revue exclusivement dédiée à l'archivistique et publiée au Québec depuis bientôt cinquante ans. Très certainement, ce nouveau mode de diffusion des articles de la revue *Archives* contribuera non seulement à offrir une plus grande visibilité de l'expertise des archivistes québécois sur le plan international, mais pourrait aussi contribuer à favoriser les

échanges en attirant de nouveaux auteurs provenant de l'étranger dans un souci d'ouverture à d'autres pratiques et à d'autres milieux professionnels et scientifiques.

Dominic Forest
Sabine Mas
Valérie Rioux
Vincent Larivière
Benoît Macaluso

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Mme Louise Gagnon-Arguin pour ses remarques pertinentes sur l'ensemble de notre projet.

BIBLIOGRAPHIE

BOUGOUIN, A. (2015). *Indexation automatique par termes-clés en domaines de spécialité.* (Thèse de doctorat), Université de Nantes Angers le Mans, Nantes. Repéré à http://adrien-bougouin.github.io/publications/2015/thesis.pdf

DESSUREAULT, L.-R. (1989). *L'état du discours de la profession d'archiviste au Québec : une analyse de contenu de la revue Archives.* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Montréal.

FAYYAD, U., GRINSTEIN, G.G. et WIERSE, A. (dir.). (2001). *Information visualization in data mining and knowledge discovery.* Burlington, Massachusetts : Morgan Kaufmann Publishers.

FOREST, D., BASTIEN, F., LEGAULT-VENNE, A., BROUSSEAU, H. et LACOMBE, O. (2017). Les mots de la campagne : la fouille de textes appliquée à l'étude de la communication électorale. Dans P.-M. Daigneault et F. Pétry, (dir.). *L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques*. (97-120) Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.

GAGNON-ARGUIN, L. (1988). Les 20 ans de la revue Archives : analyse des articles et des auteurs de 1969 à 1988. *Archives, 20*(1), 3-29.

GAGNON-ARGUIN, L. (1994). La revue Archives depuis 1988 : étude de son évolution. *Archives, 25*(3), 3-22.

GAGNON-ARGUIN, L. (2008). Les revues professionnelles en sciences de l'information au Québec. *Documentation et bibliothèques, 54*(2), 189-192.

GAGNON-ARGUIN, L. (2009-2010). La revue Archives à travers ses vingt dernières années d'existence, 1988-2008. *Archives, 41*(2), 22-44.

GRAHAM, S., MILLIGAN, I. et WEINGART, S. (2015). *Exploring Big Historical Data : The Historian's Macroscope*. Londres, Royaume-Uni : Imperial College Press.

GRIMARD, J. (2002-2003). Un regard sur le monde archivistique : particularismes et similitudes. *Archives, 34*(1-2), 5-8.

HEARST, M. (2003). What is text mining? Document non-publié repéré à www.ischool.berkeley.edu/hearst/text-mining.html.

LARIVIÈRE, V., ARCHAMBAULT, É., GINGRAS, Y. et VIGNOLA GAGNÉ, É. (2006). The place of serials in referencing practices : Comparing natural sciences and engineering with social sciences and humanities. *Journal of the American Society for Information Science and Technology, 57*(8), 997-1004.

LARIVIÈRE, V., ARCHAMBAULT, É. et GINGRAS, Y. (2008). Long-term variations in the aging of scientific literature : from exponential growth to steady-state science (1900-2004). *Journal of the American Society for Information Science and Technology, 59*(2), 288-296.

LARIVIÈRE, V. (2015). *Inflation doctrinale ? Numérique et modes de diffusion des connaissances.* Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, [Vidéo en ligne]. Repéré à https://www.youtube.com/watch?v=ZJV2vGcmNow.

LEMAY, Y., et Boucher, M.-P. (2010-2011). L'émotion ou la face cachée de l'archive. *Archives, 42*(2), 39-52.

LEROUX, E., LEMAY, Y., BERGERON, P., DUFOUR, C., GAZO, D., MARCOUX, Y., … SALAÜN, J.-M. (2009). Les professions et les institutions. Dans J.-M. Salaün et C. Arsenault (dir.), *Introduction aux sciences de l'information* (p. 15-52). Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.

MOKRANE, A., AREZKI, R., DRAY, G. et PONCELET, P. (2004). Cartographie automatique du contenu d'un corpus de documents textuels. Dans *Actes des JADT'04, Le poids des mots* (2, p. 816-823). Louvain-la-Neuve, Belgique : Presses Universitaires de Louvain.

SPENCE, R. et PRESS, A. (2000). *Information visualization*. Boston, Massachusetts : Addison-Wesley.

L'Association des archivistes du Québec à travers « ses » histoires

LOUISE GAGNON-ARGUIN, PH. D.
Professeure associée, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal

« L'histoire doit maintenir vivante la vie » (Americo Castro).

Depuis 1967, l'histoire de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) a fait l'objet de près de vingt articles parus principalement dans la revue *Archives*, mais aussi dans d'autres publications liées aux domaines des archives et de l'histoire. Sous des angles divers, leurs auteurs ont fait ressortir des aspects de la vie de l'Association en prenant pour prétexte différents moments de sa trajectoire.

À l'occasion du 50e anniversaire de l'Association, au lieu de tenter de réécrire son histoire, nous rappellerons plutôt les contributions déjà publiées en les situant dans le temps et par rapport à différentes thématiques. Après avoir rappelé les articles produits à l'occasion des anniversaires de l'Association et en avoir présenté un résumé, nous reprendrons certaines thématiques qui découlent des sujets de ces articles. Il s'agit donc, en somme, d'une revue de la littérature sur l'histoire de l'AAQ.

1. UNE PREMIÈRE HISTOIRE DE L'AAQ, 1974

Un texte publié en 1974 dans la revue *Archives* et écrit par Robert Garon constitue la première histoire publiée de l'Association. L'auteur présente l'AAQ comme ayant « l'honneur d'être la plus ancienne association indépendante d'archivistes au Canada et celui de regrouper le plus grand nombre de membres » (Garon, 1974, p. 6) (300 à cette date). Il en rappelle les origines, les difficultés et les échecs inhérents à la mise en place d'une telle structure associative. Il en présente les buts et les objectifs en soulignant particulièrement celui de participer au perfectionnement de ses membres ; à ce titre, il signale quelques réalisations comme l'organisation de cours de formation et la création de publications comme la revue *Archives*. Rappelant de plus que toute personne œuvrant dans un service d'archives ou dans un service de gestion de documents peut devenir membre de l'Association, qu'elle travaille dans l'un ou l'autre de ces secteurs. Il y voit une richesse professionnelle pour les uns et pour les autres. Ce texte se conclut par un appel à des échanges avec des professionnels en dehors du Québec en vue d'un partage d'expériences.

2. LES OCCASIONS D'ÉCRIRE : LES ANNIVERSAIRES

Les anniversaires d'une organisation servent souvent d'aiguillon pour « se rappeler ». Différents auteurs ont profité de ces occasions pour faire le point sur la situation de l'Association, de ses activités et de ses réalisations.

2.1. 10 ans, 1978

Un numéro de la revue *Archives,* qui constitue les actes du VIIe congrès de l'Association tenu à Hull (Gatineau) les 18 et 19 mai 1978, présente trois textes sous le titre « Bilan et perspective ». Sans pour autant signaler de façon explicite le 10e anniversaire de l'AAQ, chaque auteur (Garon, Minotto et Couture, 1978) se situe dans ce contexte. Robert Garon identifie deux moments forts de ces dix ans : la fondation et la mise en place de l'organisation proprement dite, dont la création de la revue *Archives* et du bulletin d'information *La Chronique*, et la création de deux sections à l'intérieur de l'organisation : la section Archives historiques et la section Gestion des documents. Cette dernière suscitant la controverse dans le milieu, l'auteur conclut en soulignant l'importance des échanges

et de l'ouverture entre les différents milieux de pratique. Claude Minotto voit dans l'Association un lieu de discussion professionnelle qui va au-delà des institutions comme lieu de travail. Il lance lui aussi un appel à des échanges entre les professionnels archivistes et les gestionnaires de documents. Quant à Carol Couture, il subdivise déjà l'histoire de la jeune Association en trois périodes : la découverte, de 1968 à 1972, qualifiée de « lune de miel » entre l'AAQ et ses membres ; le perfectionnement, de 1969 à 1975, où il perçoit un besoin d'acquisition de connaissances manifeste chez les membres ; et la recherche, de 1975 et au-delà qui devrait se traduire par la « poursuite d'une fin positive… et d'un idéal commun » sous-jacent, soit la collaboration entre les archivistes et les gestionnaires de documents (Couture, 1978).

2.2. 15 ans, 1982

À l'occasion des 15 ans de l'Association, un numéro spécial du bulletin *La Chronique* paraît en 1982 sous le titre « Félicitations à notre Association pour son 15e anniversaire » (Choquette, 1982). Il comprend trois textes. Un premier rappelle les grands événements de la fondation et reprend à cet effet les comptes rendus des réunions des 30 octobre, 20 novembre et 9 décembre 1967. Ce numéro contient aussi deux témoignages d'archivistes fondateurs. François Beaudin signe le premier sous un titre révélateur : « Conçu à Santa Fe… et né à Québec ». Il reprend le récit des événements ayant mené à l'idée de mettre en place une association d'archivistes. Puis Claude Lessard se remémore, avec une certaine nostalgie, les bons moments des premières réunions générales et l'atmosphère qui y régnait. Il souligne aussi l'importance de la revue *Archives* et de sa parution régulière, et s'inquiète de la situation financière fragile de l'AAQ.

2.3. 20 ans de congrès

Rappelant les vingt premiers congrès de l'Association – 1972-1991 –, Claude Lessard effectue un survol de ces événements (Lessard, 1991). Pour chaque congrès, il énumère le lieu et les dates de sa tenue et signale les thèmes qui le structuraient. Il rappelle la répartition des programmes (conférences, activités sociales), déplore l'absence de chiffres quant au nombre de participants tout en signalant la présence de nombreux religieux aux premiers congrès. Il signale aussi quelques faits marquants

de certains congrès (présentation des armoiries de l'AAQ, premier congrès à se tenir dans un hôtel, etc.). Il s'agit d'une synthèse riche en informations sur ces premiers congrès.

2.4. 25 ans, 1992

Cet anniversaire coïncide avec la tenue du XIIe congrès international des archives à Montréal en 1992. À cette occasion, un numéro spécial de la revue *Archives* (vol. 24, n°s 1-2, 1992) présente un panorama de « L'expertise québécoise ». Les thèmes abordés sont variés, allant de l'histoire de l'Association à celle des Archives nationales du Canada, en passant par la présentation des lois québécoises sur les archives et sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, ainsi que de quelques autres ayant un impact sur les archives. Plusieurs articles exposent la situation des archives dans divers milieux, le tout étant précédé de la présentation du Code d'éthique de l'Association et des valeurs professionnelles qui ont conduit à son élaboration.

L'article sur l'histoire de l'Association (Gagnon-Arguin, 1992b) rappelle les principaux événements qui ont marqué les années 1967 à 1988. Il étudie l'évolution de ses objectifs sur ces vingt années, son organisation administrative, ses effectifs, son financement, les différents services à ses membres, ses rôles politique et social, et sa place dans les contextes canadien et international. Il soulève aussi les difficultés relatives à la représentativité de l'Association et les tensions qui ont marqué la relation entre les « archivistes » et les « gestionnaires de documents », comme on disait à l'époque, allant même jusqu'à remettre en question le nom même de l'AAQ. Dans un texte sur le même sujet publié dans son ouvrage *L'archivistique, son histoire, ses acteurs depuis 1960*, l'auteure ajoute à l'histoire de l'Association l'étude de la revue *Archives*, le sujet des articles, de leurs auteurs et des comptes rendus qu'on y retrouve (Gagnon-Arguin, 1992a).

2.5. 40 ans, 2007

Le 40e anniversaire de la fondation de l'Association a été l'occasion de produire un numéro spécial de la revue *Archives* (vol. 39, n° 1). Trois articles revisitent, chacun à leur façon, différents volets de son histoire.

L'article de Louis Garon couvre l'histoire de l'AAQ de 1988 à 2006 (Garon, 2007-2008, p. 87). Il présente les actions relatives à la promotion de l'archivistique et des archives à travers les actions politiques et les publications. Par la définition des tâches, le code de déontologie, la certification, la formation et le perfectionnement, il circonscrit la promotion de la reconnaissance professionnelle. Il fait aussi état du fonctionnement de l'Association par ses diverses structures. Il termine enfin par une présentation de la Déclaration québécoise sur les archives et conclut que le développement de l'AAQ repose sur le degré d'engagement élevé de sa direction et de plusieurs de ses membres malgré des moyens limités.

Diane Baillargeon et Michel Lévesque dressent une rétrospective des mémoires présentés par l'AAQ lors de l'étude de plusieurs projets de loi par l'Assemblée nationale du Québec et par le Parlement fédéral, ainsi que différentes prises de position de l'AAQ de 1992 à 2007 (Baillargeon et Lévesque, 2007-2008). Ils signalent en premier lieu le rôle du Comité des affaires professionnelles comme cheville ouvrière du travail de représentation ainsi que la création du poste de responsable des Affaires législatives. Sous différents thèmes, ils font ensuite état des interventions de l'AAQ pour promouvoir l'archivistique, et de la place des archives et des archivistes dans la culture et le patrimoine. En terminant, ils affirment que « … toutes ces interventions constituent une synthèse historique qui met en évidence la vision et l'engagement de celles et ceux qui s'impliquent au sein de l'Association » (Baillargeon et Lévesque, 2007-2008, p. 87). La bibliographie qui complète l'article présente notamment une liste des mémoires présentés entre 1993 et 2005.

Robert Nahuet propose un survol des différentes activités de formation et de perfectionnement tenues depuis la fondation de l'AAQ (Nahuet, 2007-2008). Rappelant les premières formations dispensées par des archivistes d'expérience à Cap-Rouge et à Montréal entre 1968 à 1973, il présente par la suite les programmes de formation institutionnels, dont ceux des universités qui débutent en 1983. Au titre de la formation offerte par l'Association, il rappelle les quelque 400 conférences prononcées dans le cadre des congrès annuels entre 1968 et 1988. De plus, sous la responsabilité de différents comités mis sur pied par l'Association et chargés d'élaborer un programme de perfectionnement pour ses membres, un grand nombre d'activités se sont tenues tant dans les sections régionales qu'à l'occasion de congrès. L'auteur dresse la liste des

activités offertes par l'Association entre 1977 et 1988, puis les activités subventionnées tenues entre 1994 et 2005, en précisant les modalités de leur présentation et les personnes impliquées dans leur organisation. Il fait aussi une place à ces autres outils de formation que sont les publications. Selon Nahuet, « … les activités de perfectionnement de l'AAQ… [sont] indispensables à la mise à jour des connaissances (théoriques et pratiques) des spécialistes de la gestion de l'information organique et consignée […] la professionnalisation des archivistes passe par une formation continue et permanente » (Nahuet, 2007-2008, p. 110).

2.6. 50 ans, 2017

Qu'est-ce qui a été écrit à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'Association ? Déjà, quelques réalisations sont dignes de mention.

Original dans son approche, un article de Catherine Dugas présente les cinquante ans de l'AAQ à travers la participation du personnel de la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal à la vie de l'Association (Dugas, 2017). Elle rappelle en détail le rôle joué par chacun des membres du personnel de la Division à l'un ou l'autre des moments de la vie de l'AAQ : les débuts de 1967 à 1977, l'adolescence de 1980 à 1992, le présent des années 1990 à nos jours. Cet article retrace une certaine histoire de l'AAQ à travers le vécu de quelques personnes d'un milieu de travail qui ont participé de façon très active au développement et à l'engagement de l'AAQ. N'oublions pas que l'heureux prétexte derrière cet article est la coïncidence entre le 50e anniversaire de l'AAQ et celui de la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

Une *Ligne du temps* expose sur le site Internet de l'Association les principaux événements qui ont marqué la vie de l'AAQ. Cette chronologie est regroupée autour de cinq thèmes, soit l'AAQ, vie associative et soutien à la profession, l'AAQ et le développement de la discipline archivistique, l'AAQ et la politique canadienne et québécoise, l'AAQ et l'environnement culturel et social, et l'AAQ sur le plan international. Préparée à partir de différentes sources, dont le bulletin *La Chronique* et l'*Infolettre*, cette *Ligne du temps* récapitule les événements qui se sont produits au cours des cinquante années de l'Association.

Somme toute, l'Association a fait l'objet de plusieurs analyses et a été étudiée sous différents angles au cours de ses cinquante années d'existence. Les textes de Garon (2007-2008) et de Gagnon-Arguin (1992a, 1992b) constituent des historiques conventionnels qui rappellent l'ensemble des événements marquants de l'histoire de l'AAQ. Celui de Dugas se situe dans un contexte semblable. Quant à la *Ligne du temps,* elle constitue principalement une énumération des événements avec des explications sur certains d'entre eux. D'autres textes sont plus thématiques : les vingt premiers congrès, les mémoires et les prises de position, les activités de formation et de perfectionnement. Certains font appel à la mémoire de leur auteur, d'autres reposent sur l'exploitation des sources écrites, particulièrement la revue *Archives* et *La Chronique.* Tous ces textes mettent en lumière, de façon éclatante, le travail réalisé par les membres et leur engagement pour le rayonnement de l'AAQ ainsi que son implication dans la société.

3. L'HISTOIRE DE L'AAQ DANS DES PUBLICATIONS EXTÉRIEURES

La présentation de l'Association, de son histoire, de son organisation et de ses activités n'a fait l'objet que de peu d'articles dans d'autres revues, au Québec comme à l'extérieur. Toutefois, il faut signaler trois textes.

À l'occasion du 50e anniversaire de l'AAQ, deux périodiques en histoire consacrent un numéro spécial sur les archives et proposent un article sur l'Association. *Histoire Québec*, revue de la Fédération Histoire Québec, dans un numéro spécial intitulé « État des lieux de la mémoire archivistique », propose un article intitulé « L'Association des archivistes du Québec : une association en phase avec sa société », par Gilles Héon (Héon, 2017). L'auteur y rappelle les différents éléments des contextes politique, social et culturel qui ont favorisé la naissance de l'AAQ, les principales réalisations de l'Association en matière de perfectionnement, particulièrement ses publications d'ouvrages utiles à la gestion de l'information, de même que son implication dans les débats de société touchant la culture et la protection de l'information. En conclusion, il rappelle l'étroite collaboration interdisciplinaire qui existe entre les historiens et les archivistes dans le but de conserver et de mettre en valeur le patrimoine, et ce, chacun dans sa sphère de compétence.

La revue *Cap-aux-Diamants*, revue d'histoire du Québec, présente aussi un numéro spécial sur les archives, sous le thème « Archives en tête ». Un des articles porte sur l'histoire de l'AAQ (Lévesque et Gagnon-Arguin, 2017). Les auteurs retournent au contexte de sa fondation et soulignent les activités associatives fondamentales que sont les publications et les activités de perfectionnement. Ils évoquent aussi les actions politiques et sociales à travers les mémoires présentés aux différents gouvernements en se portant à la défense de la culture et de l'histoire. Ils concluent en affirmant que l'AAQ a contribué, par l'engagement continu de ses membres, au développement de la discipline archivistique, à la reconnaissance des archives comme éléments de notre patrimoine, comme matériaux de recherche et comme soutien à la gestion des organisations.

Il faut remonter à 1978 pour retrouver un article sur l'AAQ publié en dehors de ses propres publications. Celui-ci paraît dans la revue des archivistes belges, *Archives et bibliothèque de Belgique* (Héon, 1978). Intitulé « Association des archivistes du Québec », ce texte situe l'émergence de l'Association dans le contexte plus large de la Révolution tranquille et de ses répercussions sur les administrations. L'auteur présente ensuite l'histoire de l'AAQ et de son organisation, puis relève ses principaux défis comme la reconnaissance professionnelle et la formation institutionnelle ; ses combats déterminants, dont « l'affaire des manuscrits » ; la mise en place d'un lien institutionnel avec les archivistes canadiens par le Bureau canadien des archivistes et, enfin, le projet d'un autre lien avec les archivistes francophones. Il conclut en affirmant sa confiance en cette association « jeune et fière » qui travaille au développement de la profession et de la discipline, et à la collaboration avec les archivistes d'ailleurs.

4. L'AAQ ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

Sous le titre « Nos amitiés internationales », un texte paru en 1986 dans la revue *Archives* constitue une « chronologie des relations établies par l'Association des archivistes du Québec et ses membres avec des organismes et collègues étrangers, 1967-1985 », comme l'indique son sous-titre (Héon, 1986). L'auteur y évoque les diverses activités qui ont marqué les relations de l'AAQ avec le Conseil international des archives (CIA) par la participation d'archivistes québécois à ses congrès et aux

travaux de la Table ronde des archives ou par leur implication dans la section des associations professionnelles du CIA. Dans une partie « Éphémérides », il dresse ensuite une liste des déplacements d'archivistes québécois en dehors du Québec et d'archivistes de l'extérieur du Québec venus au pays. Puis, dans une partie consacrée aux publications, l'auteur recense les publications d'auteurs non québécois, surtout dans la revue *Archives*, et celles d'auteurs québécois à l'extérieur du Québec. Il termine par une liste des participants au Stage international d'archives à Paris de 1968 à 1985. Ce rappel constitue un tableau impressionnant des déplacements des archivistes québécois, de leurs contacts avec différents milieux archivistiques internationaux et, par le fait même, des influences qu'ils ont partagées.

5. L'AAQ SOUS LA LOUPE DE LA THÉORIE

Deux textes intéressant également l'histoire de l'Association ont été écrits à l'aide d'approches théoriques pour analyser un phénomène. L'un traite du secrétariat administratif de l'AAQ dans une approche mémorielle, réalisé dans le cadre de travaux de maîtrise en histoire – archivistique de l'Université Laval (Héon, 1996). L'autre, tiré d'une recherche menée dans le cadre d'un doctorat en histoire, étudie l'AAQ à partir des modèles développés en sociologie des professions et des disciplines (Gagnon-Arguin, 1992a).

5.1. Information et mémoire

Avec l'approche polysystémique de la mémoire utilisée par la professeure Martine Cardin dans le cadre de ses recherches, Gilles Héon met l'accent sur l'exploitation de l'information au secrétariat de l'Association. Il analyse l'information dans ses dimensions matérielle (organisation des documents), fonctionnelle (place du secrétariat dans l'organisation) et symbolique (son rôle). Sous le volet Exploitation de l'information, il en décrit l'organisation (personnel, lieu), le système information (comment elle circule) et le système mémoire (essentielle, administrative et historique). Ce faisant, l'auteur scrute tous les angles de l'objet « archives » pour en faire ressortir toutes les significations, de leur caractère identitaire jusqu'aux impératifs de la recherche, mais surtout en privilégiant la reconnaissance du contexte de leur création.

5.2. Sociologie des professions et des disciplines

La sociologie s'intéresse notamment aux développements des professions et des disciplines à travers leurs différentes manifestations. Les associations professionnelles en constituent des lieux privilégiés. C'est pourquoi l'étude de l'Association est intégrée dans une recherche menée dans le cadre d'études doctorales et publiée en 1992, où elle illustre le développement d'une profession et d'une discipline à travers ses effectifs et ses réalisations. (Gagnon-Arguin, 1992) Après l'avoir présentée comme association professionnelle, l'auteure en étudie l'effectif et le leadership, les activités et les publications. Un autre texte inspiré par la même approche décrit l'histoire de l'AAQ, son organisation administrative, son financement, les services à ses membres, ses rôles politique et social et ses valeurs professionnelles (Gagnon-Arguin, 1992a).

Toujours dans le même esprit, Louise Gagnon-Arguin prononce une conférence au 36e congrès de l'AAQ en 2006 (Gagnon-Arguin et Chouinard, 2006). Elle montre que les contextes politique, social, culturel et économique ainsi que le développement technologique du Québec entre 1960 et 2006 agissent comme toile de fond au développement de l'archivistique québécoise. Elle y présente ensuite les institutions d'archives selon les milieux, la profession d'archiviste, puis la mission, les tâches, la vie associative, l'image sociale de l'archiviste et enfin, l'archivistique comme discipline.

6. CONCLUSION

En reprenant l'histoire de l'Association des archivistes du Québec à partir des textes qui l'ont fait connaître, nous avons voulu mettre en lumière les différents points de vue des auteurs qui se sont intéressés à son histoire. Ces « histoires » écrites au fil des ans traduisent le vécu de l'époque où elles sont préparées ; elles relatent des faits ou des événements peu après leur apparition et informent sur leur perception presque à chaud. Elles deviennent alors elles-mêmes des sources pour l'histoire de l'AAQ. Que ce soit à l'occasion d'anniversaires ou par un rappel chronologique d'activités internationales des membres ou de l'accueil de visiteurs étrangers, que ce soit sous l'angle de l'intérêt d'autres revues ou à travers des analyses en fonction de modèles théoriques, le rappel « des histoires » de l'AAQ constitue en soi « une nouvelle histoire » qui invite chacun à lire ou relire ces textes selon ses intérêts ou sa curiosité.

Somme toute, l'histoire de l'AAQ a fait l'objet de plusieurs réflexions, études, analyses conduisant à la publication de rétrospectives diverses rappelant les manifestations de la vie des archivistes à travers leur association. Leur rappel chronologique et thématique, en résumant sommairement leur contenu, permet de mesurer les innombrables actions et réflexions menées depuis 50 ans. Il s'agit donc, sous la forme d'un kaléidoscope, de l'histoire de l'AAQ à travers les textes.

Louise Gagnon-Arguin

Professeure associée, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

RÉFÉRENCES POUR L'HISTOIRE DE L'AAQ

1974

GARON, R. (1974). L'Association des archivistes du Québec. *Archives, 74*(2), 5-10.

1978

GARON, R., MINOTTO C. et COUTURE C. (1978). L'Association des archivistes du Québec en 1978 ; bilan et perspectives, trois points de vue. *Archives, 10*(2), 57-67.

HÉON, G. (1978). Association des archivistes du Québec. *Archives et bibliothèque de Belgique, XLIX*(1-2), 195-200.

1982

BEAUDIN, F. (1982). Née à Québec…mais conçue à Santa Fe, New Mexico (USA)… et à Québec ! *La Chronique, XI*(4), 5.

CHOQUETTE, L. (1982). Félicitations à notre Association pour son 15e anniversaire, le 9 décembre 1982. *La Chronique, XI*(4), 1-4.

LESSARD, C. (1982). L'AAQ après quinze ans… ; quelques propos d'un ancien président. *La Chronique, XI*(4), 6.

1986

HÉON, G. (1986). Nos amitiés internationales ou Chronologie des relations établies par l'Association des archivistes du Québec et ses membres avec des organismes et collègues étrangers, 1967-1985. *Archives, 17*(4), 38-51.

1991

LESSARD, C. (1991). *Rappel historique sur les congrès de notre association*. Trois-Rivières.

1992

GAGNON-ARGUIN, L. (1992a). L'Association des archivistes du Québec. Dans *L'archivistique, son histoire, ses acteurs depuis 1960.* (124-178) Québec : Presses de l'Université du Québec.

GAGNON-ARGUIN, L. (1992b). L'Association des archivistes du Québec ; vingt-cinq ans d'histoire. *Archives, 24*(1-2), 9-46.

1996

HÉON, G. (1996). L'exploitation de l'information au secrétariat administratif de l'Association des archivistes du Québec. *Archives, 27*(3), 11-27.

2006

GAGNON-ARGUIN, L. et CHOUINARD, D. (2007). *Les archivistes du Québec ; placer la mémoire au cœur de l'action*. Actes du 36e congrès de l'AAQ, Québec, 174-193.

2007

BAILLARGEON, D. et LÉVESQUE, M. (2007-2008). L'Association des archivistes du Québec : une association impliquée, des archivistes engagés. *Archives, 39*(1), 43-92.

GARON, L. (2007-2008). L'Association des archivistes : du congrès de 1988 à 2006. *Archives, 39*(1), 3-42.

NAHUET, R. (2007-2008). L'AAQ : la formation et le perfectionnement en archivistique. *Archives, 39*(1), 93-111.

2015

GAGNON-ARGUIN, L. (2015). Carol Couture et la vie associative. Dans Gagnon-Arguin, L. et Lajeunesse, M. (dir.). *Panorama de l'archivistique contemporaine* : *évolution de la discipline et de la profession ; mélanges offerts à Carol Couture.* (37-42) Québec : Presses de l'Université du Québec.

2017

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC. (2017). Ligne du temps. Repéré à http://50ans.archivistes.qc.ca/ligne-temps-vie-association/

DUGAS, C. (2017). La Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal et l'Association des archivistes du Québec : des chemins croisés. *Archives, 46*(2), 133-143.

HÉON, G. (2017). L'Association des archivistes du Québec : une association en phase avec sa société. *Histoire Québec, 22*(3), 5-7.

LÉVESQUE, M. et GAGNON-ARGUIN L. (2017). L'Association des archivistes du Québec, 1967-2017 ; 50 ans d'engagement professionnel et social. *Cap-aux-Diamants, 131*(automne), 4-6.

Les archives manuscrites avouent ! Papier d'écriture en Nouvelle-France au XVIIe siècle : usages, usagers et catégories de documents

CÉLINE GENDRON
Ph. D.[1], École de Bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

INTRODUCTION

Notre recherche doctorale s'intéresse au papier d'écriture utilisé en Nouvelle-France au XVIIe siècle. En l'absence de moulins à papier (et d'imprimeries), le papier est donc importé : « le Régime français n'a pas davantage construit de moulins à papier qu'il n'avait installé d'imprimeries » (Galarneau, 2001, p. 82). Or, ce type de papier existe en grande quantité en Nouvelle-France à cette époque, en dépit du faible taux de population : la colonie ne comptait qu'une centaine de personnes en 1627 et environ 3 000 habitants en 1663 (Mathieu, 2001, p. 85-86 ; Lahaise et Vallerand, 1999, p. 109-110). Il n'y a qu'à prendre connaissance des actes de tous ordres que l'on retrouve dans les

principales collections d'archives au Québec seulement pour se rendre compte que, malgré le faible taux de population, on a beaucoup écrit en Nouvelle-France, même au XVIIe siècle[2]. Devant une telle profusion de documents, nous sommes donc en mesure d'apprécier l'importance des écritures administratives pour la gestion de la colonie. Au-delà des communications administratives (royauté, gouvernement colonial), les documents judiciaires, les actes notariés, la correspondance individuelle et les transactions marchandes offrent des pistes « papetières » non négligeables. Les grands écrits, telles les *Relations des Jésuites* ou autres textes d'oraison, rédigés sur place, mais envoyés dans la mère patrie pour impression et publication, sont également des pistes à analyser dans la mesure où les originaux ont été conservés.

Notre corpus de recherche s'est construit à partir de documents (pièces et dossiers) repérés dans les centres d'archives publiques et privées : Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), les archives des Augustines, des Ursulines, du Séminaire de Québec, des Jésuites, des Sulpiciens (PSS), de la Congrégation Notre-Dame (CND) et des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ) ainsi que les manuscrits du XVIIe siècle de la Collection Baby, logée à l'Université de Montréal. La constitution de notre corpus s'est faite au gré de la disponibilité des documents, jumelée aux choix des archivistes ou des centres d'archives (voir Tableau 1). Une fiche de collecte nous a permis d'enregistrer un certain nombre d'éléments d'information qui ont contribué à exploiter les éléments de recherche suivants sur le papier : ses caractéristiques, sa provenance, ses filières d'approvisionnement, ses usages et ses usagers ainsi que son importance comme support matériel recélant des informations non perceptibles (voir Tableau 2).

Organismes / Centres d'archives	Dossiers / Séries consultés(es)	Pièces retenues	Feuillets analysés	Autres types de documents*	Total de feuillets analysés†
Augustines	10	68	116	1 : *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu 1689-1698* (85 feuillets) 2 : *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu 1698-1709 (*54 feuillets)	139
BAC	15	53	118	1 : *Dictionnaire montagnais* (202 feuillets) 2 : *Livre de prières en illinois* (185 feuillets)	505
BAnQ-Mtl	11	85	296		296
BAnQ-QC	28	42	232		232
CND	15	110	229		229
Jésuites		26	171	1 : *Dictionnaire Tsonnontuan* (71 feuillets) 2 : *Manuscrit de 1652* (302 feuillets)	171
RHSJ	4	8	75	1 : *Les Annales* (209 feuillets) 2 : *Registre des recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1696-1726* (jusqu'en 1715) (110 feuillets)	394
Séminaire QC	4	12	163	1 : Livre de comptes appelé *Le Grand livre* (560 feuillets)	723
Sulpiciens	6	73	98		98
Ursulines	15	157	210	1 : *Livre des Redditions de Comptes annuels* (268 feuillets) 2 : *Livre contenant les actes d'assemblées capitulaires* (384 feuillets) 3 : *Registre des entrées et sorties des petites filles françaises et sauvages de 1641* (141feuillets) 4 : *Annales des Ursulines de Québec – Tome 1 1639-1822* (221 feuillets)	1 112
TOTAL Corpus initial	**108**	**634**			**3 899**
Baby	29	228	430		430
TOTAL Incluant le corpus témoin	**137**	**862**			**4 329**

Tableau 1 : Corpus présentant le nombre de dossiers, de pièces et de feuillets analysés.

*. Ce sont des ouvrages manuscrits à multiples pages ou cahiers, reliés ou liés par des ficelles : dictionnaires, vocabulaires, livres de comptes, etc.

†. Le total des feuillets analysés inclut les feuillets des pièces retenues ainsi que le nombre de feuillets sélectionnés dans les ouvrages manuscrits cités dans la colonne « Autres types de documents ».

Cote	CR601, S1
Date description	
Localisation	420 0 005 02- 02- 005A- 01
Contenant	1971-00-000 /11463
Description du contenu de l'unité de rangement	Contrats notariés 1685-1706 – CAM
Nombre de dossiers consultés	4

Date	Février 1685 – Mars 1689
Unité de rangement	Contrats notariés 1685-1706
Titre du document	Insinuations de contrats notariés portant donations de biens
Note	Cahier composé de 20 feuillets doubles pliés en deux
Cote	
Format de la feuille	H : 316 mm ; L : 410 mm
Filigrane	écusson avec cor au centre sur un folio ; initiales non encadrées MCMD juxtaposées sur l'autre folio ;
Filigrane - dimensions	Écusson : H : 68 mm ; L : 50 mm Initiales : H : 13 mm ; L : 50 mm
Autres caractéristiques	Vergeures à tous les 2,5 cm
Note	Copie manuscrite faite par différents greffiers
Photo - date	Trois photos le 29 juin 2010

Tableau 2 : Fiche de collecte.

Parmi ces éléments, il en est un essentiel à l'étude du papier d'écriture. À cette époque, le papier est fabriqué de chiffons, de façon manuelle – nommé « papier à la main », « papier à la cuve ou à la forme » – feuille par feuille, dans de grandes cuves logées dans des moulins (Biasi, 1999 ; Doizy et Fulacher, 1997 ; Hunter, 1943 ; Labarre et Swets & Zeitlinger Publishers, 1952 ; Nicolaï, 2009 ; Detersannes, 1981). Les spécialistes ont

retenu quatre caractéristiques déterminées par la forme (ou le cadre), qui sont autant de points de repère pour l'identification du papier :

a) le format ;
b) la finesse et la distance entre les vergeures (lignes horizontales) ;
c) le nombre et l'écartement des pontuseaux (lignes verticales) ;
d) et finalement, le filigrane (la marque sur le moule)[3].

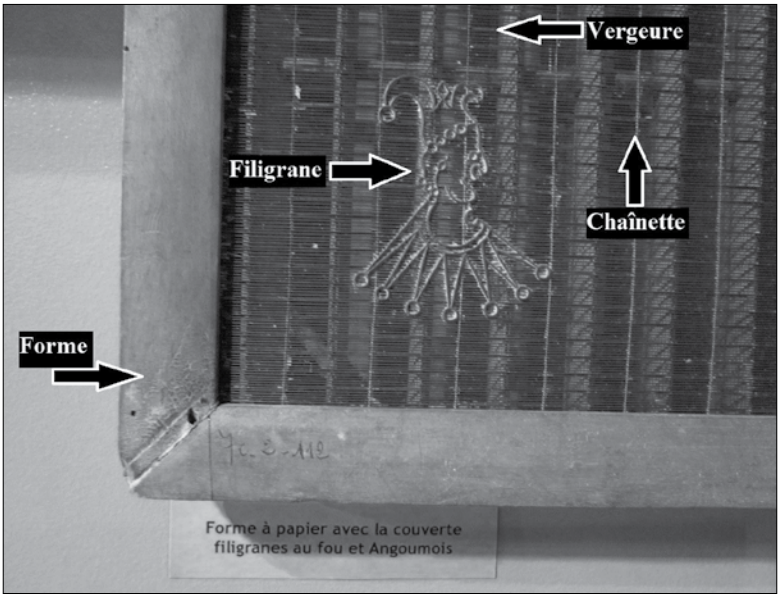

Figure 1 : Forme avec filigrane provenant du Musée du papier à Angoulême (Charente, France). Source : Photographie C. Gendron © 7 octobre 2010.

Sans négliger les informations transmises par les trois premières, c'est cette dernière caractéristique qui présente le plus de facilité pour l'identification du papier (voir Figure 1). En effet, l'étude des filigranes comme marque d'identification du papier peut permettre d'identifier la provenance du papier fabriqué. Le filigrane (ou marque) se présente comme un « motif (signe ou ornement) que l'on appelle aussi "marque d'eau", réalisé en fil de laiton, cousu sur la toile métallique de la forme ou le tamis » (Doizy et Fulacher, 1997, p. 267). Il devient alors possible de décrire les feuillets analysés en comparant les marques et contremarques repérées avec les répertoires et dictionnaires établis par les spécialistes. Le filigrane (ou marque) est souvent accompagné d'une contremarque,

sorte de second filigrane qui porte le nom ou les initiales du maître papetier ou du moulin.

Bien que l'échantillonnage de notre corpus demeure aléatoire, l'analyse des dossiers et des pièces retenus nous a permis d'établir la provenance du papier d'écriture. Nous avons pu identifier dix-sept maîtres papetiers en provenance de deux régions productrices importantes en France, soit l'Angoumois et l'Auvergne (voir Figure 2). Ce faisant, le nom et la fonction des utilisateurs du papier ont été enregistrés. Ceci a eu pour résultat de suggérer un début de catégorisation à la fois pour les usages, les usagers et les types de documents générés. Ainsi, en remontant du document jusqu'à son utilisateur et son contexte d'utilisation ou sa fonction, nous sommes en mesure de construire un tableau cohérent des usages et usagers du papier d'écriture en Nouvelle-France auquel nous associons le type de document généré selon les circonstances, c'est-à-dire son contexte de création (Gagnon-Arguin et Mas, 2011, p. 29).

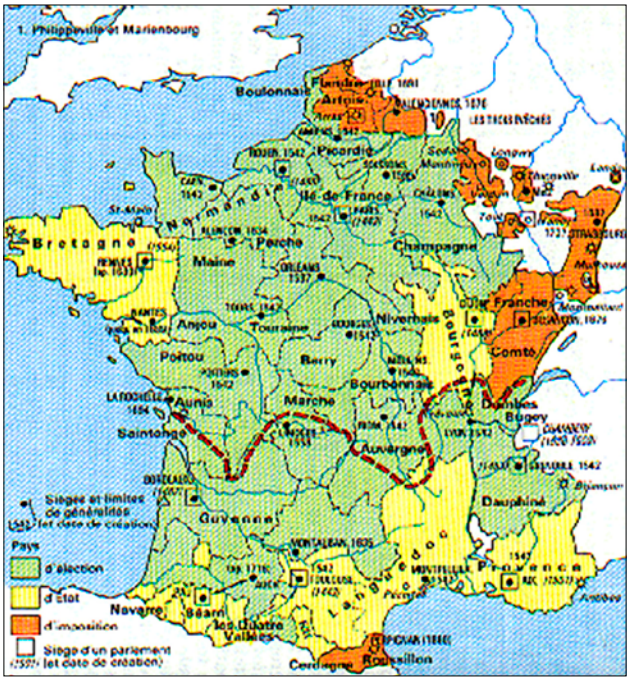

Figure 2 : La France de l'Ancien Régime.
Source : http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/docs/legrandsiecle/france17_1.htm

1. PAPIER D'ÉCRITURE : USAGES, USAGERS ET CATÉGORIES DE DOCUMENTS

Afin de bien circonscrire l'usage du papier en Nouvelle-France, nous nous intéressons aux écrits administratifs, aux récits d'explorateurs, de missionnaires, de voyageurs, aux divers mémoires ainsi qu'à la correspondance des particuliers, religieux ou autres. Nous avons ainsi élaboré une nomenclature de sept catégories d'activités ou usages du papier à partir du corpus établi : la gestion de la colonie par le biais de documents administratifs ; l'utilisation sous-jacente du papier comme support aux efforts missionnaires ; les occupations commerciales de la classe marchande ; le nécessaire qui accompagne les explorateurs, les voyageurs et les militaires en déplacement et/ou en poste dans la colonie ; l'administration des communautés religieuses ; les activités contractuelles entre personnes morales ou physiques par le biais d'actes notariés ; et finalement, la correspondance des particuliers.

Les résultats de cette analyse concernent presque l'ensemble de la société coloniale, soit les acteurs ou usagers dans leurs activités les plus diversifiées caractérisées par les multiples types ou catégories de documents générés pour remplir leurs tâches et fonctions. La combinaison de ces trois variables est une façon de rappeler que le papier fut l'un des supports les plus indispensables dans la poursuite de l'établissement, du développement et du maintien de la colonie en lien avec la métropole et ses dirigeants ainsi qu'avec les principaux ports de l'Atlantique français. Pour chacune des catégories, nous dégageons quelques éléments de notre corpus qui représentent des exemples pertinents de documents créés pour appuyer leurs activités. À cet effet, chaque exemple présenté fait l'objet d'un tableau détaillant le titre du document, sa date, les dimensions du (des) feuillet(s), la marque et la contremarque si elles existent, le centre d'archives où le document a été repéré ainsi que sa cote.

2. LA GESTION DE LA COLONIE ET LES SUPPORTS À L'ADMINISTRATION CIVILE : ORDONNANCES, ORDRES, COMMISSIONS, LETTRES PATENTES, JUGEMENTS

La structure coloniale française en Amérique a évolué au cours du XVIIe siècle pour se caractériser par la responsabilisation de nouvelles

instances devant se rapporter directement au roi : le poste de contrôleur général des finances et celui de Secrétaire d'État à la Marine (voir Figure 3).

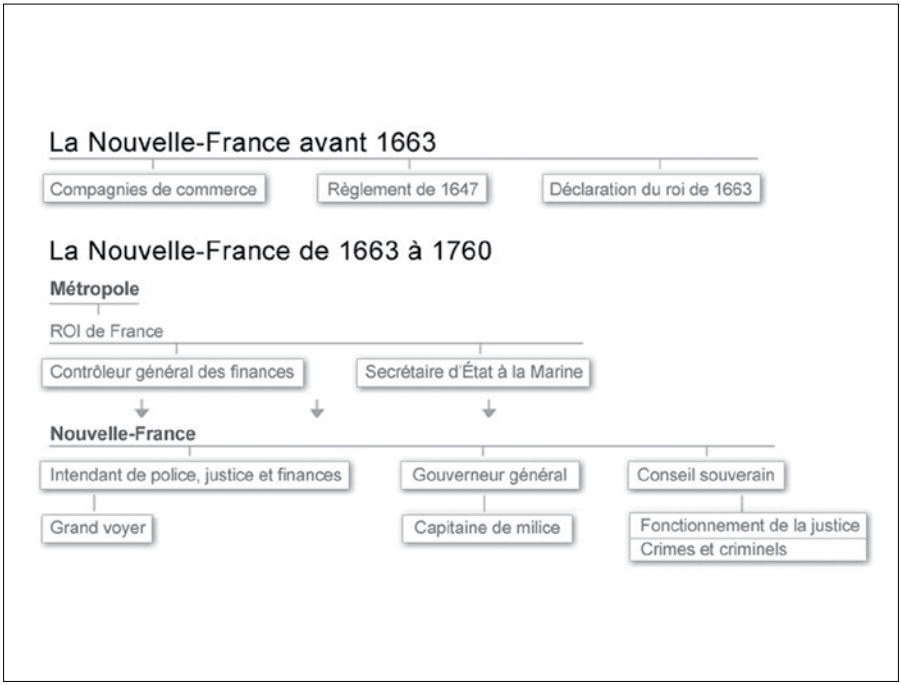

Figure 3 : Charte organisationnelle de la Nouvelle-France.
Source : Bibliothèque et Archives Canada. Nouvelle-France - Horizons nouveaux : histoire d'une terre française en Amérique. Administrer.
Repéré à : http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/exploration-colonisation/nouvelle-france-horizons-nouveaux/Pages/administrer.aspx#1

Les correspondances officielles entre les dirigeants de la métropole et les responsables de la colonie sont, en dépit de la distance et des aléas des voyages transatlantiques, nombreuses, soutenues et riches en enseignements :

> Parmi les inscriptions mobiles qui donnaient forme et une certaine cohérence au monde atlantique français à l'Époque moderne, la correspondance administrative fait partie des plus durables, d'abord comme archive et ensuite dans sa longue vie posthume et historiographique. (Wien, 2009, p. 65)

Dans les mémoires et documents administratifs rédigés essentiellement pour le cabinet du Roi et pour les Secrétaires d'État à la Marine et aux Colonies, les gouverneurs, les intendants, les grands voyers et les membres du Conseil souverain y traitaient des travaux publics, des affaires de finances ou religieuses, du commerce, de l'industrie, des taxes, de jugements rendus, de guerre et de diplomatie, etc. Certains de ces documents, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été rapatriés lors de la Conquête britannique, se retrouvent dans les centres d'archives que nous avons consultés (Gadoury, 2004-2005).

2.1. Les acteurs : gouverneur, intendant, membres du Conseil souverain, officiers militaires

À la dissolution de la Compagnie de la Nouvelle-France en 1663, établie par Richelieu en 1628 pour assurer le développement de la colonie, et comme partie prenante de sa réorganisation bureaucratique, l'administration de Louis XIV crée le Conseil souverain de la Nouvelle-France (devenu Conseil supérieur en 1717). Le Conseil compte le gouverneur, l'évêque et l'intendant (président) ainsi que cinq conseillers choisis par le gouverneur et l'évêque parmi les personnes les plus influentes de la petite noblesse française de la colonie. Le Conseil est aussi un tribunal d'appel en matières civiles et criminelles. Enfin, il a aussi la responsabilité d'« insinuer (enregistrer) les édits, ordonnances et commissions du roi pour les faire reconnaître dans la colonie » (Mathieu, 2001). Les officiers militaires s'ajoutent à cette structure. Aux troupes du régiment Carignan-Salières arrivées dans les années 1660, se sont ajoutées les compagnies franches de la Marine (troupes de la Marine) à partir des années 1680.

2.2. Exemple de support à l'administration civile

L'administration civile utilise une panoplie d'outils pour gérer les affaires courantes : ordonnances, ordres de mission, commissions auprès des officiers, jugements du Conseil souverain, mémoires aux autorités, etc. Nous avons dans notre corpus plusieurs documents avec lesquels les responsables de l'administration civile gèrent les affaires courantes. Nous présentons ici un type de documents produit par cette administration.

Figure 4 : Commission de capitaine et lieutenant-colonel des milices du gouvernement de Québec pour René-Louis Chartier de Lotbinière. Source : BAC. Fonds Famille Lotbinière. MG18 H 64 1 vol. 1, pièce 1, e000102477.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Commission de capitaine et lieutenant-colonel des milices du gouvernement de Québec pour René-Louis Chartier de Lotbinière	2 juin 1673	360 x 470	Trois annelets	E cœur CHAMBON	BAC	Fonds Famille Lotbinière. MG18 H 64 1 vol. 1, pièce 1.

Tableau 3 : Commission par le gouverneur à un militaire.

Le 2 juin 1673, le gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, octroie une commission de capitaine et lieutenant-colonel des milices du gouvernement de Québec à René-Louis Chartier de Lotbinière, « écuyer, seigneur, substitut du procureur général, conseiller, lieutenant-général au siège de la Prévôté et Amirauté de Québec, subdélégué de l'intendant, officier de milice et agent général de la Compagnie de la Colonie » (Vachon, 1991). Il siège au Conseil souverain du 29 mai 1674 au 3 juin 1709 et est nommé membre à vie le 26 avril 1675 (voir Tableau 3 et Figure 4). Nous remarquons le sceau de Frontenac sur l'illustration.

3. LES EFFORTS MISSIONNAIRES ET LES SUPPORTS À L'ÉVANGÉLISATION : LIVRES DE PRIÈRES, DICTIONNAIRES, VOCABULAIRES

Le concile de Trente (1545-1563) a laissé des traces profondes qui se traduisent par une activité religieuse doublée d'une volonté d'uniformisation. Vers la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle prend forme en Europe un mouvement qui vise l'intégration sociale et religieuse. Ce mouvement pose les bases et formule les termes d'un processus d'occidentalisation appelé à marquer profondément la configuration du continent européen. C'est dans cette mouvance que s'inscrit le phénomène missionnaire français. Parallèlement à cette mutation, des théories missionnaires voient le jour. C'est ainsi qu'un vaste projet de société est en marche, appuyé par une utopie religieuse bien française : la « découverte » de l'Amérique, l'ouverture vers le Levant, l'océan Indien et l'Asie soulèvent les passions religieuses. L'Europe missionnaire est en marche : Jésuites, Capucins, Franciscains et Dominicains s'allient aux explorateurs, aux aventuriers et aux marchands. Les terres, souvent françaises, mais quelquefois huronnes, deviennent terres de mission. Il s'agit de reproduire à l'identique les institutions, les lois, les croyances, les pratiques (Deslandres, 2003, p. 22). Les missionnaires utiliseront une diversité de moyens pour parachever leur travail. Le papier devient un outil de propagande. En France, le récit des *Relations des Jésuites*, la correspondance et les manuels de mission auront un impact tangible sur l'art de la mission. En Amérique, les missionnaires sont confrontés aux défis de la conversion, de la sédentarisation et de la francisation des Amérindiens.

3.1. Les acteurs : missionnaires en déplacement, missionnaires sédentaires

Au XVIIe siècle, les missionnaires jésuites français débarquent en Nouvelle-France dans le but d'évangéliser les populations autochtones. Ces missionnaires s'installent dans la vallée du Saint-Laurent, mais ils sont également des explorateurs tenaces qui accompagnent les expéditions organisées dans le but de découvrir de nouveaux territoires et de créer de nouvelles missions afin de conquérir de nouvelles âmes. Pour les néophytes et les nouveaux convertis, le papier représente un aide-mémoire : « Un néophyte […] il nous vint demander vn papier,

nous priant d'y marquer tous les iours : Marqués, difoit-il, les iours de feste, les iours de trauail, les iours qu'on ne mange point de chair, … » (LeJeune et Lalemant [1640-1641], p. 52). Le rôle tangible du papier dans les efforts de conversion se manifeste, entre autres, par l'introduction de deux éléments novateurs. D'une part, les missionnaires ajoutent à leur prédication l'utilisation « des images de papier » (Ragueneau, [1650-1651], p. 94-95), technique qu'ils vont perfectionner avec les années :

> Et pour leur faire entrer dans l'efprit ce qu'il leur difoit, il leur fit paraoitre une belle feüille de papier blanc, qui leur reprefentoit l'integrité, l'innonence, & la pureté de la Foy ; & vne autre toute gaftée & charbonnée, où estoient écrites les calomnies qui fe débitoient contre elle… (Quen, [1655-1656], p. 61).

D'autre part, la maîtrise des langues autochtones les conduit à produire des dictionnaires et des vocabulaires afin de mieux systématiser l'approche de l'« Autre ». Ils deviennent ainsi des linguistes chevronnés et produisent de nombreux ouvrages facilement transportables et susceptibles de les aider à communiquer avec leurs nouvelles ouailles. Ces ouvrages évoluent en fonction de l'adaptation des méthodes de terrain par les Jésuites. Comme le précise Cornelius Jaenen, « Toutes formes de transmission, écrites ou autres, trahissent un certain point de vue et un contexte pour communiquer du sens » (Jaenen, 2004, p. 13). L'utilisation de dictionnaires favorise l'apprentissage des langues autochtones par les missionnaires successifs, leur permettant de rédiger des livres de prières employés dans différentes missions. Ainsi, les Jésuites avaient à leur portée des outils qui, espéraient-ils, leur permettraient de convertir, voire de franciser les autochtones.

3.2. Exemple de support à l'évangélisation : liste de verbes

Un document, daté aux environs de 1668, compile une série de verbes agniers (mohawks) et leur conjugaison (voir Tableau 4). Il est conçu par le père Jacques Frémin, arrivé en Nouvelle-France en 1655 et fondateur avec les pères Jacques Raffeix et Jean de Lamberville de la mission du Sault-Saint-Louis (aujourd'hui Kahnawake) en 1667 (Fenton, 2003). Le document est composé de onze quarts de feuilles cousus au centre dans une reliure du XIXe siècle et inséré entre deux feuillets datés de 1888

selon le filigrane dont ces deux feuillets sont marqués (voir Figure 5). Sur le premier de ces feuillets est écrit :

> *This M.S. dates from about 1668 and is in the handwriting of Father James Fremin S.J. He was born in 1628, and was a native of Meaux, France. He entered the Society of Jesus in 1646 and came to Canada in 1654. He set out for the Mohawk mission in July 1667. He died at Quebec on the 20th July 1697. St. Marys College, Montreal, 2 Nov. 1888*[4].

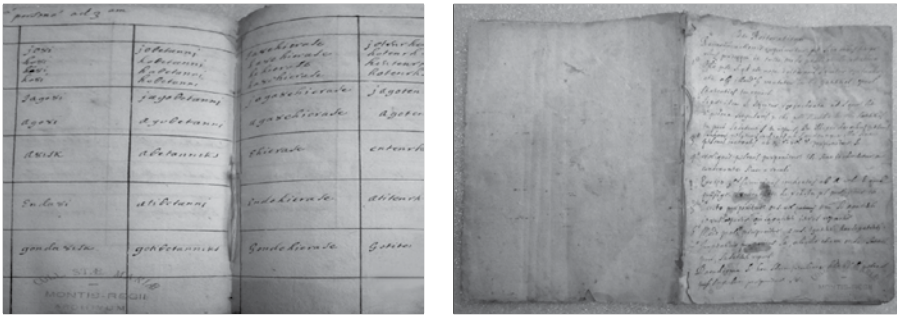

Figure 5 : Verbes mohawks.
Source : Archives des Jésuites du Canada, Maison Bellarmin.
Série D Portfolio 10 : N° 2 pg Q001-2000.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Verbes mohawk	circa 1668	174 x 126		Monogramme G cœur G sommé d'une couronne, au-dessus d'une grappe de raisins	Jésuites	Ser D Portf 10 : No 2 pg Q001-2000

Tableau 4 : Verbes mohawks

4. LE MATÉRIEL D'EXPLORATION ET LES SUPPORTS POUR L'EXPLORATION : CARTES, TRACÉS, PLANS, RAPPORTS ET MÉMOIRES, RÉCITS, JOURNAUX, ETC.

Explorations, prises de possession, commerce avec les nations autochtones, expéditions militaires : la multiplication des traversées continentales se solde par l'édification d'une série de postes royaux et de forts français s'étalant jusqu'aux confins de l'empire. Ces lieux d'échange ou de transition sont aussi des plaques tournantes pour la transmission

de missives, de comptes rendus, d'ordres de mission, etc. Dans cette section, nous présentons un ordre de mission pour un permis d'exploration.

4.1. Les acteurs : explorateurs, voyageurs et militaires en déplacement et/ou en poste dans la colonie

Missionnaires, voyageurs, officiers, mais aussi coureurs de bois et commerçants se déplacent emportant avec eux un des supports indispensables, voire irremplaçables à leurs activités diverses, le papier sur lequel sera consigné l'essentiel de leur travail : état, autorité, fonctions, tâches, activités, notes de terrain, etc. Aux missionnaires engagés dans les voies de l'évangélisation, s'ajoutent ceux qui se font explorateurs ou accompagnent les voyages d'exploration.

4.2. Exemple de support à l'exploration

Cartes, plans et journaux témoignent de l'étendue des déplacements de ces voyageurs et racontent les chemins (généralement des rivières) qu'ils empruntèrent. Dans cette section, nous présentons un permis d'exploration.

4.2.1. Permis d'exploration

Le 13 mai 1693, le sieur Louis Jolliet reçoit un permis pour se rendre aux îles Mingan ainsi qu'à l'île Anticosti « avec 3 hommes d'équipage, à condition de ne pas faire de traite et d'arrêter toute personne qui sera trouvée traitant sans un congé » (voir Tableau 5). Cette ordonnance est signée par le gouverneur Frontenac (voir Figure 6).

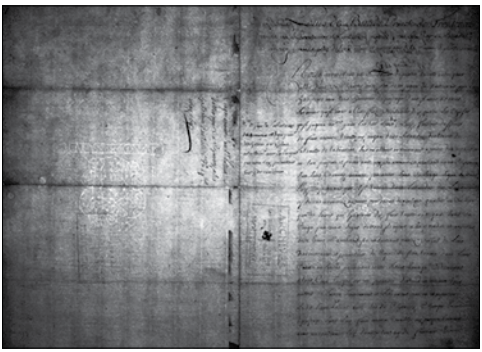

Figure 6 : Permis accordé par M. de Frontenac au sieur Jolliet d'aller aux îles Mingan et Anticosti avec 3 hommes d'équipage, à condition de ne pas faire de traite et d'arrêter toute personne qui sera trouvée traitant sans un congé. Source : BAnQ-Mtl. TL4, S35.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Permis accordé par M. de Frontenac au sieur Jolliet d'aller aux îles Mingan et Anticosti avec 3 hommes d'équipage, à condition de ne pas faire de traite et d'arrêter toute personne qui sera trouvée traitant sans un congé.	13 mai 1693	320 x 410	Armes de Le Tellier	Nom de J. NOURRISSON	BAnQ-Mtl	TL4, S35

Tableau 5 : Permis d'exploration.

5. L'ADMINISTRATION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET LES SUPPORTS À LEUR ADMINISTRATION : LIVRES DE COMPTES, REGISTRES, PROCÈS-VERBAUX, REQUÊTES, CONCESSIONS, ETC.

Nous avons présenté succinctement au chapitre précédent les communautés religieuses établies en Nouvelle-France au XVIIe siècle. Dans la région de Québec, nous retrouvons les Jésuites installés de façon plus continue à partir de 1632, puis les Augustines et les Ursulines arrivées en 1639. À Montréal sont arrivés les Prêtres de Saint-Sulpice en 1657 et les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1659. Bien qu'établies sur l'Île de Montréal depuis 1659, la communauté des Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame a été fondée officiellement en 1698.

Les communautés religieuses sont de véritables institutions avec des tâches administratives dévolues à des membres spécifiques, que ce soit pour le fonctionnement quotidien (éducation, soins aux malades et aux pauvres, activités missionnaires et religieuses, administration des biens de leur seigneurie) ou le « gouvernement » de leur communauté.

Outre les fonctions purement religieuses, les communautés établies en Nouvelle-France ont aussi des occupations reliées à leur mission : se procurer du matériel scolaire, du matériel de prédication, des médicaments, des instruments médicaux, du matériel liturgique, des instruments aratoires, des demandes de fonds, etc. De plus, toutes ces communautés ont reçu un certain nombre de terres et doivent

exercer leur droit de seigneur, ce qui les oblige à produire nombre de contrats notariés en ce sens. Par exemple, entre le début de la gestion de la colonie par la Compagnie des Cent-Associés en 1627 jusqu'à sa dissolution en 1663, environ 10 % des terres concédées en fiefs et arrière-fiefs l'ont été au profit de sept institutions religieuses, soit un total de 1 422 687 ½ arpents. Ce sont les Jésuites, les Sulpiciens, les Ursulines, les Hospitalières de Québec et de Montréal, la Fabrique de la paroisse de Québec et les « sauvages chrétiens » ou les Amérindiens chrétiens de Sillery (Trudel, 1973, p. 531-532). Correspondance auprès des fournisseurs, requêtes, mémoires explicatifs, actes notariés, bref une multitude de documents sont produits pour l'administration des besoins matériels et spirituels. Par exemple, des études sur l'obtention de médicaments, d'outils chirurgicaux, de livres de prières, d'objets religieux, de vêtements sacerdotaux démontrent le soutien de délégués pour ce type d'achats précis.

5.1. Les acteurs : supérieur, supérieure, dépositaire (économe), procureur, seigneur, etc.

Nous avons parlé abondamment du rôle du procureur dans le chapitre précédent. Chez les communautés de femmes, les interventions des responsables des affaires courantes sont la plupart du temps associées à la supérieure ou à la dépositaire. Chez les Augustines, la dépositaire est élue par le Chapitre des Vocales, composé des choristes de dix ans et plus de profession. Les principales responsabilités d'une dépositaire sont d'effectuer les achats ordinaires, la tenue des comptes et des livres de recettes et dépenses et la rédaction des quittances qu'elle soumet à la supérieure pour signature. À titre d'exemple, un extrait des arrêtés de comptes de l'Hôtel-Dieu de Québec présente un acte du notaire Guillaume Audouart rédigé le 20 août 1658 avec les noms des RR. MM. Marie de St-Bonaventure de Jésus, supérieure de la maison-couvent et de l'hôpital de la Miséricorde de Québec, d'Anne de St-Bernard, son assistante, et de Marie Renée-de-la-Nativité, dépositaire, avec les signatures des trois religieuses et du notaire[5]. En 1690, sœur Louise Richard de St-Bernard est dépositaire des biens de la communauté des Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame (CND) et, comme telle, elle a préparé un contrat de quittance qui est rédigé officiellement par le notaire Adhémar[6]. Chez les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, le titre du *Registre des comptes rendus par la Supérieure et*

la dépositaire de l'administration des biens temporel (sic) du Monastère depuis L'Établissement de chaque Supérieure jusqu'à la fin de son triennal (1669-1671) est explicite quant au rôle de la dépositaire en regard des affaires temporelles de la communauté[7].

5.2. Exemple de support à l'administration

Chez les Filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame, nous retrouvons un texte intitulé *Acte de la profession des voeux simples des Sœurs de la Congrégation De Nôtre Dame residentes dans les Missions [de quebec], de L'Isle St.Laurent, Et de la Coste de Beaupré* daté du 5 août 1698 et communément appelé *Vœux de 1698* (voir Tableau 6 et Figure 7).

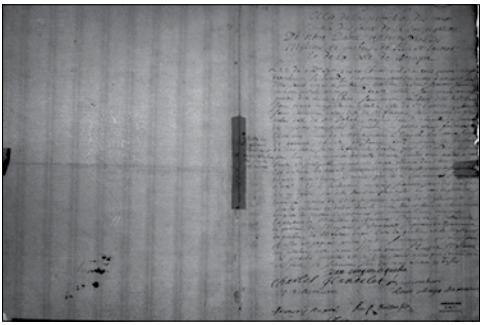

Figure 7 : Acte de la profession des voeux simples des Sœurs de la Congrégation De Nôtre Dame residentes dans les Missions de quebec, de L'Isle St.Laurent, Et de la Coste de Beaupré. Source : Archives Congrégation de Notre-Dame, cote CO06-1A-1008-03.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Acte de la profession des vœux simples des Sœurs de la Congrégation de Nôtre-Dame residentes dans la Mission de quebec, de L'Isle St.Laurent et de la Coste de Beaupré	1698	365 x 470	Cornet sur écu polonais couronné et lettres W R au-dessous pour Wendelin Riehel	Nom de P IOLLY	CND	CND-1008-03

Tableau 6 : Les vœux à la Congrégation de Notre-Dame.

6. LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET LES SUPPORTS AU COMMERCE : PROCURATIONS, MÉMOIRES DE MARCHANDISE, FACTURES ET CONNAISSEMENTS, LETTRES DE CHANGE, OBLIGATIONS, QUITTANCES

Nous avons vu au chapitre précédent le rôle du papier dans les activités d'enregistrement et de consignation de données commerciales. Nous présentons dans cette section deux exemples de supports au commerce.

6.1. Les acteurs : armateurs, négociants, marchands, commis

Les outils au commerce sur support papier sont multiples et diversifiés. Notre recherche démontre que les utilisateurs de ces supports se retrouvent des deux côtés de l'Atlantique selon qu'ils sont les agents dans l'approvisionnement et la circulation des marchandises (armateurs, négociants, marchands, commis, etc.). Ces marchands, qu'ils soient en France ou en Nouvelle-France, sont à la fois les bénéficiaires et les récepteurs de ces marchandises (communautés religieuses, marchands locaux, administration, officiers militaires, etc.).

6.2. Exemple de support au commerce

Avec le XVIIe siècle, les transformations institutionnelles et commerciales deviennent plus radicales à partir de 1675 et de nombreuses conventions sur la protection du commerce colonial ainsi que de nouveaux principes régulateurs sont élaborés par les nations européennes faisant du commerce. La liste des documents produits à cet effet se raffine avec la mise en place de nouveaux textes législatifs qui régissent les règles du commerce : procuration, mémoire de marchandises, facture, connaissement, lettre de change, obligation, quittance, etc.

6.2.1. Un marchand bourgeois de Québec : François Hazeur

Comme nous avons déjà abondamment analysé de multiples documents à ce sujet, nous présentons ici un dossier nommé *Documents concernant les associés (…) de François Hazeur*[8]. François Hazeur, éminent marchand de Québec (1638 ?-1708), est en relation d'affaires avec de nombreux marchands en France et en Nouvelle-France. Il est d'ailleurs directeur de la Compagnie de la Colonie de 1700 à 1706 et conseiller au Conseil souverain de 1703 à 1708. Il réside à Québec. Outre son

beau-père, Pierre Soumande, il est associé avec Charles Aubert sieur de La Chesnaye, le plus important marchand de la Nouvelle-France pour le commerce du bois, des fourrures ainsi que pour les pêcheries. Il devient propriétaire de la seigneurie de La Malbaie pour les deux tiers en 1687 et à part entière en 1700. Il épouse Anne Soumande (fille de Pierre et Simone Côté) à Québec en 1672. Il est intéressant de noter les signatures des témoins au contrat de mariage, incluant celle du gouverneur Frontenac, ce qui, selon Bosher :

> … permit à Hazeur d'accéder au clan influant du clergé catholique et des négociants transatlantiques, dont les familles Grignon et Gaigneur de La Rochelle et plus tard les familles Jung (Bordeaux), Pachot (La Rochelle) et Leber (Montréal et La Rochelle). (Bosher et Service canadien des parcs. Lieux historiques nationaux, 1992, p. 82 ; Jetté, 1983, p. 560)

Dans ce dossier, nous avons analysé une lettre venant de son beau-frère Pierre Soumande De Lorne (Delorme), en provenance de La Rochelle et datée du 9 mai 1687 (voir Tableau 7). Dans sa lettre, Soumande, alors capitaine sur *La Catherine*, raconte un accident causé au navire par un ouragan survenu le 27 novembre 1686 ; navire qui sombra près de Tadoussac à ce moment-là. Ses propriétaires étaient entre autres Mouchard et Guillaume Jung. Il est indiqué sur la missive qu'elle doit être donnée au capitaine Augizeau (Angizeau), c'est-à-dire le capitaine au service de François Hazeur (voir Figure 8)[9].

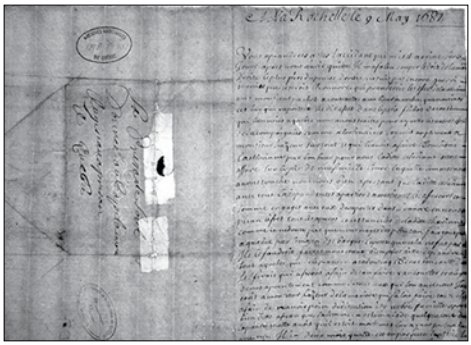

Figure 8 : Dossier François Hazeur : lettre de Pierre Soumande.
Source : BAnQ-QC. P1000, S3, D-951.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Dossier François Hazeur : lettre de Pierre Soumande	La Rochelle, 9 mai 1687	255 x 350	Cœur ; fleur de lis		BAnQ-QC	P1000, S3, D-951

Tableau 7 : Lettre à François Hazeur.

7. LES ENTENTES ENTRE INDIVIDUS ET LES SUPPORTS AUX ENTENTES OU MINUTES NOTARIALES : ACTES D'ÉTAT CIVIL, CONTRATS DE MARIAGE, TESTAMENTS ET DONATIONS, SUCCESSIONS ET TUTELLES, INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS, ETC.

La Nouvelle-France a poursuivi la tradition notariale française en favorisant la rédaction plus uniforme de contrats entre individus, sorte de « face-à-face juridique ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec décrit les archives notariales ou greffes de notaires comme un ensemble des actes rédigés par les notaires au cours de leur vie :

> Ces documents touchent de nombreux aspects de l'activité sociale : vie familiale (contrats de mariage, testaments, inventaires après décès, donations, tutelles et curatelles), questions foncières (ventes, contrats de concession, baux) et autres sujets d'intérêt économique (quittances, obligations, etc.). (*Archives des notaires du Québec des origines à 1937*. Repéré à http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/)

Ces actes sont souvent rédigés en deux, trois ou quatre copies, ce qui en a favorisé la conservation.

7.1. Les acteurs : notaires, greffiers, commis aux greffes, garde-notes et tabellions

Plusieurs appellations sont utilisées par ceux qui rédigent les actes au nom des différentes parties : notaire royal, greffier, commis aux greffes, garde-notes, tabellion (« Officier public qui reçoit & passe les contracts & autres actes. » Dans *Dictionnaire de L'Académie française* [1re éd.]. Repéré

à http://portail.atilf.fr/dictionnaires/onelook.htm). Selon J.-Edmond Roy, dans sa magistrale étude sur le notariat au Québec :

> … ce fut en 1647 que, pour la première fois, le titre de notaire royal fut pris dans les actes par Laurent Bermen et Lecoustre, bien qu'ils n'aient jamais reçu de commission leur octroyant ce titre. Avant cette date, c'est l'intitulé Commis au greffe et tabellionnage ou encore commis au greffe et tabellion qui domine. (Roy, 1899, p. 49)

En 1663, le tout nouveau Conseil souverain nomme Jean Gloria premier notaire royal de la Nouvelle-France, établissant ainsi la distinction entre notaire royal et notaire seigneurial : « Un notaire royal avait le droit de pratiquer dans toute l'étendue du gouvernement où il était appointé tandis que le notaire seigneurial ne pouvait dépasser le domaine de son seigneur » (Roy, 1899, p. 51). Ce n'est qu'à partir de cette date, avec la création du Conseil souverain et l'établissement de la justice royale, que la profession de notaire devient reconnue. Le Conseil nomme les notaires, les huissiers et les greffiers. Le greffier a la responsabilité des registres du Conseil souverain : « il rédige les procès-verbaux et assume la garde des papiers et effets déposés en preuve » (Mathieu, 2001, p. 106).

7.2. Exemple de support aux ententes ou minutes notariales

La présence d'un notaire, ou de ce qui en tient lieu, pour la rédaction des contrats est confirmée tant pour les ententes entre individus que pour des entreprises ou des communautés religieuses.

7.2.1. Concession de terre à un particulier : notaire Pierre Duquet

Pierre Duquet (1643-1687) fut notaire royal à Québec. Il acheta le greffe du notaire Guillaume Audouart et, bien qu'il n'eut que vingt ans, il fut confirmé dans ses fonctions de notaire royal par le Conseil souverain le 31 octobre 1663. Nous avons repéré un acte collationné en 1684 par Pierre Duquet, notaire royal, établi à partir de l'original en date du 28 novembre 1649 au sujet d'une concession de terre par le gouverneur Louis D'Ailleboust à Jean Sauvaget, habitant les Trois-Rivières (voir Tableau 8 et Figure 9)[10].

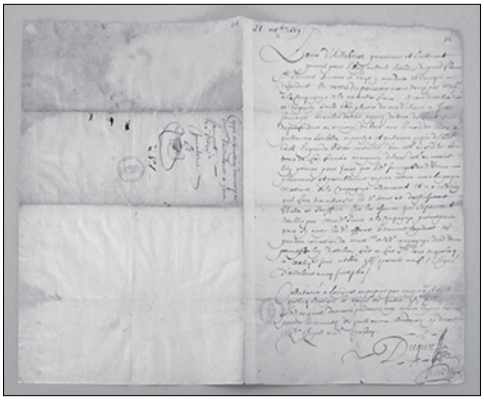

Figure 9 : Concession de terre par le gouverneur Louis D'Ailleboust à Jean Sauvaget. Signé D'Ailleboust. « Collationné à l'original en papier par moy no. Royal à quebecq … ». Signature Duquet. Fait à Québec. Source : BAC. MG8, F61, p. 26-27.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Concession de terre par le gouverneur Louis D'Ailleboust à Jean Sauvaget. Signé D'Ailleboust. « Collationné à l'original en papier par moy no. Royal à quebecq le … juillet … ».	Juillet 1684	343 x 415	Trois annelets. La marque surmonte le mono-gramme P F	B RODIER en cartouche	BAC	MG8, F61, p. 26-27 MIKAN : 2401357

Tableau 8 : Concession de terre à un particulier : notaire Pierre Duquet.

8. LA CORRESPONDANCE DES PARTICULIERS ET LES SUPPORTS : LETTRES, JOURNAUX

La place de la correspondance en Nouvelle-France a fait l'objet de peu d'études. Celles-ci ont tout de même mis en évidence la valeur littéraire et/ou historique des lettres qui expriment une présence aux

gens, à l'environnement, aux événements. Dans le contexte de ces travaux, lorsqu'il est question de correspondance, les noms de Marie de l'Incarnation et d'Élizabeth Bégon émergent dans toutes les études sur les écrits de la Nouvelle-France. Les lettres de Marie de l'Incarnation sont davantage destinées à la publication que la correspondance privée entre madame Bégon et son gendre (Laflèche, 2000, p. 17). Peu d'études ont été réalisées sur le sujet. Dans sa recherche sur le thème des sentiments à l'intérieur du cadre de la famille, Lorraine Gadoury utilise la correspondance familiale pour illustrer l'évolution des attitudes et des valeurs des membres des familles de l'élite canadienne (Gadoury, 1998, p. 70). À travers ces lettres, nous pouvons reconstituer des pans de l'histoire quotidienne des habitants de la colonie, ponctuée par les aléas des guerres, des fléaux, des arrivages ou des départs des navires. Dans cette catégorie, notre corpus comporte quelques documents produits par l'administration, mais peu de lettres échangées entre individus.

8.1. Les acteurs : épistoliers

La collection Baby nous offre une série de lettres de la famille D'Aillebout (D'Aillebout) à leurs proches (Fauteux, 1917 ; Gadoury, 1982 ; Jetté, 1983, p. 4-5). Ces lettres décrivent assez bien leurs préoccupations, leurs déplacements et leurs relations avec d'autres officiers en poste.

8.2. Exemple de support épistolier : sept lettres de la famille d'Aillebout

De ces sept lettres, écrites sur une période de deux ans, soit de 1717 à 1719, il est difficile de départager l'original (ou première lettre) des copies. Ces lettres, écrites et signées par leur auteur, peuvent avoir été produites à un ou plusieurs exemplaires, suivant les aléas du courrier : « … [les individus] se protégeaient en envoyant plusieurs copies des lettres importantes par le biais de divers messagers et diverses voies, presque toujours non officielles » (Gadoury, 1998, p. 52). Les missives portent au verso (par rapport au recto qui présente le texte de la lettre), une fois le feuillet plié adéquatement, l'adresse du destinataire comme le veut l'usage de l'époque. Notre analyse des documents a bien sûr porté sur le papier utilisé tout en essayant de

préciser quels membres de la famille d'Ailleboust sont engagés dans ces envois épistolaires.

Cinq lettres sont adressées à « Madame Ma très chère Mère », « Madame et très chère Mère » ou « Madame et très honorée Mère » avec comme destinataire sur l'enveloppe « Madame d'Argenteuil ». Une sixième lettre indique « Ma très chère Sœur ». Dans deux cas sur six, il est ajouté « Montréal » comme destination. La destinataire est sans doute Marie-Louise Denis (fille de Pierre et Catherine LeNeuf), qui a épousé Pierre d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil (fils de Charles et de Catherine LeGardeur), le 4 novembre 1687 à Québec. D'où l'appellation « Madame d'Argenteuil ». Le couple a quatorze enfants (Gadoury, 1998, p. 58). Il est d'intérêt de noter que six des sept lettres datent de l'automne 1719, mais cela peut n'être dû qu'à un concours de circonstances relié à la conservation et à l'achat de cette correspondance.

Les tableaux qui suivent renvoient à trois de ces sept lettres. Nous indiquons les données tirées de la description telle que mentionnée dans l'instrument de recherche de la collection Baby : la date inscrite sur la lettre, le nom de l'expéditeur, le lieu d'expédition, le destinataire et la destination ainsi que la cote attribuée au document[11].

8.2.1. Trois lettres de Charles Joseph d'Ailleboust

Ces trois lettres sont signées « d'Aillebout », vraisemblablement Charles Joseph d'Ailleboust, toutes trois en provenance de Louisbourg où il était arrivé après son départ de Québec mentionné dans la deuxième lettre ci-dessous. Deux lettres portent la même date, soit le 20 novembre 1719. Dans la première, destinée à sa mère, il écrit : « Depuis que je suis parti de quebec, je suis fort inquiet pour Dargenteuil [Louis, sieur d'Argenteuil mentionné plus haut ?] qui nest point encor arriver » (voir Tableau 9). Mention est faite de Mlle Catignon, (Marie-Anne ou Jeanne-Gabrielle) et d'un envoi de pelleteries qu'il a achetées, d'une procuration pour l'année prochaine, de quelque argent, d'un mémoire à accomplir ; il donne des nouvelles de Decouagne (probablement Jean-Baptiste) qui a été fait lieutenant ; il est fait mention de De Pontchartrain et de Monsieur de Ramesay pour sa lieutenance (sans doute Charles-Hector, sieur de la Gesse), etc. (voir Figure 10).

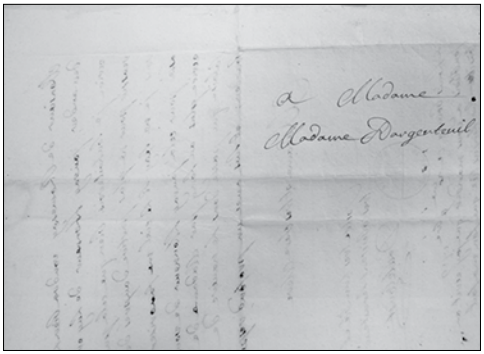

Figure 10: Première lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg : à sa mère.
Source : Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3170.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Première lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg : à sa mère	20 novembre 1719	340 x 222	Initiale T		Baby	U 3170

Tableau 9: Première lettre de Charles Joseph d'Ailleboust.

La seconde de ces trois lettres, portant l'entête « Mademoiselle », que nous identifions comme étant probablement Mlle Catignon mentionnée dans la lettre à sa mère, est datée de la même journée (voir Tableau 10 et Figure 11). Il s'agit plus spécifiquement de Marie-Anne (née en 1683) ou de Jeanne-Gabrielle (née en 1688) Catignon (filles de Charles et Jeanne Delestre), dont le père est marchand dans la basse-ville de Québec et garde-magasin du roi. La famille serait passée en France en 1690 (Jetté et Université de Montréal, 1983, p. 208). Leur frère, Jean-Jacques, est négociant à La Rochelle et en société avec des négociants de Québec ((Bosher et Service canadien des parcs, 1992, p.54). Ce qui explique peut-être la mention dans la lettre de d'Ailleboust du sieur Bourdon dont nous avons parlé au chapitre précédent et, selon d'Ailleboust, présentement commandant de la *Marie-Joseph*. Il mentionne également dans la lettre : « ma procuration pour toucher mes appointement de lanné (*sic*) prochaine, quelque argent et quelque peltrie (*sic*) que vous aurez la bonté de vendre a mon profit… »[12].

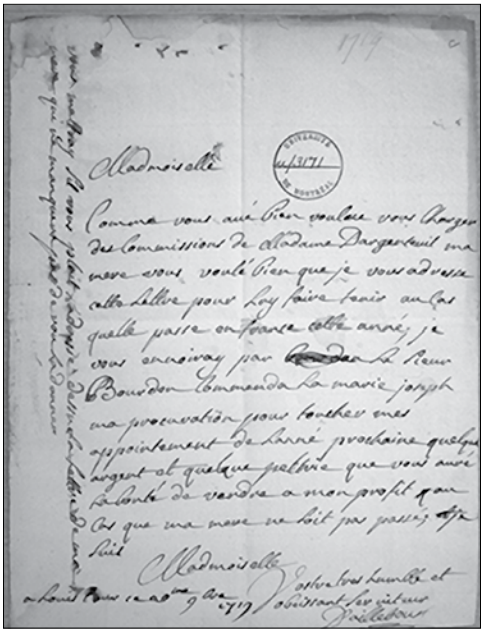

Figure 11 : Deuxième lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg : à Mademoiselle. Source : Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3171.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Deuxième lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg : à Mademoiselle	20 novembre 1719	170 x 220	Armoiries et nom de L LAROCHE		Baby	U 3171

Tableau 10 : Deuxième lettre de Charles Joseph d'Ailleboust.

La troisième et dernière lettre, toujours de la main de d'Ailleboust, est datée du 28 novembre de la même année (voir Tableau 11 et Figure 12). Il remercie sa mère pour les nouvelles au sujet de son frère d'Argenteuil pour lequel il était inquiet. Il mentionne également certaines avances monétaires qu'il a faites pour un navire à affréter. Il signe toujours « Votre très humble et très obéissant serviteur ».

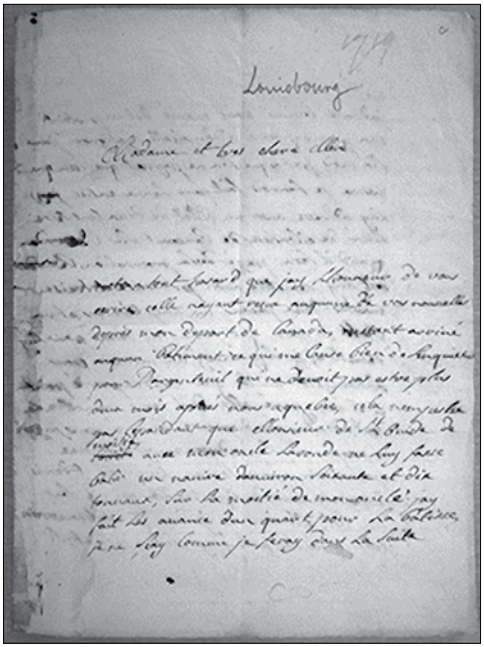

Figure 12 : Troisième lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg : à sa mère. Source : Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3172.

TITRE	DATE	DIMENSIONS	MARQUE	CONTREMARQUE	SOURCE	COTE
Troisième lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg : à sa mère.	28 novembre 1719	345 x 223		L LAROCHE	Baby	U 3172

Tableau 11 : Troisième lettre de Charles Joseph d'Ailleboust. Source : Université de Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Collection Baby, cote U 3172.

Il est à noter que ces trois lettres, en provenance de Louisbourg et rédigées à huit jours d'intervalle, sont écrites sur des feuillets qui présentent trois marques ou contremarques différentes. Ceci laisse supposer qu'il s'agissait de papier en provenance de différents moulins ou produit à des périodes différentes.

CONCLUSION

Nous avons voulu démontrer de quelle manière le papier s'avérait être un support indispensable à la colonie dans ses diverses activités administratives et de la vie courante. C'est à partir de notre corpus d'analyse que nous avons établi cette série d'activités, qui inclut un nombre saisissant de fonctions et de responsabilités, tout en s'adressant à une multitude de gens qui composent les diverses couches de la population de la Nouvelle-France. Les administrations civile et religieuse, les activités commerciales et missionnaires, l'exploration, les contrats divers et la correspondance entre individus sont autant de modes d'expression des besoins de la colonie en développement. Par la production d'actes générés par ces activités, nous sommes amenés à considérer le papier comme un véhicule essentiel de prises de décision, de données à consigner, de renseignements à fournir, d'opinions à formuler, de mémoire à conserver.

Grâce au papier d'écriture, nous voyons un gouverneur offrir une commission à un lieutenant, nous sommes témoins des agissements du Conseil souverain ou encore du rôle du lieutenant de Montréal dans une querelle entre habitants. La tâche d'évangélisation des populations autochtones a permis la conception d'ouvrages de linguistique et de transcription (vocabulaires, dictionnaires, livres de prières, etc.) qui n'auraient pas vu le jour sans ce support malléable et docile qu'est le papier. Les rapports d'exploration, les tracés et les cartes n'auraient pu donner une idée du continent, de ses fleuves, ses lacs, ses montagnes et ses villages si la possibilité de les dessiner sur le support papier n'avait existé. Que ce soit pour les marchands ou les notaires, il aurait été impossible d'effectuer les transactions devenues de plus en plus complexes avec l'introduction de nouvelles lois et réglementations. En somme, avec l'accès au papier d'écriture, une colonie s'est développée, s'est renouvelée, s'est agrandie.

Céline Gendron

NOTES

1. Au moment de la rédaction de cet article, Mme Gendron était doctorante à l'École de Bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

2. La base de données PISTARD (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ]) a numérisé 47 000 pièces et dossiers antérieurs à 1764. Dans le cadre du Projet Champlain 2004 qui visait à souligner le 400e anniversaire de la présence française en Amérique, plus de 445 000 pages de documents du Régime français disponibles dans les différents centres de BAnQ ont été ajoutées à la base de données.

3. Les vergeures, les pontuseaux et le filigrane sont bien représentés sur cette figure.

4. Archives des Jésuites au Canada. Collection d'archives anciennes du Collège Ste-Marie. Cote Q-0100, 2000.

5. Archives du Monastère des Augustines. Documents – 1636-1753 *Arrêtés de comptes et quittances*. Extraits des arrêtés de comptes de l'Hôtel-Dieu. Cote F1-K1, 1/4.

6. Archives Congrégation de Notre-Dame - Montréal (CO06-A-3A-09-1581).

7. Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, Montréal. *Registre des comptes rendus par la Supérieure et la dépositaire de l'administration des biens temporels.* Cote 2A7/1.

8. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives de Québec. *Documents textuels*. Cote P1000, S3, D-951.

9. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Centre d'archives de Québec. *Documents textuels*. Cote P1000, S3, D-951.

10. Bibliothèque et Archives Canada. Cote MG8, F61, vol. 1, p. 26-27 ; No MIKAN : 2401357.

11. Voir Université de Montréal. Division de la gestion de documents et des archives. *Fonds Louis-François-Georges Baby* (P58). La série P58/U qui va de 1649 à 1905 comprend 12 755 pièces de documents textuels. Elle est composée de la correspondance de la famille Baby ainsi que de toute celle acquise par le juge Baby pour sa collection de documents. Elle est classée d'abord par auteur de la correspondance et ensuite par ordre chronologique. Repéré à http://www.archiv.umontreal.ca/p0000/P0058DS.html

12. Collection Baby, cote U 3171.

BIBLIOGRAPHIE

ADHÉMAR. (1690). *Contrat de quittance.* Fonds du notaire Adhémar (CO06-A-3A-09-1581). Archives Congrégation de Notre-Dame, Montréal, Québec, Canada.

AUDOUART, G. (1658). *Documents – 1636-1753 Arrêtés de comptes et quittances.* Extraits des arrêtés de comptes de l'Hôtel-Dieu (F1-K1, 1/4). Archives du Monastère des Augustines, Québec, Québec, Canada.

BIASI, P.-M. de. (1999). *Le papier : une aventure au quotidien*. Paris, France : Gallimard.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. Archives des notaires du Québec des origines à 1937. Repéré à http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/

BOSHER, J. F. et Service canadien des parcs. Lieux historiques nationaux. (1992). *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760 : dictionnaire biographique*. Ottawa, Ontario : Lieux historiques nationaux, Service des parcs, Environnement Canada.

D'AILLEBOUST, C. J. (1719a). *Lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg à sa mère*. Fonds Louis-François-Georges Baby (U 3170). Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.

D'AILLEBOUST, C. J. (1719b). *Lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg à sa mère.* Fonds Louis-François-Georges Baby (U 3172). Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.

D'AILLEBOUST, C. J. (1719). *Lettre de Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg à Mademoiselle.* Fonds Louis-François-Georges Baby (U 3171). Division de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada.

DESLANDRES, D. (2003). *Croire et faire croire : les missions françaises au XVIIe siècle (1600-1650)*. Paris, France : Fayard.

DETERSANNES, G. (1981). *L'Histoire de France en filigranes [publié par le] Musée de l'affiche et du tract*. Paris, France : Publications du Musée de l'affiche et du tract.

DOIZY, M.-A. et FULACHER, P. (1997). *Papiers et moulins des origines à nos jours*. (nouv. éd.). Paris, France : Art & métiers du livre éd.

DUQUET, P. (1649). *Concession de terre par le gouverneur Louis D'Ailleboust à Jean Sauvaget.* Collection de la ville de Québec (MG8, F61, vol. 1, p. 26-27 ; No MIKAN : 2401357). Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

FAUTEUX, A. (1916). *Les bibliothèques canadiennes : étude historique*. Montréal, Québec : Arbour & Dupont.

FENTON, W. M. (2003). Joseph-François Lafitau. Dans *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. 3). Université Laval/University of Toronto. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/lafitau_joseph_francois_3F.html

FRÉMIN, J. (1668). *Série de verbes agniers et leur conjugaison.* Collection d'archives anciennes du Collège Ste-Marie (Série D Portfolio 10 : No 2 pg Q001-2000). Archives des Jésuites au Canada, Montréal, Québec, Canada.

GADOURY, L. (1982). *Une famille noble en Nouvelle-France : les D'Ailleboust*. (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.

GADOURY, L. (1998). *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII*e *siècle*. Montréal, Québec : Hurtubise HMH.

GADOURY, L. (2004-2005). Une ère nouvelle pour les archives en Nouvelle-France. *Archives, 36*(1), 11-27.

GAGNON-ARGUIN, L. et MAS, S. (2011). *Typologie des dossiers des organisations : analyse intégrée dans un contexte analogique et numérique*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

GALARNEAU, C. (2001, mai). Le premier siècle de l'imprimé au Québec (1764-1870). Dans J. Michon, J.-Y. Mollier, GRELQ et Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Centre d'histoire culturelle des

sociétés contemporaines (dir.), *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000 : actes du colloque international, Sherbrooke 2000* (p. 79-83). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval et Paris, France : L'Harmattan.

HAZEUR, F. (1687). *Documents textuels* (P1000, S3, D-951). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec, Québec, Canada.

HUNTER, D. (1943). *Papermaking : the history and technique of an ancient craft* (1st ed.). New York, New York : A.A. Knopf.

JAENEN, C. J. (2004). Les premiers contacts des nations autochtones avec la culture de l'imprimé. Dans P. L. Fleming, G. Gallichan, C. Gerson, Y. Lamonde, et J. Michon (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* (vol. II, p. 13). Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

JETTÉ, R. (1983). *Dictionnaire généalogique des familles du Québec.* Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

LABARRE, E. J. et SWETS & ZEITLINGER PUBLISHERS. (1952). *Dictionary and encyclopaedia of paper and paper-making : with equivalents of the technical terms in French, German, Dutch, Italian, Spanish & Swedish*. (2nd éd.). Amsterdam, Holland : Swets & Zeitlinger.

LAFLÈCHE, G. (2000). *Bibliographie littéraire de la Nouvelle-France*. Laval, Québec : Éditions du Singulier.

LAHAISE, R. et VALLERAND, N. (1999). *La Nouvelle-France, 1524-1760* (nouv. éd. rev. et corr.). Outremont, Québec : Lanctôt.

LE JEUNE, P. et LALEMANT, J. (1642). [1640-1641] *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, es années 1640 et 1641 : envoyée au R. Pere provincial de la Compagnie de Jesus, de la province de France par le P. Barthelemy Vimont de la mesme compagnie, superieur de la residence de Kebec*. Paris, France : Chés Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du roy.

MATHIEU, J. (2001). *La Nouvelle-France : les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècles*. (2e éd.). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.

NICOLAÏ, A. (2009). *Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France (1300-1800) : Périgord, Agenais, Angoumois, Soule, Béarn.* (reprise de l'édition originale 1935). Bordeaux, France : Delmas éd. et Monein, France : Éditions PyréMonde.

QUEN, J. de. (1657). [1655-1656]. *Relation de ce qui s'est passé en la mission des peres de la Compagnie de Jesus, au pays de la Nouvelle France, és années 1655 & 1656 : envoyée au R.P. Louis Cellot, provincial de la Compagnie de Jesus, en la province de France*. Paris, France : Chez Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du roy, & de la reyne, … et Gabriel Cramoisy.

RAGUENEAU, P. (1652). [1650-1651]. *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable és missions des peres de la Compagnie de Jesus, en la Nouvelle France, es annees 1650 & 1651 : envoyée au R.P. provincial de la province de France*. Paris, France : Chez Sebastien Cramoisy, imprimeur ordinaire du roy & de la reyne, et Gabriel Cramoisy.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH. (1669-1671). *Registre des comptes rendus par la Supérieure et la dépositaire de l'administration des biens temporels* (2A7/1). Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, Montréal, Québec, Canada.

ROY, J. E. (1899). *Histoire du notariat au Canada, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Lévis, Québec : La Revue de Notariat.

TRUDEL, M. (1973). *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, Ontario : Éditions de l'Université d'Ottawa.

UNIVERSITY OF CHICAGO. THE ARTFL PROJECT. Dictionnaire de L'Académie française [1re éd.]. Repéré à http://portail.atilf.fr/dictionnaires/onelook.htm

VACHON, A. (1991). Chartier de Lotbinière, René-Louis. Dans *Dictionnaire biographique du Canada* (vol. 2). Université Laval/University of Toronto. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/chartier_de_lotbiniere_rene_louis_2F.html

WIEN, T. (1991). *Rex in fabula* : travailler l'inquiétude dans la correspondance adressée aux autorités métropolitaines depuis le Canada (1700-1760) *Outre-mers : Revue d'Histoire, 97*(362-363), 65-85.

Théâtre à Montréal, 1825-1930 : un récit visuel mettant en scène des documents patrimoniaux

DANIELLE LÉGER
Bibliothécaire responsable de collections, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Un individu lie la métropole montréalaise à l'assassinat d'Abraham Lincoln : il se nomme John Wilkes Booth. Ce comédien américain a joué au début des années 1860 sur la scène de la principale salle de spectacle montréalaise de l'époque, le Théâtre Royal de la rue Côté. Selon certains, un séjour au Saint Lawrence Hall en octobre 1864 aurait permis à Booth – plus discrètement cette fois – de rencontrer des militants pro-sudistes réfugiés à Montréal, en vue de l'attentat commis le 14 avril 1865 au Ford's Theatre de Washington.

D'une certaine manière, John Wilkes Booth est aussi l'étincelle qui a amené BAnQ à verser dans Story Maps un récit visuel sur l'histoire des lieux de théâtre à Montréal entre 1825 et 1930. En effet, le séduisant parcours cartographique sur l'assassinat d'Abraham Lincoln mis en ligne par Esri, le développeur de Story Maps, nous a d'emblée convaincus du potentiel de cet outil pour notre projet de diffusion sur le Web[1]. Avec la version gratuite de cette application développée en mode logiciel libre, il nous est apparu possible de produire un récit évocateur qui jumelle la géographie de Montréal, des textes narratifs et des images.

Conçu dans l'esprit d'une contribution de BAnQ au 375e anniversaire de la fondation de Montréal, *Théâtre à Montréal, 1825-1930* documente le rôle clé joué par la métropole montréalaise en tant que cité du spectacle. Cette ressource Web puise dans les collections patrimoniales et fonds d'archives de BAnQ. Elle se veut tous publics, avec le souhait que chacun puisse y trouver son compte, qu'il soit simple curieux, amateur d'images, créateur, étudiant ou spécialiste. Au cœur du projet : une quarantaine de lieux de théâtre et leur histoire depuis l'inauguration du premier Théâtre Royal (1825) jusqu'au tout début de la crise économique qui marquera les années 1930. L'approche retenue ? Côté cour : un projet de recherche-diffusion sur l'histoire culturelle, sociale et commerciale du théâtre à Montréal. Côté jardin : un maillage étroit entre les ressources et expertises de BAnQ et celles des milieux universitaires. En lever de rideau : deux interfaces Web accessibles sans frais qui misent sur la localisation géographique.

1. POURQUOI LE THÉÂTRE ?

Au Québec, le domaine théâtral repose sur trois groupes-clés : un réseau dynamique de créateurs-diffuseurs, une communauté active de chercheurs et un public enthousiaste. BAnQ côtoie activement ces milieux dans divers contextes. À titre d'exemples, des échanges fructueux se poursuivent avec des instances tels le Centre des auteurs dramatiques (CEAD), la Société québécoise d'études théâtrales (SQET), la Théâtrothèque du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), les Théâtres Associés inc. (TAI), l'École nationale de théâtre du Canada et la Maison Théâtre. L'instauration du dépôt légal des programmes de spectacles et son application, amorcée en 2004, interpellent diffuseurs et chercheurs. Des rencontres-découvertes autour des collections patrimoniales en théâtre et la diffusion numérique de ces dernières jettent de multiples passerelles entre les publics – amateurs ou spécialisés – et ce riche patrimoine.

Les arts du spectacle constituent un sujet porteur quand vient le temps de documenter l'histoire culturelle, sociale et commerciale d'une société. À la fois pôle de création et industrie culturelle, au croisement du répertoire et des avant-gardes, ce champ d'activité génère des corpus documentaires multiformes et fascinants dotés « d'une remarquable faculté d'adaptation à l'événement, au goût du jour » (La Gorce, 1996, p. 9). Pourtant, pour

toutes sortes de raisons, ce pan du patrimoine d'intérêt québécois est encore largement inexploré, tant par les chercheurs que par les diffuseurs.

Des incursions du côté de la musique, de l'opéra, du cirque et du cinéma émaillent le récit visuel sur le théâtre créé par BAnQ. Au départ, nous souhaitions intégrer le théâtre musical, et tout particulièrement l'opéra. Bien vite, dès le début des travaux de recherche, nous avons réalisé que nous ne pouvions parler de la salle de l'Orpheum sans mentionner les récitals organisés par l'impresario Joseph-Albert Gauvin ; ni passer sous silence les spectacles de cirque au Jardin Guilbault (Figure 1) ; ni ignorer les liens, empreints de complicités ou de rivalités, qui se tissent entre théâtre et cinéma à compter des années 1890. Nous ne pouvions non plus laisser dans l'ombre la place de la chanson au théâtre. Nous avons donc délibérément choisi de témoigner des métissages entre les multiples arts du spectacle qui marquent la destinée des lieux de théâtre à Montréal.

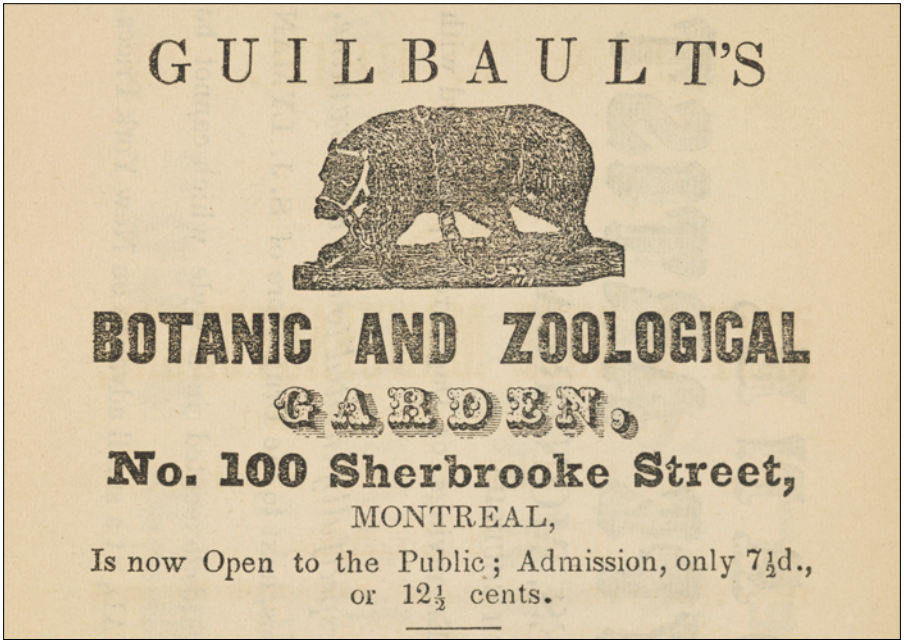

Figure 1 : Publicité tirée du livre de MACKAY, R. W. S. (1854). *The Stranger's guide to the cities and principal towns of Canada.* Montreal : C. Bryson, p. 139. Source : BAnQ, Collection nationale, 917.14042 S8975 1854.

Pourquoi se confiner à 105 ans d'histoire ? Par réalisme d'abord, compte tenu du foisonnement de la création théâtrale plus récente. Également en raison du droit d'auteur, puisqu'il nous fallait limiter les démarches d'obtention des droits pour les documents qui ne sont pas du domaine public. La fondation du Théâtre Royal-Molson en 1825 – considéré comme la première salle de spectacle permanente à Montréal – s'est vite imposée en début de période. Pour faire un beau siècle tout rond, l'année 1925 avait d'abord été retenue comme date butoir. Toutefois, au fil des travaux, une balise plus naturelle, plus significative s'est imposée avec l'année 1930 puisqu'elle marque le début de la Crise économique et l'arrivée de la radio qui va bouleverser significativement les habitudes culturelles du public et la vie des théâtres montréalais. Compte tenu des droits déjà négociés par BAnQ, le projet a suscité des démarches auprès de quelques titulaires de droit (notamment le Théâtre du Nouveau Monde, les Archives des Jésuites au Canada et le YIVO Institute for Jewish Research de New York).

2. UN PROJET DE RECHERCHE-DIFFUSION

Investie d'une mission évoquant par moments celle de l'archéologue, l'équipe du projet *Théâtre à Montréal, 1825-1930* a mis au jour plusieurs sources méconnues ou oubliées, certaines affectées par l'absence de numérisation ou un déficit de signalement. Un esprit de convergence entre archives, bibliothèques et musées a également balisé le projet. Les documents sont ici traités à la fois comme des illustrations, des sources et des artefacts. Ces manifestations de la culture matérielle assument la part visuelle du récit, alimentent l'interprétation historique (véhiculée à son tour par les commentaires écrits qui accompagnent chacune des illustrations) et agissent comme des artefacts, témoins directs d'une époque révolue.

Finalement, les trois quarts des quelque deux cents documents retenus proviennent de neuf des collections d'imprimés publiés détenus par BAnQ ; une cinquantaine provient de ses fonds d'archives. Avec le quart des visuels, l'ensemble documentaire qui domine cette sélection est sans conteste la collection patrimoniale de programmes de spectacles. Toutefois, avec près de cent vingt images, les documents iconographiques (affiches, cartes postales, illustrations et photographies) comptent pour près de 60 % de l'ensemble total. En écho à la perspective sociale et commerciale adoptée, nous avons pris soin d'inclure des caricatures et du matériel publicitaire.

La numérisation récente en mode plein texte de plusieurs revues, journaux et programmes de spectacles propulse la recherche vers des résultats inespérés, parfois inédits. Dans les coulisses de ce projet d'histoire appliquée, plusieurs autres documents patrimoniaux ont appuyé nos recherches. Les annuaires Lovell et les plans d'assurance incendie ont notamment permis une géolocalisation aussi précise que possible des lieux de théâtre et de certains sites voisins étroitement rattachés à la vie des théâtres et à l'expérience des spectateurs (restaurants, hôtels, commerces, etc.).

Le récit visuel proposé ouvre une fenêtre sur une histoire mouvementée, ponctuée d'initiatives parfois éphémères (Théâtre des Variétés, Théâtre de la Renaissance, Café-concert Eldorado). On y croise des salles prestigieuses (Academy of Music, His/Her Majesty's Theatre), des salles populaires (Théâtre Royal-Côté), des lieux de divertissement polyvalents (Crystal Palace, Jardin Guilbault, Parc Sohmer), des salles institutionnelles (Mechanics' Hall, Gesù), des lieux culturels emblématiques (Monument-National, Théâtre National). Plusieurs de ces édifices ont disparu, certains ont toujours pignon sur rue et d'autres ont conservé leur vocation initiale, tel le Théâtre Saint-Denis.

Figure 2 : Armand Leclaire incarnant Tit-Toine dans *Le Cœur d'un Métis*.
Photographie de Jos Grenier photo, Montréal, vers 1920.
Source : BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Fred Barry et Bella Ouellette, MSS446,S3,SS1,D2,P1.

On a délibérément choisi de parler de célébrités comme la cantatrice d'origine québécoise Emma Albani, la grande tragédienne française Sarah Bernhardt, qui a visité Montréal à neuf reprises, et le réputé illusionniste Harry Houdini, dont le décès n'est certes pas sans lien avec son escale dans la métropole en 1926, mais aussi de figures moins connues du grand public, tels John Bolingbroke Sparrow, Paul Cazeneuve, Georges Gauvreau et Armand Leclaire (Figure 2). Il y est aussi question des pratiques sociales, commerciales et culturelles entourant l'activité des théâtres, du théâtre yiddish aux chapeaux des spectatrices, sans oublier le contrôle new-yorkais sur les salles montréalaises. La présence des spectateurs et des gens de théâtre dans les restaurants et les hôtels de la métropole est l'objet de quelques capsules.

3. UN RICHE PATRIMOINE ICONOGRAPHIQUE

Le recours aux images instaure un rapport à la fois affectif et cognitif où se conjuguent le plaisir immédiat de la perception et l'acquisition de connaissances. Bien implantée en milieu muséal, cette approche gagne actuellement en faveur dans le champ des sciences humaines et dans les approches didactiques préconisées en milieu scolaire, notamment pour l'apprentissage de l'histoire. Les documents iconographiques gagnent peu à peu leurs lettres de noblesse en tant que sources historiques à part entière.

Dans le domaine des études théâtrales, les chercheurs ont longtemps privilégié les sources textuelles, préconisant une histoire littéraire, tournée vers les textes dramatiques. La prise de conscience de l'intérêt des sources iconographiques pour la recherche et l'enseignement en théâtre aurait commencé à émerger vers la fin des années 1950[2]. Plus récemment, l'étude des imprimés éphémères (publicités, affiches, programmes de spectacles, etc.) semble emprunter une évolution analogue (Figure 3). « L'histoire est changeante, les images sont multiples, mais l'observation des liens qui les unissent est féconde », écrit Annie Duprat (2007, p. 6). Tous les spécialistes émettent toutefois la même mise en garde : au moment d'utiliser les sources iconographiques, il faut savoir les décoder en exerçant son esprit critique. Il faut les observer attentivement, analyser leur matérialité et leurs conditions de production « tout en les replaçant dans le contexte de la société qui les a produites » (Duprat, 2007, p. 4).

Il s'agit, à chaque nouvelle image, de mesurer la « valeur de vérité » de cette trace du passé en fonction du point de vue qu'elle exprime (Larouche, 2014, p. 214).

Figure 3 : Couverture du programme du spectacle *Mr. Veitch presents the renowned operatic soprano Madame Nordica*, Montréal, The Princess Theatre, 1912.
Source : BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie, PRO PRITHE 1912.10.07 x.

Voici trois exemples de photographies tirées des archives de BAnQ qui ont comblé notre souci d'évoquer l'environnement et la vie des lieux de

théâtre. Les deux premières proviennent des incontournables albums d'images constitués par Édouard-Zotique Massicotte[3] et documentent l'apparence du site actuellement occupé par le Palais des Congrès au tournant du XXe siècle. La photographie retenue pour illustrer le Théâtre Royal-Côté témoigne avec éloquence des lignes électriques, de la présence du tramway et des grandes affiches illustrées collées sur une palissade de ce site complètement transformé au fil du temps. Selon nos recherches, l'image daterait de la fin des années 1890. Le deuxième cliché, capté vers 1910, permet d'illustrer les pratiques d'affichage publicitaire de l'époque. Sous les réclames d'un magasin de vêtements pour dames et des fabricants du savon *Baby's Own,* des affiches annoncent la comédie romantique *Monsieur Beaucaire,* au Princess Theatre de la rue Sainte-Catherine, en tournée depuis Broadway. La troisième photographie, signée par le photoreporter Conrad Poirier, date de 1940. Elle a été croquée devant le Monument-National. On y aperçoit l'entrée principale qui donne accès à sa grande salle de spectacle, mais aussi un de ses locataires, le très flamboyant cinéma Starland et – témoignage parlant de la vie sur la *Main* – un attroupement de parieurs clandestins (Figure 4).

Figure 4 : Conrad Poirier, *Feature : Main Street*, photographie, 16 mars 1940.
Source : Fonds Conrad Poirier, BAnQ Vieux-Montréal, P48,S1,P5207.

Petite ombre au tableau : le repérage dans les collections de BAnQ a laissé neuf lieux de théâtre sans représentation de leur façade ou de leurs espaces intérieurs. C'est le cas du Théâtre Royal-Olympic, du Jardin Guilbault, du Théâtre de la Renaissance, du Café-concert Eldorado, du Palais-Royal, du Théâtre Delville, du Théâtre de la Gaieté Française, du Théâtre Canadien-Français et du Théâtre Chanteclerc. Bien qu'étendu sur une période de trois ans, notre calendrier de production était serré. Il ne nous a pas permis de puiser dans d'autres collections institutionnelles pour combler ces lacunes ; il a également court-circuité notre projet d'exploiter davantage les documents cartographiques d'époque. Notre objectif de mise en valeur des fonds et collections de BAnQ nous semble atteint. Souhaitera-t-on multiplier les capsules ? Ajouter de nouveaux lieux de théâtre ? Couvrir d'autres villes ? La suite du projet reste ouverte.

4. UN MAILLAGE FRUCTUEUX

Le souhait de créer une ressource cartographiant les lieux de théâtre à Montréal était en germe depuis quelques années. Il s'est matérialisé dans des conditions favorables. Lorsque BAnQ a investi la plateforme collaborative Historypin à compter de 2014, les moyens techniques étaient réunis pour décrire, dater, commenter et géolocaliser des images. Au cours des premières années d'utilisation, BAnQ y a surtout versé des cartes postales et des photographies représentant des éléments du paysage urbain.

Le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM) de l'Université du Québec à Montréal[4] s'est avéré un véritable tremplin pour ce chantier de recherche et de rédaction. Le partenariat de recherche *Montréal, plaque tournante des échanges : histoire, patrimoine, devenir* a ainsi fourni un contexte inespéré pour aborder un objet de recherche lui-même marqué par la circulation des œuvres et des comédiens, par le caractère éphémère des lieux, des manifestations et des artefacts imprimés, par les multiples métissages culturels et disciplinaires. Entre autres retombées, nous avons pu compter sur le soutien logistique et la collaboration scientifique de Joanne Burgess, historienne et directrice du LHPM, ainsi que sur le travail des adjointes de recherche recrutées par le Laboratoire, Éliane Bélec et Jacinthe Blanchard-Pilon, qui ont consacré plus de sept cents heures au projet. Nous avons aussi bénéficié des conseils

avisés de Léon Robichaud, du département d'histoire de l'Université de Sherbrooke et codirecteur du LHPM, et de la rétroaction des membres du laboratoire.

L'alliance avec le milieu universitaire s'est aussi manifestée du côté des programmes de stage en sciences de l'information de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Cette contribution s'est avérée essentielle, en amont comme en fin de projet. Au total, quatre stagiaires ont été mis à contribution pour la recherche préliminaire d'artefacts dans les collections de BAnQ et la mise en ligne des contenus dans Historypin.

Amorcé au printemps 2015, le projet s'est déployé en cinq phases, entrecoupées de pauses, soit pour des raisons logistiques, soit parce que le quotidien de la bibliothèque nous ramenait vers les demandes de référence, les propositions d'acquisition, le suivi de la numérisation et autres projets.

Phase 1 : La phase initiale de repérage dans les fonds et collections, menée en parallèle par trois stagiaires en sciences de l'information, a permis d'identifier en quelques semaines environ quatre cent trente artefacts issus de huit familles documentaires.

Phases 2 et 3 : Sur une période de trois ans, avec le concours actif et compétent des deux adjointes de recherche embauchées par le LHPM[5], nous avons mis en place les outils et le cadre méthodologique, puis développé les contenus.

Sur le plan méthodologique, nous avons :

- décliné les facettes utiles au développement des contenus : lieux de théâtre, créateurs et artisans, troupes, œuvres, champs artistiques et genres, contexte des spectacles ;
- défini une structure à deux niveaux : une ou deux capsules principales résumant l'histoire de chacun des lieux de théâtre, assorties au besoin de capsules secondaires explorant un aspect du lieu ou abordant les autres facettes ;
- développé une bibliographie de sources secondaires sur l'histoire du théâtre, classées par période et par zone géographique, avec leur cote ou adresse Web (qui s'avérera aussi utile pour le travail de référence et de mise en valeur des collections qui se fait à BAnQ) ;

- adopté la version gratuite de l'outil Web collaboratif COGGLE qui permet de créer en ligne d'efficaces « représentations mentales » (*mind maps*) qui nous ont permis d'organiser et de faire évoluer nos idées et notre plan de travail[6].

Chacune des capsules a été rédigée selon un canevas comportant cinq éléments : un titre, un texte de longueur variable dépassant rarement les deux cents mots, la localisation du théâtre, une légende décrivant l'artefact choisi et l'adresse de l'artefact sur le portail de BAnQ. Certains lieux de théâtre n'ont donné lieu qu'à une simple capsule, faute de renseignements ou d'artefacts disponibles. Le *recordman* toutes catégories est le fameux Théâtre National de la rue Sainte-Catherine avec deux capsules principales et pas moins de vingt capsules secondaires !

Phase 4 : Après la validation finale des contenus, la mise en ligne a suivi avec le concours d'une quatrième stagiaire en bibliothéconomie (volet Historypin), puis d'une professionnelle engagée par BAnQ (volet Story Maps).

Phase 5 : La validation scientifique par des spécialistes de l'histoire du théâtre – initialement prévue avant la mise en ligne – est reportée au printemps 2018.

5. SUR LE WEB, AVEC HISTORYPIN

Historypin est une plateforme Web développée en partenariat avec Google. Issu de la Shift Foundation (une entreprise d'économie sociale auparavant connue sous le nom *We are what we do*), le développeur de cette ressource est un organisme sans but lucratif basé à Londres, à San Francisco, à La Nouvelle-Orléans, à Sofia et au Nouveau-Mexique. Parvenu à sa septième version, l'outil offre aux organismes à vocation culturelle la possibilité de « partager des photos et des histoires, racontant leur histoire locale »[7]. Il permet de repérer des sources iconographiques et d'explorer l'histoire par images, par mots-clés ou en naviguant sur Google Maps. Il est aussi possible de superposer l'image à une représentation récente du paysage urbain en mode Street View : une glissière active des effets en fondu enchaîné où dialoguent passé et présent (Figure 5). Il s'agit d'un environnement collaboratif, les internautes pouvant interagir avec

les contenus mis en ligne en les commentant ou en développant leurs propres histoires.

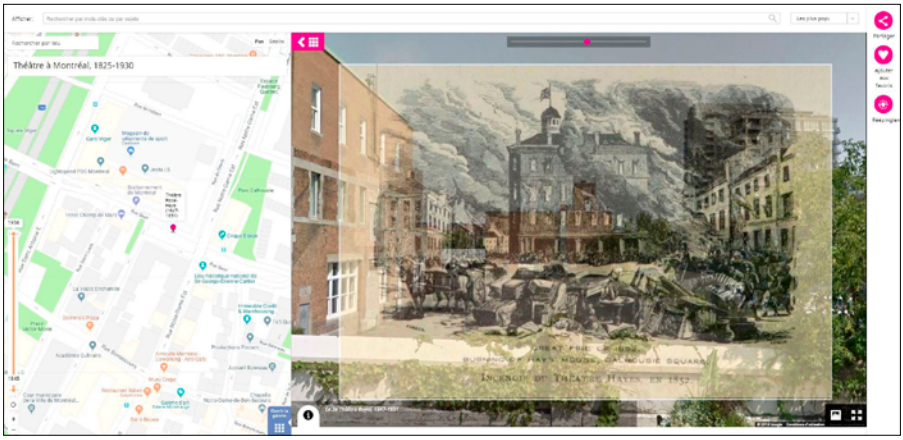

Figure 5 : Dans Historypin, une image de l'édifice du troisième Théâtre Royal (Hayes), de 1852, superposée à une vue contemporaine du site en mode *Google Street View*.

Depuis avril 2017, les capsules principales de lieux de *Théâtre à Montréal, 1825-1930* constituent une petite collection dans Historypin. Cet ensemble côtoie ici d'autres collections et parcours regroupant un millier de documents visuels d'intérêt québécois versés à ce jour par BAnQ[8]. Quatre autres collections, principalement constituées de cartes postales documentant les gares, les épiceries, les commerces et les sites industriels de Montréal, sont également issues du partenariat avec le LHPM. Comme pour la collection sur le théâtre, qui aborde indifféremment les théâtres huppés et les lieux de divertissement populaire, la documentation visuelle de l'histoire de Montréal met ici en relief des lieux fréquentés par des gens de toutes les classes sociales : gares monumentales (Bonaventure, Windsor, Viger) et gares de quartiers ouvriers, grands magasins (Henry Morgan, Eaton, Dupuis Frères), commerces à bon marché et petites épiceries de quartier, lieux de production industrielle où œuvrent patrons et travailleurs.

En dépit de ses nombreux atouts, Historypin intégrerait difficilement les nombreuses capsules secondaires sur les théâtres générées par ce projet. Il s'est avéré impossible d'y accommoder efficacement un contenu structuré selon deux niveaux ; il nous paraissait aussi peu

heureux d'épingler un nombre relativement important d'éléments sur certains points de la carte. Il fallait trouver une autre plateforme, flexible et attrayante. En ces temps d'austérité, nous devions opter pour une solution peu coûteuse et aussi ouverte que possible.

On a d'abord dessiné une maquette idéale pour préciser nos souhaits, soit une sorte de croisement entre un répertoire systématique et une exposition virtuelle. Nous avons considéré quatre solutions :

- le logiciel de gestion de bibliothèque numérique Omeka, mis au point par le Center for History and New Media (CHNM) de l'université George Mason ;
- l'initiative Google Arts & Culture qui met des milliers d'œuvres d'art à la portée du public ;
- la solution WordPress qui permet de créer rapidement un site Web en choisissant parmi près de trois cent cinquante thèmes ;
- l'application Story Maps qui a suscité notre adhésion immédiate… avec la complicité de John Wilkes Booth.

6. SUR LE WEB, AVEC STORY MAPS

Story Maps permet d'élaborer des « récits géographiques » en associant cartes géographiques, texte narratif, images et ressources multimédias. Basé à Toronto, Esri Canada est le créateur de Story Maps. ArcGIS, le logiciel derrière cette application, est un SIG (système d'information géographique) basé sur des technologies Web et créé en 1999. Il est utilisé par diverses organisations des secteurs privé et public pour relier cartes, applications, données et personnes. C'est un puissant outil de collecte, de gestion de données, de référence, d'analyse, de partage et d'aide à la décision. Dans le secteur du patrimoine culturel, on l'utilise notamment pour cataloguer et gérer des ressources archéologiques et architecturales.

Pour le projet sur le théâtre à Montréal, j'ai travaillé avec ma collègue bibliothécaire Arianne Parent-Touchette qui a procédé à la mise en ligne des contenus tout en explorant les possibilités de ce nouvel outil. BAnQ a bénéficié du soutien ponctuel de deux équipes d'Esri, celle de Toronto et celle de Montréal. Nous avons utilisé la version gratuite, sans y associer

de données statistiques, en misant sur le potentiel éducatif, visuel et narratif de Story Maps. La carte géographique agit ici comme un pôle d'ancrage pour des textes d'intérêt culturel et historique. Le récit est automatiquement hébergé sur ArcGIS Online. Quant aux images, elles ont été déposées sur Flickr.

La page d'accueil du site a été formatée selon le modèle *Story Map Cascade.* Bien que doté d'un séduisant « défilement immersif plein écran », ce modèle n'était peut-être pas la meilleure option, ne serait-ce que par son incompatibilité avec les navigateurs moins récents. Pour cette raison, nous utilisons généralement l'adresse Web qui donne directement accès aux capsules de premier niveau, sans passer par cette page d'accueil. Pour le reste des contenus, nous avons adopté le modèle *Story Map Tour* qui propose une visite où chaque élément du récit est géolocalisé. L'utilisateur peut emprunter un parcours séquentiel en cliquant dans la narration. Il peut aussi naviguer librement soit en parcourant la carte interactive, soit en utilisant la frise de miniatures qui se déploie au bas de l'écran.

Quelques ajustements salutaires ont été apportés au récit visuel après son lancement public le 31 mai 2017 au congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec. Nous avons découvert que Story Maps n'est pas conçu pour accommoder aisément plus d'un niveau d'information. Le premier niveau a été épuré pour en faire une page-pivot offrant un panorama général et un outil de repérage plus performant. Ce parcours initial (*map tour*) donne accès à chacun des parcours consacrés à un lieu spécifique. Un hyperlien appelé *Pour en savoir plus sur ce lieu* permet d'accéder à ce deuxième niveau de contenu (Figure 6). La fluidité de la navigation reste imparfaite : cela ne fonctionne que dans un sens. Il faut sélectionner manuellement l'onglet initial pour revenir au parcours d'origine (espérons que cette manœuvre sera intuitive pour les utilisateurs). Autre avantage offert par cette structuration des contenus : l'intégralité des contenus associés à un lieu – capsules principales et secondaires comprises – peut être citée par une adresse URL unique, devenant accessible en un seul clic[9].

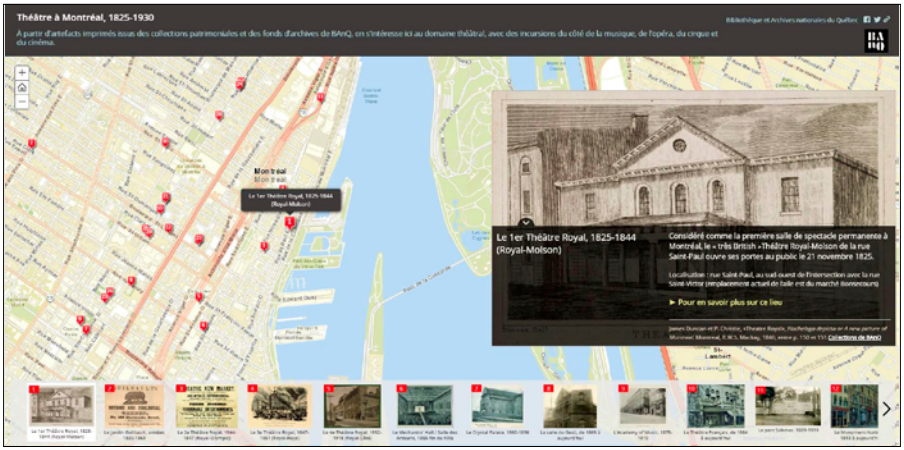

Figure 6 : Dans Story Maps, la page-pivot qui permet de localiser les lieux de théâtre et qui donne accès aux parcours spécifiques.

Avant de procéder au versement dans Story Maps (c'est le cas aussi avec Historypin), il est avisé de finaliser ses contenus textuels et de les préparer avec soin, incluant les quelques balises HTML de base requises pour la mise en forme. Ces interfaces sont assez peu amicales quand vient le temps de retoucher les textes, surtout si ceux-ci sont substantiels.

Après quelques tests, nous avons dû ajouter des bandes latérales noires aux illustrations verticales afin de permettre au texte d'accompagnement de se déployer correctement. La version gratuite de Story Maps impose une limite de chargement de 85 images à la fois, ce qui nous a amenés à tout reprendre en segmentant notre album Flickr. La présence des images retravaillées avec des bandes latérales noires et des miniatures étonnera sans doute certains internautes.

Les utilisateurs de l'application derrière Story Maps sont autorisés à la modifier en téléchargeant le code source. Esri incite d'ailleurs la communauté des utilisateurs-développeurs à déposer les versions modifiées sur GitHub, un service Web d'hébergement et de gestion de développement de logiciels. Toutefois, contrairement à Historypin, Story Maps n'est pas conçu d'emblée comme une interface collaborative pour les utilisateurs externes.

CONCLUSION

Malgré quelques bémols, les deux plateformes utilisées se sont avérées inspirantes. Il faut saluer ici la collaboration indéfectible et précieuse des équipes de développement d'Historypin et de Story Maps. L'expérience est concluante à plusieurs égards :

- accessibilité accrue et mise en valeur du patrimoine documentaire à peu de frais ;
- diffusion de connaissances historiques rigoureusement validées grâce au partenariat BAnQ/LHPM ;
- métadonnées enrichies pour le catalogue de BAnQ (notamment pour les images contenues dans les albums d'Édouard-Zotique Massicotte) ;
- nouveaux artefacts numérisés ;
- nouveau matériel disponible pour d'autres projets de diffusion.

Les métadonnées géographiques générées vont permettre, à terme, la recherche et le repérage par géolocalisation dans BAnQ numérique, la nouvelle interface regroupant les ressources numériques de l'institution.

Dans un tel projet, une fonction clé des organismes documentaires se démarque pleinement, soit une « garantie d'authenticité relevant [d'un] continuum patrimonial » (Larouche, 2014, p. 226), décuplée par la capacité d'interprétation des chercheurs universitaires. Et maintenant, pourquoi ne pas rêver d'un outil de valorisation qui tablerait à la fois sur le potentiel narratif et graphique de Story Maps et sur l'intégration de Google Maps et Google Street View que permet Historypin ?

Danielle Léger

NOTES DE FIN

1. Ce parcours, intitulé *The Assassination of Abraham Lincoln,* peut être consulté à l'adresse suivante : http://arcg.is/1poYIQb.

2. À ce sujet, on consultera le texte de Robert Erenstein cité en bibliographie.

3. http://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/ezmas

4. Pour plus de renseignements sur le LHPM et ses travaux : https://lhpm.uqam.ca/le-laboratoire/a-propos/.

5. Il s'agit d'Éliane Bélec, historienne, et de Jacinthe Blanchard-Pilon, historienne de l'art, toutes deux diplômées de l'UQAM. Les principaux collaborateurs au projet sont identifiés sur le site du LHPM : https://lhpm.uqam.ca/programmation-scientifique/patrimonialisation-commemoration-et-exposition/theatre-montreal-1825-1930/

6. Autour d'une idée centrale, COGGLE permet de créer une arborescence dont les éléments peuvent être déplacés, annotés et illustrés par des images. On crée un compte en quelques secondes. Depuis l'application, on peut inviter une ou plusieurs personnes à les lire, les éditer et/ou les commenter. La version gratuite permet aussi de les exporter au format PDF ou PNG. https://coggle.it/?lang=fr

7. Ce slogan figure en page d'accueil du site d'Historypin. https://www.historypin.org/fr/

8. L'adresse http://bit.ly/2k86k6v donne accès à l'ensemble des collections et parcours créés par BAnQ dans Historypin.

9. Pour obtenir l'adresse brève d'un parcours, il suffit de cliquer sur l'icône du maillon de chaîne qui se trouve en haut à droite de la page Web. Les capsules singulières d'un parcours ne peuvent faire l'objet d'un hyperlien spécifique.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. (2017). Théâtre à Montréal, 1825-1930. Repéré en version abrégée dans Historypin à http://bit.ly/2k86k6v. Repéré en version intégrale dans Story Maps à http://arcg.is/2nADeyV. Accès direct aux capsules de lieux repéré dans Story Maps à http://arcg.is/2kWSC7d.

DUPRAT, A. (2007). *Images et histoire : outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*. Paris : Belin.

ERENSTEIN, R. (1999). Theatre iconography : tradition, techniques, and trends. Dans Heck, T. et al. *Picturing performance : the iconography of the performing arts in concept and practice* (p. 136-149). Rochester, NY : University of Rochester Press.

LA GORCE, J. de. (1996). Introduction. Dans *Iconographie et arts du spectacle : actes du séminaire CNRS* (p. 9). Paris : Klincksieck.

LAROUCHE, M.-C. (2014). Voir et savoir interpréter des documents iconographiques, de l'affectif au cognitif. Dans Éthier, M.-A., Lefrançois, D. et Demers, S. (dir.), *Faire aimer et apprendre l'histoire et la géographie au primaire et au secondaire* (p. 213-231). Québec : MultiMondes.

Sortir de la Grande Noirceur grâce aux documents d'archives

JACQUES ROUILLARD, PROFESSEUR ÉMÉRITE
Département d'histoire, Université de Montréal

Lors de la réception du prix Jacques-Grimard au congrès 2017 de l'Association des archivistes du Québec, nous avons remercié l'auditoire en évoquant que nous avions une dette de reconnaissance envers les archivistes : « Sans votre travail, je n'aurais pu remettre en question la vision de l'histoire du Québec contemporain issue des artisans de la Révolution tranquille qui présente le Québec comme une société ultraconservatrice, monolithique, tournée sur elle-même. » C'est ce cheminement à travers divers fonds d'archives que nous voulons évoquer dans ce texte en montrant comment la consultation de documents écrits et de journaux d'époque m'a amené à réviser ma perception de l'histoire du Québec contemporain. Nous ne sommes pas les seuls dans cette barque : plusieurs jeunes historiens dans les années 1970 en arrivent à des conclusions similaires. Nous nous appliquons d'abord à montrer comment s'est imposée dans les années 1950 et 1960 une interprétation qui domine encore notre mémoire collective à partir d'une connaissance sommaire de notre histoire.

1. LE QUÉBEC À L'HEURE DE LA GRANDE NOIRCEUR

Nous avons lu récemment un volume intitulé *Le cœur des Québécois. L'évolution du Québec de 1976 à aujourd'hui* où les auteurs tracent « un nouveau portrait du Québec contemporain » en « déboulonnant certains mythes » (Grégoire, Montigny et Rivest, 2016, Page de couverture). Il est destiné à faire connaître la société québécoise depuis 1976. Les auteurs consacrent quelques pages à un « petit retour en arrière » où les Québécois, écrivent-ils, vivaient jusqu'au milieu du XXe siècle dans une période de survivance où les nationalistes développaient une société traditionnelle conservatrice. Les élites politiques et religieuses prêchaient l'obéissance aux institutions et visaient l'accroissement du nombre par la natalité. Elles prônaient l'appartenance à l'ethnie, l'homogénéité et aux valeurs comme la piété et l'humilité. Leur diffusion plaçait davantage la société québécoise « en position de repli qu'en phase d'émancipation » (Grégoire, Montigny et Rivest, 2016, p. 45). Évidemment, le dépli survient avec la Révolution tranquille où « l'État se modernise et remplace l'Église en tant qu'institution centrale de la société » (Grégoire, Montigny, Rivest, 2016, p. 45-46).

Nous faisons référence à ce volume, instructif à plusieurs autres égards, pour décrire la représentation qui est largement dominante de notre passé au sein de la population. Nous pourrions citer de nombreux autres ouvrages, articles de revue et de journaux qui véhiculent fréquemment la même interprétation de l'histoire du Québec. Notre mémoire collective a complètement intériorisé l'idée que nos ancêtres ont fait fausse route et qu'ils ont vécu dans une « Grande Noirceur » jusqu'à la Révolution tranquille. Avec comme conséquence le rejet d'une large portion de notre histoire, un peu plus d'un siècle (1850-1960), perçue comme une période « honteuse » de notre histoire. Il va sans dire que cette construction colore aussi grandement l'opinion que les Canadiens anglais se font de l'histoire du Québec, pour qui la province a été une « *priest ridden province* » responsable de son passé malheureux.

Cette représentation n'est pas sans conséquence. La mémoire de son passé fait partie des fondements de l'identité tout autant pour un individu que pour une collectivité. Que cette expérience ait été positive ou négative, elle affecte de manière consciente ou inconsciente l'opinion de soi et joue un rôle dans les choix à poser pour l'avenir. D'autre part, l'identité collective se définit pour beaucoup en comparaison et en

opposition avec les traits, passés et présents, des autres sociétés qui l'entourent. Une perception négative de son expérience par rapport à celle des autres sociétés entame la fierté de ses membres et contribue à dévaloriser l'appartenance à cette collectivité, notamment pour ceux et celles qui ont le choix de la joindre ou non.

L'historien Jocelyn Létourneau a mené récemment une enquête scientifique auprès de jeunes Québécois sur leur conscience de leur passé. Il s'en dégage que la majorité des jeunes francophones détient une vision malheureuse de son passé qui est fait de « rendez-vous ratés avec l'histoire ». Ces échecs seraient, selon lui, « un des socles sur lequel s'élève l'identitaire franco-québécois » (Létourneau, 2014, p. 174). Cette sombre image de leur histoire ne s'enracine pas uniquement dans la lutte pour la survie du Québec comme collectivité ; l'épisode raté de son histoire jusqu'à la Révolution tranquille contribue à une image négative que les Québécois et Québécoises se renvoient d'eux-mêmes. Elle concourt à la dévaluation de leur société avec pour conséquence un manque de fierté et d'assurance collectives. C'est désolant, et ce l'est encore davantage, car cette représentation de notre passé est inexacte quand on base la recherche historique sur la consultation de documents qui portent sur l'ensemble des forces qui ont modelé la construction de la société québécoise.

La tendance naturelle des gens est de projeter leur analyse de la société dans laquelle ils vivent en imaginant son passé à l'aune du présent et en faisant abstraction du contexte changeant dans lequel elle évolue. C'est ce qui est arrivé au Québec dans les années 1950 et 1960 alors que, dans les milieux intellectuels, on se désole du long règne de l'Union nationale (1939-1960) et que l'on devient impatient de moderniser le Québec selon le modèle des autres sociétés industrialisées. Se greffe une vision de l'ensemble de l'histoire du Québec qui dépeint son évolution sous le signe d'un nationalisme réactionnaire.

2. L'INTERPRÉTATION SOCIOLOGIQUE

Cette construction de l'histoire du Québec doit beaucoup à des sociologues qui se sont penchés sur la société québécoise et qui ont proposé une lecture de son histoire dès les années 1950. À l'époque, les rares historiens professionnels dans les universités québécoises se

désintéressent de l'histoire du Québec contemporain, parce qu'ils croient manquer du recul nécessaire pour effectuer une recherche valable sur les dernières décennies. Ils laissent ce champ aux spécialistes des sciences sociales, dont les sociologues qui vont effectivement présenter leur version de son histoire.

De par leur formation, ces derniers cherchent à comprendre les problèmes sociaux au moment de leur déroulement et ils s'efforcent d'insérer leurs observations dans un cadre théorique basé sur de vastes explications des événements. Ils ont tendance à vouloir appliquer un modèle d'interprétation développé par un illustre représentant de leur discipline et à vérifier s'il s'applique au sujet de leur recherche. Leurs travaux sur le Québec après la Deuxième Guerre mondiale consistent d'abord en des enquêtes sur le terrain, surtout sur les communautés rurales, mais aussi sur le monde urbain qu'on présente comme bouleversé par le développement industriel.

Pour assoir leur compréhension du Québec, ils y greffent une vision de son histoire qui repose sur une très mince couche documentaire. Leur formation ne les porte pas à mener une recherche érudite en archives ou à dépouiller, par exemple, des journaux d'époque. Ils présentent donc l'histoire de la société franco-québécoise en transposant sur son passé la lecture critique qu'ils font de la société qui les entoure. Depuis, à tout le moins, l'échec des rébellions de 1837 et 1838, ils la dépeignent comme une société organique, dominée par le clergé catholique et dotée de valeurs traditionnelles en décalage avec les forces issues de l'industrialisation. On retrouve parmi eux des sociologues des universités Laval et de Montréal comme Maurice Tremblay, Jean-Charles Falardeau, Fernand Dumont, Marcel Rioux, Hubert Guindon, etc.[1]. Les élites se méfieraient de l'industrialisation et développeraient une profonde rancœur envers l'urbanisation (Dumont, 1965, p. 13).

Leur vision est fortement influencée par le modèle imaginé par des sociologues de l'École de Chicago voulant que le passage de la *folk society* à la *urban society* entraîne une modernisation des valeurs à mesure qu'une société s'urbanise et s'industrialise. Deux sociologues attachés à cette école, Horace Miner et Everett Hughes (il enseigne à l'Université McGill de 1927 à 1938), ont fait enquête au Québec durant l'entre-deux-guerres pour étudier la transition ruralité/urbanité à Saint-Denis et à Drummondville. Leur maître à penser, Robert Redfield, écrit même

que la société des paysans canadiens-français, à cause de son isolement, « ressemble aux peuples primitifs » et se compare « d'un certain point de vue », « à celles des Indiens d'Amérique ou des indigènes africains » (Rioux et Martin, 1971, p. 69-70). Ils développent l'idée que l'Église catholique, qui domine la structure sociale du Québec, bloque sa transition vers la modernité liée à l'industrialisation.

Nos sociologues québécois reprennent ce modèle expliquant que le cléricalisme et le duplessisme illustrent effectivement le retard du Québec à se moderniser comme l'ont réalisé les autres sociétés nord-américaines. Les transformations de la Révolution tranquille marqueraient finalement la fin de la Grande Noirceur, la sortie d'une mentalité rétrograde et l'entrée des francophones de plain-pied dans la modernité. Elle comblerait ainsi son retard avec les autres sociétés nord-américaines.

Dans les années 1950, d'autres milieux adoptent la même lecture de l'histoire du Québec, en même temps qu'ils critiquent le conservatisme de leur société. En milieu intellectuel, on retrouve des revues comme *Cité libre*, *L'Action nationale* et le journal *Le Devoir* après qu'un nouveau directeur, Gérard Filion, lui fasse prendre une nouvelle orientation en 1947. La critique rejoint le milieu artistique avec le manifeste *Refus global*, rédigé en 1948 par Paul-Émile Borduas et ses compagnons, qui dénoncent l'obscurantisme de leur société. En littérature est célébrée la fin du roman du terroir remplacé par le réalisme social du milieu urbain de romans comme *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy en 1945 ou *Les Plouffe* de Roger Lemelin en 1948, adapté pour la télévision et qui connaît un immense succès dans les années 1950.

Le monde du travail n'est pas en reste avec le collectif dirigé par Pierre Elliott Trudeau sur la grève de l'amiante de 1949 où il trace un réquisitoire percutant contre la pensée sociale des Canadiens français, qui serait imprégnée « de méfiance de l'industrialisation, de repliement sur soi et de nostalgie terrienne » (Trudeau, 1956, p. 88). Reprenant une interprétation qui prend forme dans des articles du *Devoir* et de *Cité libre* au début des années 1950, il considère la grève comme « un épisode-clé d'émancipation sociale » (Trudeau, 1956, p. 401) qui marquerait, dans la foulée de la poussée industrielle de l'après-guerre, l'irruption de la classe ouvrière dans l'histoire du Québec. À son point de vue, c'est une force nouvelle qui s'affirme, porteuse de changement social profond qui ébranle l'emprise des élites traditionnelles. Le volume est à la source

de l'interprétation voulant que cette grève a eu pour effet d'extirper le Canada français d'un profond conservatisme et de le propulser dans le monde moderne.

Dès les années 1950, deux explications relevant de l'histoire prévalent pour expliquer ce retard des Franco-Québécois. L'une, articulée notamment par Pierre Elliot Trudeau, veut que les Canadiens français n'aient jamais cru à la démocratie, qu'ils n'aient pas vraiment joué le jeu du fédéralisme canadien et qu'ils soient eux-mêmes responsables de leur infériorité économique, politique et culturelle. L'autre en fait porter le blâme sur la Conquête de 1760 et la condition de nation colonisée qui a suivi sa dépendance. Il ne serait alors que normal que les Québécois se libèrent de la tutelle du Canada anglais en accédant à l'indépendance politique.

3. L'INTERPRÉTATION HISTORIQUE

Cette vision qui présente la Révolution tranquille comme une rupture dans la trame historique du Québec a été mise en cause par plusieurs historiens, dont nous sommes, à partir des années 1970. Au milieu des années 1960, il y a moins de cinq professeurs spécialisés en histoire canadienne dans les départements d'histoire des universités de Montréal et de Québec. Certains font porter leur enseignement et leur recherche sur l'histoire de la Nouvelle-France, d'autres sur les années du régime britannique et quelques-uns s'attardent aux décennies qui suivent la Confédération, étudiées dans le cadre de l'ensemble du Canada avec une attention spéciale pour le Canada français.

La composition des cours offerts va changer dans les années 1970 avec l'embauche d'un plus grand nombre de professeurs d'histoire aux universités Laval et de Montréal, ainsi que la création de l'Université du Québec et de ses constituantes. C'est la conséquence de la réforme du système d'éducation et la formation des cégeps qui permettent un accès facilité aux études universitaires. Ces années coïncident également avec la montée du nationalisme avec pour conséquence l'apparition de séminaires sur l'histoire du Québec plutôt que du Canada et l'arrivée de professeurs qui veulent faire porter leur recherche sur l'histoire du Québec contemporain. C'est le cas, par exemple, des professeurs Jean Hamelin et Claude Galarneau au département d'histoire de l'Université

Laval et de René Durocher au département d'histoire de l'Université de Montréal. De jeunes historiens embauchés dans le réseau de l'Université du Québec suivront cette avenue.

Leurs travaux, qui reposent sur une recherche historique beaucoup plus fouillée, montrent que le Québec s'industrialise et s'urbanise depuis le début du XXe siècle à un rythme similaire à celui de la province voisine. Ce n'est pas qu'ils soient plus perspicaces que les sociologues ou autres intellectuels de sciences sociales, mais la méthodologie de leur discipline met davantage l'accent sur une bonne érudition avant l'établissement d'une interprétation plus générale.

À partir du début des années 1980, ils peuvent aussi tirer profit d'un meilleur accès aux documents avec les nouveaux services offerts par les Archives nationales du Québec (ANQ) qui sont centralisés au pavillon Casault sur le campus de l'Université Laval. L'obtention de microfilms touchant l'état civil, les actes notariés, les recensements, le registre de la population et les index du palais de justice facilite la consultation et fait exploser la fréquentation au pavillon Casault à partir de 1982 (Lessard, 2017). S'ajoute la Loi sur les archives de 1983 (RLRQ, chapitre A-21.1) qui oblige le dépôt des documents conservés par les ministères et l'ouverture de centres des Archives nationales du Québec (ANQ) dans neuf régions du Québec en 1981 (Héon, 1995, p. 10-12). Pour faciliter le travail de recherche des historiens, de nombreux ouvrages de référence sont mis à leur disposition dans les années 1970 (répertoires, journaux sur microfilms, index, bibliographies, etc.). Personnellement, nous avons beaucoup tiré profit des périodiques québécois microfilmés de la Société canadienne du microfilm qui deviennent graduellement disponibles dans les bibliothèques universitaires.

Toujours est-il que les travaux de plusieurs historiens à partir des années 1970 apportent un nouvel éclairage à l'histoire du Québec contemporain. La Révolution tranquille apparaît moins comme une rupture pour la société francophone que comme un moment d'accélération de son évolution. Le processus d'industrialisation et son corollaire, l'urbanisation, ont touché de façon significative la population francophone depuis le milieu du XIXe siècle. Loin d'être une société figée où règne l'unanimité sociale, il leur apparaît que le clergé catholique n'occupe pas une place aussi prépondérante dans le champ social et que son pouvoir est contrebalancé par d'autres forces

sociales venant des milieux politiques et syndicaux qui sont porteurs de valeurs différentes.

Nous n'allons pas développer plus avant les conclusions de ces travaux, ce que nous avons fait ailleurs dans un article publié en 1998 (Rouillard, 1998, p. 23-51)[2]. Nous en retenons uniquement que la société francophone est traversée par un vigoureux courant libéral qui anime les gens d'affaires et le monde politique. Leur idéologie en est venue à occuper un espace assez vaste pour faire contrepoids au clérico-conservatisme. Leur libéralisme s'affirme surtout sous une forme modérée à travers les deux grandes formations politiques au Québec jusqu'à l'élection de l'Union nationale en 1936, les partis libéral et conservateur. Au début du XXe siècle, leur vision est défendue par les grands quotidiens francophones proches du Parti libéral (*La Presse, La Patrie, Le Soleil*) qui détiennent des tirages considérables, loin devant les quotidiens clérico-conservateurs. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'administration libérale d'Adélard Godbout (1939-1944) revoit, comme nous le verrons, l'orientation du parti afin de le situer dans le courant social-démocrate.

Cette vision de l'histoire du Québec se retrouve dans la première solide synthèse sur l'histoire du Québec contemporain, celle de René Durocher, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et François Ricard, publiée en deux volumes en 1979 et 1986[3]. Une autre synthèse plus récente, celle de Peter Gossage et J. I. Little, parue d'abord en anglais en 2012, partage la même interprétation ; les auteurs sont soucieux de mettre en relief la diversité idéologique et politique du Québec contemporain (Gossage et Little, 2015, p. 159-297).

Mais voilà que, dans les années 1990, des critiques s'élèvent reprochant à ces historiens de présenter le Québec d'avant la Révolution tranquille comme une société « normale » à l'image des autres sociétés nord-américaines en minimisant l'influence des idées et de la religion (Rudin, 1992, p. 30-61 ; 1995, p. 9-42 ; Kelly, 2003, p. 1-51, 73-106). Il y a parmi eux des partisans de la thèse du monolithisme idéologique qui reviennent à l'image de la *folk society* qui prévalait chez les sociologues des années 1950 et 1960. C'est le cas d'historiens chevronnés tels Gérard Bouchard pour qui l'Église catholique domine sans partage la pensée des élites francophone pendant cent ans, de l'échec des rébellions à 1940. Comme il ignore complètement la pensée issue du monde économique, politique et de larges pans de la société, le Canada français

lui apparaît avoir sombré dans « l'impuissance collective », fermé dans un conservatisme réactionnaire, réfractaire à l'industrialisation alors que les autres collectivités du Nouveau Monde manifesteraient une vision conquérante animée de force et de liberté (Bouchard, 2000, p. 156, 403 ; 2004, p. 248)[4].

Les deux derniers volumes de synthèse d'Yvan Lamonde sur l'histoire des idées depuis 1929 ne tiennent plus compte du libéralisme modéré d'inspiration britannique qui anime les intellectuels et la classe politique et qu'il met en évidence dans ses ouvrages antérieurs (Lamonde, 2011, 2016). Ce courant disparaît du paysage pour expliquer l'avènement de la modernité au Québec qui est à l'origine de la Révolution tranquille. Sous l'influence du philosophe français Jacques Maritain, le virage serait attribuable au courant de pensée personnaliste qui anime la revue *Cité libre*, l'École sociologique de Laval, le journal *Le Devoir*, les leaders des mouvements d'action catholique et du syndicalisme catholique, les signataires du *Refus global*, etc[5].

Dans son dernier essai récent traçant un bilan de ses années de recherche, Lamonde révèle la « fine fleur » de ses réflexions présentant plus de cent ans de notre histoire sous le signe du nationalisme culturel de conservation qui unit le pouvoir politique et religieux. Le Québec francophone est défini comme une société bloquée, divisée, impuissante, inachevée, toujours fatiguée à cause finalement du « trauma » du colonialisme britannique qui « a réussi à empêcher la souveraineté du soi et du nous » (Lamonde, 2017, p. 104). Comme société à l'expérience ratée, on ne saurait trouver meilleur exemple.

4. CHEMINEMENT PERSONNEL AU CONTACT DES ARCHIVES

Nous nous permettons maintenant d'être critique envers cette vision de l'histoire du Québec issue des années 1950 qui ne concorde pas du tout avec les résultats de nos recherches depuis les années 1970 en fréquentant divers centres d'archives. C'est à ce cheminement auquel nous nous attardons maintenant.

En 1968, un jeune professeur du département d'histoire de l'Université Laval, Jean Hamelin, décide de consacrer son séminaire de maîtrise à l'histoire des travailleurs et travailleuses au Québec. C'était la première

fois qu'un historien, professeur d'université, s'intéressait à ce sujet de recherche. Influencé par l'École historique française des Annales, il ambitionne avec l'historien Fernand Ouellet de rédiger une histoire globale du Québec en privilégiant les dimensions économique et sociale. Ouellet, qui s'est réservé la période 1760-1850, en fait le sujet de sa fameuse thèse de doctorat publiée en 1966 sous le titre : *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (Ouellet, 1966).

Jean Hamelin s'engage à assumer la même approche pour la période 1850-1896 pour laquelle il associe son collègue Yves Roby (Hamelin et Roby, 1971). À la fin des années 1960, il embauche donc des étudiants pour dépouiller les principaux journaux de la fin du XIXe siècle, ce qui ne peut se faire à l'époque qu'à la bibliothèque du Parlement de Québec. Les informations colligées lui font réaliser que le Québec s'industrialise pendant cette période et que la société québécoise se transforme beaucoup plus profondément qu'il ne le croyait. Bien sûr, qui dit démarrage industriel, dit aussi travailleurs salariés et naissance d'une classe ouvrière qu'on disait absente de la société québécoise avant la poussée industrielle de la Deuxième Guerre mondiale. Les journaux font voir que des grèves surviennent un peu partout au Québec et que les travailleurs se regroupent en syndicats. Hamelin décide alors d'organiser en 1968 un séminaire de maîtrise sur l'histoire des travailleurs et travailleuses de la période qu'il étudie, en remettant aux étudiants les fiches accumulées par ses assistants l'été précédent pour que chacun d'entre eux présente un travail d'une trentaine de pages.

Nous sommes du nombre et, en collaboration avec une étudiante, nous avons rédigé un travail sur le mouvement ouvrier de 1851 à 1896 qui nous a fait réaliser l'importance de deux organisations syndicales venues des États-Unis : les assemblées de Chevaliers du travail et les syndicats rattachés aux unions internationales. Hamelin réunit les travaux des étudiants dans deux publications : *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle* et *Les travailleurs québécois, 1851-1896* (Hamelin, Larocque et Rouillard, 1970 ; Noël, 1973). Nous lui demandons de diriger notre mémoire de maîtrise qu'il nous propose de faire porter sur les grèves importantes survenues dans les filatures de coton au Québec au début du XXe siècle. Notre travail de recherche va nous familiariser avec les nombreuses publications du ministère fédéral du Travail depuis

1900 et les archives que le ministère a versées à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à Ottawa (Rouillard, 1974).

Pendant l'été 1969, Hamelin nous embauche pour recueillir des informations sur le mouvement ouvrier à partir de journaux de 1896 à 1914, période sur laquelle il compte faire travailler les étudiants inscrits à son séminaire de maîtrise. En dépouillant le quotidien *La Presse* d'une facture tout à fait nouvelle et que l'éditeur destine aux lecteurs du milieu ouvrier, nous découvrons l'existence d'une chronique ouvrière journalière qui rend compte des informations concernant principalement les nombreux syndicats affiliés aux unions internationales à Montréal.

Nous préparons des fiches dont plusieurs portent sur la montée d'un parti ouvrier animé par les leaders des syndicats internationaux. Réalisant que le sujet est tout à fait nouveau, Hamelin nous demande de rédiger un texte à partir de ces fiches. Nous acceptons et traçons un historique du Parti ouvrier de sa fondation de 1899 à 1915 qui présente une dizaine de candidats aux élections fédérales et provinciales à Montréal dont un est élu en 1906, Alphonse Verville. Le programme du Parti ouvrier, qui est inspiré de celui du Parti travailliste de Grande-Bretagne (*Labour Party*), propose le suffrage universel, l'éducation gratuite et obligatoire, la nationalisation ou la municipalisation des entreprises de services publics (téléphone, électricité, tramways, chemins de fer), l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, l'impôt progressif sur le revenu, etc. Ses adversaires, hommes politiques et membres du clergé, l'accusent pour cette raison d'être un parti socialiste.

Hamelin trouve le texte suffisamment intéressant pour l'inclure dans le recueil portant sur les idéologies au Canada français de 1900 à 1929 qu'il édite avec Fernand Dumont, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy (Rouillard, 1974, p. 267-312). Notre historique tranche avec les autres textes d'étudiants qui portent plutôt sur l'analyse de périodiques se situant dans le courant idéologique clérico-conservateur. Présentant un survol de la période en début de volume, Dumont cite des extraits de la lettre pastorale du cardinal Bégin du diocèse de Québec en 1923 pour conclure qu'en ce début d'industrialisation, le Canada français montre « les attitudes d'une population étrangère à son devenir », manifestant trois dominantes : « repli sur soi-même, repli sur la terre, repli sur le passé » (Dumont, Hamelin, Harvey et Montminy, 1974, p. 8). Quant à notre texte, il prend soin de noter en bas de page qu'il s'agit « d'une très

belle étude », mais que ce mouvement, qui est porteur d'un programme « venant d'ailleurs », « n'a guère eu d'impact sur l'espace idéologique québécois » (Dumont, Hamelin, Harvey, Montminy, 1974, p. 7). Pour les raisons évoquées plus tôt, Dumont ne peut imaginer le Canada français autrement que sous le signe du conservatisme clérical.

Désireux de poursuivre nos études, nous nous inscrivons aux études doctorales au département d'histoire à l'Université d'Ottawa en 1971 sous la direction de Joseph Levitt qui s'est spécialisé sur le nationalisme d'Henri Bourassa. Nous lui proposons de faire porter le sujet de notre thèse sur les relations entre syndicalisme et nationalisme en traitant de la naissance et du développement des syndicats catholiques au Québec de 1900 à 1930. Ce sujet nous permettait de mettre à profit nos connaissances sur les syndicats internationaux dont l'expansion provoque la formation de syndicats catholiques à partir de 1912. Au cours de nos recherches, nous tirons profit notamment de documents manuscrits conservés à BAC, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), au Service d'archives de l'Université Laval, etc. Notre thèse, qui a été publiée, révèle encore une fois l'ampleur du syndicalisme international au Québec et s'attarde à la naissance de syndicats canadiens non confessionnels, puis confessionnels, pour lui faire échec (Rouillard, 1979).

Embauché au département d'histoire de l'Université York de Toronto en 1975, puis à celui de l'Université de Montréal en 1978, nous avons poursuivi nos recherches et publications sur le syndicalisme québécois et sur d'autres sujets, car la consultation de documents et de journaux nous révélait une tout autre vision du Québec que celle articulée par les sociologues des années 1950 et 1960. Pour la faire ressortir, nous avons débordé de l'histoire syndicale pour traiter de sujets que nous examinons plus bas, soit le sens à donner à la Révolution tranquille, la pensée libérale des politiciens, la signification de la devise du Québec et les motifs qui ont présidé à la construction du pont de Québec.

5. L'APPORT DU SYNDICALISME

Dans un article publié en 1983, nous avons montré à partir de données statistiques recueillies annuellement par le ministère fédéral du Travail que les taux de syndicalisation au Québec depuis 1901 à 1970 sont comparables à ceux de la province d'Ontario et des États-Unis quand on

tient compte des populations respectives de salariés (Rouillard, 1983, p. 201-225). De même, l'activité de grève ne se distingue guère de celle de la province voisine, lorsque mesurée en termes de jours de travail perdus à cause de conflits de travail. Le militantisme ouvrier au Québec est particulièrement intense de 1917 à 1922. Pour la seule année 1919, il y a une centaine de conflits de travail qui représentent 750 000 jours ouvrables perdus. Cette année record ne sera dépassée que beaucoup plus tard, en 1966, à l'époque des grèves des secteurs public et parapublic et à un moment aussi où le nombre de salariés est beaucoup plus imposant. Parmi ces arrêts de travail, il y en a plusieurs qui sont beaucoup plus significatifs et fructueux pour les travailleurs que la grève de l'amiante de 1949. Cette dernière est malheureusement une grève perdue selon les dires mêmes du principal acteur du conflit, Rodolphe Hamel, qui dresse un bilan de la grève en 1974 (Rouillard, 1999, p. 33-43 ; 2000, p. 307-342 ; Hamel, 1974). Il devient alors bien difficile de soutenir la thèse que les travailleurs québécois seraient des modèles de docilité avant la Deuxième Guerre mondiale ou qu'ils accuseraient un « retard » à s'éveiller à l'action collective.

Plusieurs de nos travaux mettent notamment en relief l'importance beaucoup plus importante des unions internationales (c'est le terme largement utilisé à l'époque) parmi les syndiqués québécois que les syndicats catholiques (Rouillard, 1989 ; 2004). En 1911, on compte déjà 20 000 membres de syndicats internationaux au Québec, 55 000 en 1931, aux trois quarts francophones. Ils devancent sensiblement le nombre de syndiqués catholiques, dont les effectifs fluctuent entre le quart et le tiers des syndiqués (Rouillard, 2001, p. 13-14). Chaque premier lundi de septembre, ils organisent à Montréal, de 1886 à 1953, un défilé de la Fête du travail qui réunit des milliers de travailleurs syndiqués avec pour objectif de manifester symboliquement la fierté de leur travail, la force du syndicalisme et leur identité comme classe sociale (Rouillard, 2010, p. 33-73). Un de leurs leaders, Gustave Francq, fonde un hebdomadaire, *Le Monde ouvrier*, qui devient le porte-parole des syndicats internationaux et qui est encore publié de nos jours en tant qu'organe de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) (Rouillard, 2011, p. 19-26).

Les syndicats internationaux ne limitent pas leur action à la négociation collective. Dès la fin du XIXe siècle, ils se dotent d'une structure d'intervention auprès des trois niveaux de gouvernement. À partir de

1890, une délégation soumet chaque année au gouvernement du Québec un cahier de revendications tirées de résolutions adoptées démocratiquement. Leurs réclamations de 1900 à 1930 portent sur un large éventail de sujets qui vont bien au-delà des relations du travail : l'éducation gratuite et obligatoire, l'âge minimal de travail à 16 ans, la nationalisation des entreprises de services publics (chemins de fer, tramways, électricité, etc.) et la mise en place d'un filet de sécurité sociale (pensions de vieillesse, assurance chômage, assurance maladie, etc.). Elles concernent aussi l'élargissement des droits démocratiques comme l'abolition du Sénat et du Conseil législatif, le droit de vote pour les femmes et l'élimination du cens d'éligibilité pour les candidats à l'échevinage et à la mairie de Montréal. Ils sont porteurs d'un projet social-démocrate de société qui repose sur un renforcement des valeurs démocratiques et une intervention accrue de l'État en économie et dans le domaine de la sécurité sociale.

Signe de l'importance accordée aux revendications syndicales, la rencontre annuelle des représentants de syndicats internationaux se déroule en présence du premier ministre, de plusieurs ministres et députés. Dans les années 1920, c'est souvent le Cabinet des ministres au complet qui accueille la délégation. Le gouvernement du Québec, administré par le Parti libéral de 1897 à 1936 et de 1939 à 1944, se montre à l'écoute des revendications et adopte plusieurs de leurs réclamations (Rouillard, 2009, p. 111-135, 233-264). En revanche, celui de Duplessis, qui dirige la province de 1936 à 1939 et de 1944 à 1960, situe son action dans une tout autre optique. C'est d'ailleurs pour le combattre que les syndicats internationaux fondent, en 1937, la Fédération provinciale du travail du Québec, ancêtre de l'actuelle FTQ. Elle a pour principale mission de faire échec aux lois antisyndicales du régime Duplessis et de les défendre des accusations de sympathie communiste (Rouillard, 1990, p. 346-374).

6. LES ARCHIVES SYNDICALES

Pour que l'apport du syndicalisme en général en vue d'améliorer le sort économique et social des travailleurs et travailleuses soit reconnu dans notre histoire, nous avons participé en 1972 à la fondation du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs et travailleuses

du Québec (RCHTQ). Le groupe a pour objectif de favoriser l'enseignement et la recherche en histoire des travailleurs québécois et de promouvoir la diffusion de travaux sur ce sujet. Nous nous sommes rendu compte aussi rapidement qu'il fallait y joindre la conservation des documents syndicaux, car l'histoire des travailleurs ne peut s'écrire si on ne se soucie pas de récupérer, d'inventorier et de rendre disponibles les documents qui les concernent (Rouillard, 1974, p. 32-38 ; 1974, p. 67-69 ; 1978, p. 125-130 ; 1986, p. 3).

Des membres du RCHTQ entreprennent alors d'établir des inventaires de documents conservés par des organisations syndicales et participent à la classification de documents pour en assurer leur conservation. C'est le cas surtout de la documentation d'organismes syndicaux affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) à Trois-Rivières, Rimouski, Québec, Chicoutimi et dans le Nord-Ouest québécois, projet financé souvent avec des fonds provenant de BAnQ. D'autres projets de conservation aboutissent à des inventaires. En 1981, sous la direction de professeurs de l'Université du Québec à Montréal, cinq étudiants de cette institution dressent un inventaire numérique du fonds d'archives conservé au Centre de documentation de la CSN à Montréal (5 000 dossiers).

Devenu professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal, nous obtenons en 1985 les fonds nécessaires pour inventorier les documents conservés par les syndicats internationaux à Montréal, sensibiliser la direction de ces syndicats à l'importance de conserver leurs archives et les inciter à faire le dépôt de leurs documents dans des centres d'archives. Ce projet, pour lequel nous avons obtenu une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, aboutit en 1987 à la publication du *Guide des archives des syndicats internationaux* qui recense les documents conservés par 46 syndicats internationaux à Montréal (Cardin et Rouillard, 1987). Toujours est-il que l'intérêt pour plusieurs chercheurs envers l'histoire syndicale s'est traduit par l'acquisition de fonds de syndicats par les centres d'archives de plusieurs universités et que bon nombre d'étudiants ont complété leur mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat sur ce sujet.

Cette attention des chercheurs s'est atténuée depuis les années 1990, de sorte que le souci de récupération et de conservation des archives syndicales s'est affaibli. Il faut ajouter aussi que les services d'archives des

universités limitent maintenant leur fonction à recueillir leurs documents administratifs et que BAnQ acquiert parfois des fonds syndicaux, mais sans pouvoir, à court terme, les classer et les rendre disponibles aux chercheurs. Mais voilà qu'est formé, en 2013, le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT), qui s'est donné comme mission de préserver la mémoire des syndicats québécois et d'organismes en lien avec le monde du travail. Réunissant au départ des retraités de syndicats affiliés à la CSN et à la FTQ et des professeurs d'université, il s'efforce par la suite de recruter des membres individuels et institutionnels. Au début 2013, le Centre a emménagé dans un local fourni à Montréal par les Métallurgistes unis d'Amérique et il a embauché temporairement un archiviste et une historienne stagiaire. La même année, le Bureau de la FTQ a invité ses syndicats affiliés à contribuer financièrement au démarrage du CHAT et le congrès de la FTQ a approuvé une résolution en sa faveur afin d'assurer la transmission de l'histoire du mouvement.

En 2014, le Centre a adopté une politique d'acquisition des archives et a commencé à recevoir et à inventorier des fonds de syndicats classés par un archiviste. Plus d'une vingtaine de fonds sont maintenant accessibles aux chercheurs. La liste de ces fonds et leur inventaire se trouvent sur le site Web du Centre qui offre aussi les services d'un archiviste aux syndicats désireux de conserver et de rendre accessibles leurs documents dans leurs bureaux[6]. Le CHAT s'est doté également d'un centre de documentation sur le monde du travail et publie un *Bulletin d'information* trimestriel. C'est un heureux développement pour enrichir la mémoire du syndicalisme et montrer qu'il a contribué non seulement à améliorer le sort des salariés, mais qu'il a façonné depuis longtemps l'évolution du Québec bien avant la Deuxième Guerre mondiale.

7. LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : RUPTURE OU TOURNANT ?

Notre consultation de fonds d'archives, notamment des ministères du Travail à BAnQ et à BAC, nous a amené à remettre en question sur d'autres plans la représentation malheureuse voulant que l'histoire du Québec contemporain soit placée sous le signe du seul conservatisme clérical. Évidemment, comme la Révolution tranquille est présentée comme le point tournant d'une rupture entre le monde cléricalisé et l'avènement de la modernité, nous avons rédigé un article destiné

à relativiser cette interprétation en partant des données des recensements du Canada et de recherches à partir de fonds d'archives (Rouillard, 1998, p. 23-51).

L'explication première habituellement fournie pour cerner l'origine de la Révolution tranquille est de nature économique, montrant que la poussée d'industrialisation pendant la Deuxième Guerre mondiale et les années 1950 aurait fait basculer le Québec francophone dans le monde moderne. Mais les données des recensements montrent que les indices d'industrialisation et d'urbanisation sont comparables entre le Québec et l'Ontario depuis le début du XXe siècle. Il n'y a pas de retard non plus pour les francophones à s'urbaniser : ils le sont dans les mêmes proportions au Québec que la moyenne canadienne dans les villes de 10 000 habitants et plus, de 1921 à 1961 (Rouillard, 1998, p. 31).

En outre, la société francophone comporte une structure sociale diversifiée et elle est traversée par un vigoureux courant de pensée libérale qui anime une portion très importante de la bourgeoisie canadienne-française. Ainsi, au tournant du siècle, la bourgeoisie d'affaires francophone de Montréal accueille à bras ouverts le développement industriel et sécrète une vision matérialiste et individualiste de l'organisation sociale, comme l'a montré Fernande Roy (1988, p. 269-275). C'est probablement la même optique qui guide les autres chambres de commerce qui foisonnent au début du siècle et qui n'ont pas été étudiées. Elles forment la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec en 1909. Largement réparties dans toute la province, on compte 49 chambres en 1938, soucieuses d'assurer le développement économique de leur ville ou région.

Ces milieux d'affaires sont proches du Parti libéral, qui domine presque complètement la vie politique québécoise au fédéral et au provincial de 1897 à 1936. Plusieurs travaux montrent que l'administration libérale oriente les politiques gouvernementales vers le développement industriel et cherche du mieux qu'elle peut à protéger l'autonomie de l'État à l'égard de l'Église. D'ailleurs, l'administration d'Alexandre Taschereau entretient des relations très tendues avec les autorités religieuses (Dupont, 1972). Cette vision libérale de la société comprend aussi une grande admiration pour le système démocratique britannique, sujet sur lequel nous revenons plus bas. Elle est défendue par les grands quotidiens francophones très proches du Parti libéral qui détiennent des tirages considérables (*La Presse,*

La Patrie, Le Soleil). Le journal *La Presse*, quotidien résolument moderne à tous les points de vue, détient un tirage quotidien atteignant près de 150 000 exemplaires en 1920 (*Canadian Almanach and Directory*, 1921, p. 364-365). À l'encontre de la presse cléricale qui porte un regard hostile à l'endroit de l'industrialisation, ces journaux font la promotion du développement industriel, du système capitaliste et de la participation des francophones à la croissance économique. C'est pour combattre leur orientation que le clergé catholique fonde le quotidien *L'Action catholique* à Québec en 1907, indirectement *Le Devoir* en 1910 et *Le Droit* à Ottawa en 1913.

Quant aux travailleurs québécois, il n'y a pas de retard à prendre conscience de leur condition de salariés et de la nécessité de se regrouper pour défendre leurs intérêts. Comme nous l'avons montré plus haut, la propension à la grève et la densité syndicale sont comparables à celles des autres travailleurs nord-américains depuis le début du XXe siècle. Comme ailleurs en Amérique du Nord, les syndicats internationaux dominent le paysage syndical, imposent une stratégie de relations de travail pour relever la condition ouvrière et implantent dans la province une structure d'intervention auprès des pouvoirs publics.

Enfin, il ne faut pas conclure de notre démarche que la Révolution tranquille est un événement mineur dans l'histoire du Québec et que, pour les décennies antérieures, la province a évolué « normalement » comme les autres sociétés industrielles. Par certains de ses traits, son histoire est distincte dans l'ensemble nord-américain, notamment par la culture française qui l'habite, par la forte influence du clergé catholique et par son statut minoritaire dans l'ensemble canadien. La Révolution tranquille marque une accélération de son histoire qui témoigne de changements sociaux profonds, notamment par la sécularisation de la société et le développement du sens d'identification au Québec. Les années 1960 marquent donc le triomphe du modèle libéral de société ou plutôt social-démocrate, car l'État étend considérablement son champ d'intervention.

8. LA PENSÉE LIBÉRALE

Sur le thème du monolithisme idéologique au Québec découlant de l'emprise cléricale, nous avons rédigé deux articles et un autre est

en chantier pour illustrer que la pensée libérale est loin d'être un courant marginal et qu'elle anime les hommes politiques québécois pendant la période dite de Grande Noirceur. Ils concernent la devise du Québec, le Congrès d'orientation du Parti libéral en 1938 et la construction du pont de Québec.

La devise du Québec, « Je me souviens », veut transmettre un souvenir dont la signification est loin d'être évidente pour la plupart des Québécois et Québécoises. Cette ignorance est le résultat, à mon avis, de la construction historique des artisans de la Révolution tranquille qui ne voit pas de différence entre les orientations politiques du gouvernement de l'Union nationale et celles des gouvernements antérieurs. La formulation de la devise revient à l'architecte du Parlement de Québec, Eugène-Étienne Taché, membre d'une grande famille bourgeoise de la ville de Québec. Lors de l'édification du Parlement, il l'a fait graver vers 1885 dans la pierre au fronton de la porte principale sous les armoiries du Québec. Il n'a pas l'intention d'en faire la devise du Québec, mais graduellement les gens l'ont interprétée dans ce sens et elle l'est devenue officiellement en 1939.

La signification de la devise est l'objet de controverses. Taché n'a jamais indiqué clairement le sens de ce qui est devenu la devise du Québec et plusieurs commentateurs ont conclu que la devise devrait se lire ainsi : « Je me souviens que né sous le lys, je crois sous la rose ». C'est le sens que lui a donné le premier ministre Jean Charest en réponse à une « colle » qu'un étudiant de l'Université des langues étrangères de Pékin lui a posée en 2005 (*La Presse* : 25 septembre 2005, p. A6). Mais Gaston Deschênes, directeur des études documentaires à l'Assemblée nationale du Québec de 2000 à 2004, rejette cette interprétation. Selon lui, la devise n'a pas de signification particulière : elle peut être interprétée librement et représente une invitation générale au souvenir. Ce serait un mythe que de penser qu'elle puisse évoquer un quelconque bienfait de l'administration britannique (Deschênes, 2002, 2012)[7].

Nous avons commencé à nous intéresser à la signification de la devise après qu'une secrétaire du département nous ait posé la question à ce sujet. Un historien du Québec ne devrait-il pas connaître le sens de la devise de sa province qui apparaît d'ailleurs sur les plaques d'immatriculation depuis 1978 ? Nos premières recherches et la visite guidée du Parlement nous ont tout de suite permis de faire un lien avec l'interprétation que

les historiens en vogue à la fin du XIXe siècle se faisaient de l'histoire du Québec : Louis-Philippe Turcotte, Benjamin Sulte, Laurent-Olivier David, Alfred DeCelles et surtout Thomas Chapais. En effet, ils tiennent en haute estime les institutions britanniques parce qu'elles ont permis l'acquisition du système démocratique de gouvernement et une autonomie politique pour le Québec. Grâce à ces institutions, le Canada français, croient-ils, a pu survivre et se développer dans un rapport d'égalité avec les Canadiens anglais. Cette vision se retrouve bien ramassée dans la formule-choc d'Hector Fabre, reprise par le premier ministre Sir Wilfrid Laurier, voulant que la France ait donné au Canada français « le premier des biens, l'existence », mais que « c'est à l'Angleterre que nous devons le second, la liberté » (Lamonde, 2000, p. 461, 486).

Nous avons rédigé deux articles sur la signification de la devise qui fait appel au souvenir et doit être interprétée comme un texte introduisant à l'Hôtel du Parlement lui-même (Rouillard, 2005, p. 127-145 ; 2007, p. 233-237). Taché, qui est un héraldiste chevronné, conçoit l'édifice comme un « témoin » de l'histoire du Québec, un lieu de mémoire destiné à illustrer de manière symbolique l'identité du Québec. L'ornementation générale de l'Hôtel du Parlement, intérieure et extérieure, devient la clef pour saisir la signification de la devise. Taché recourt fréquemment à la fleur de lys parmi les éléments iconographiques pour rappeler les origines françaises du Québec. Mais plus nombreuses encore sont les références aux symboles royaux britanniques (couronnes, léopards, lions, roses). De plus, les armoiries de la Grande-Bretagne sont placées à des endroits stratégiques et bien en évidence : au faîte de la tour centrale de la façade du Parlement et au-dessus des trônes des Orateurs de l'Assemblée législative et du Conseil législatif. Plus révélateur encore, Taché réserve deux niches pour des statues grandeur nature à gauche et à droite du fauteuil de l'Orateur de l'Assemblée législative à la Reine Victoria et à son mari le Prince Albert. Les deux statues sont encore visibles à la fin des années 1920 et par la suite remplacées par des pots de fleurs.

Enfin, la vision du Québec de Taché s'exprime aussi dans les 22 statues, grandeur nature, posées dans des niches sur la façade du Parlement. Le choix de ces « gloires nationales » n'est pas arbitraire; il correspond aux orientations et aux valeurs que Taché veut mettre en relief. Comme l'édification de ces statues s'est faite graduellement

jusqu'à la fin des années 1920, les gouvernements qui se sont succédé ont apporté des changements dans le choix des personnages qui ne dérogent pas cependant aux intentions de Taché. Bon nombre d'entre elles illustrent des figures bien connues de la Nouvelle-France : découvreurs, gouverneurs, militaires et missionnaires. C'est la période héroïque visant à célébrer les origines françaises du Québec. Le marquis de Montcalm est du nombre tout comme le vainqueur des Plaines d'Abraham, le général Wolfe, pour les raisons qu'on comprendra plus bas. Pour le régime britannique, on a retenu cinq personnages dont quatre sont liés à la conquête des institutions parlementaires : les gouverneurs lord Dorchester, sous lequel est accordée la Chambre d'Assemblée en 1791, et lord Elgin, qui reconnaît le gouvernement responsable en 1848. Pour souligner encore davantage l'importance de cette dernière avancée qui consacre l'autonomie politique du Parlement sur les affaires internes de la colonie, le gouvernement ajoute en 1920 les statues de Louis-Hippolyte La Fontaine et de Robert Baldwin dont les efforts concertés ont permis cette conquête. C'est le sentiment largement répandu chez les politiciens et les historiens de l'époque qu'ils sont parvenus à obtenir par des moyens parlementaires la liberté politique recherchée par les patriotes de 1837-1838.

Fils d'un des Pères de la Confédération, Taché inscrit donc de manière symbolique dans l'ornementation générale du Parlement les valeurs de la classe politique de l'époque qui tient en haute estime la Grande-Bretagne pour avoir accordé le système démocratique de gouvernement et une autonomie politique qui a assuré le développement du Canada français. Pour être plus certain de cette interprétation, nous avons effectué une recherche dans le fonds Eugène-Étienne Taché conservé à BAnQ, où nous n'avons pas trouvé d'informations précises à ce sujet (malheureusement son journal personnel manque pour 1883). Mais il est un lien qui nous apparaît très révélateur de la pensée de Taché, car il est responsable de l'illustration de la médaille du tricentenaire de la ville de Québec en 1908. Cette médaille de bonne dimension se trouve conservée dans plusieurs services d'archives à Québec : Musée de la civilisation, Assemblée nationale, ville de Québec[8]. Elle a été portée à notre attention en lisant le livre de l'historien H. V. Nelles de l'Université York de Toronto consacré au tricentenaire de la ville de Québec. Il y reproduit une illustration des deux côtés de la médaille (voir la Figure 1) (Nelles, 2003, p. 15)[9].

Figure 1. Les deux côtés de la médaille commémorative du IIIe centenaire de la Fondation de Québec en 1907, conçue par Eugène-Étienne Taché et gravée par Henri Dubois. Source : H. V. Nelles, 2003, p. 15.

Sur une face de la médaille, on retrouve le fondateur de la ville de Québec, Samuel de Champlain, qui débarque à Québec. Mais plus intéressant est le revers où apparaît l'inscription : « Dieu aidant/l'œuvre de Champlain /née sous les lis/a grandi sous les roses ». Il s'y trouve deux femmes assises, l'une symbolisant la Nouvelle-France qui pointe le doigt vers le sol, vers les racines d'un arbre qui représente les origines de la ville de Québec. Pour sa part, la muse britannique, appuyée sur l'écu royal de la Grande-Bretagne, porte la main vers le feuillage très fourni de l'arbre composé de feuilles d'érable. Par ces mots et ces symboles, Taché veut illustrer que la présence française s'est épanouie sous l'autorité britannique par tout le Canada. Et il y a fort à parier que les symboles qu'il évoque pour la ville de Québec s'appliquent aussi à la province de Québec. Nelles ne fait pas de lien entre la médaille et la devise, mais le texte et la représentation de la médaille correspondent exactement au souvenir que Taché veut évoquer dans l'inscription qu'il a fait graver au faîte de la porte principale du Parlement et qui est reflétée dans la décoration intérieure et extérieure de l'Hôtel du Parlement.

La préservation de cet artefact par des centres d'archives illustre l'importance du rôle des archivistes dans la préservation de notre mémoire. Finalement, à notre avis, si Taché n'a pas directement précisé

le sens du « Je me souviens » de son vivant, c'est parce qu'il est décédé en 1912, qu'il ne pensait pas que cette inscription deviendrait la devise du Québec et qu'il lui apparaissait évident qu'il faut lier le texte aux armoiries du Québec et aux thématiques de l'ornementation générale du Parlement qui sont consacrées à la mémoire et à son histoire.

Toujours est-il que la célébration du tricentenaire de Québec, au cours de laquelle la médaille est distribuée, est organisée à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec avec la collaboration du gouverneur général du Canada, lord Albert Grey. Elle donne lieu à deux semaines de manifestations grandioses inaugurées par nul autre que le prince de Galles, futur roi George V, accueilli chaleureusement par la population de Québec. Les adresses de bienvenue à l'égard du prince sont l'occasion de célébrer les bienfaits des institutions britanniques. Selon le maire de Québec, Georges Garneau :

> Les Canadiens français éprouvent un sentiment inexprimable d'orgueil patriotique et de reconnaissance envers les deux grandes nations qui ont tour à tour présidé à nos destinées : la France toujours aimée […] ; l'Angleterre, qui les a laissés libres de grandir en gardant leur foi, leur langue et leurs institutions, et qui les a dotés d'un régime constitutionnel fondé sur la plus grande somme de libertés, et qui est, sans contredit, le plus beau et le plus parfait du monde. (Georges Garneau, cité par Roy, 1911, p. 177)

Cette vision de l'histoire du Canada français apparaît étonnante de nos jours, mais elle demeure le point de vue dominant parmi les élites politiques canadiennes-françaises jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. La crise de la conscription pendant la Première Guerre mondiale et la montée d'un courant critique à l'égard de la Confédération et du lien colonial portent un coup dur à célébrer les bienfaits de la monarchie britannique. Cette mémoire est remplacée dans les années 1950 et 1960 par celle des artisans de la Révolution tranquille qui refusent à la bourgeoisie francophone un projet de société autonome et associe ses objectifs à ceux du monde clérical. Tout le passé franco-québécois devient alors teinté d'un conservatisme profond avec comme conséquence la perte de la mémoire de l'appui aux institutions démocratiques par les milieux politiques et par les nombreux journaux liés aux partis conservateur et libéral. Cette vision de l'histoire du Québec porte Pierre Elliott Trudeau

à conclure que le sens des institutions démocratiques serait étranger aux Canadiens français au point où nous aurions un penchant pour l'autoritarisme et la corruption politique.

9. L'ORIENTATION SOCIALE-DÉMOCRATE

Une autre avenue de nos recherches, qui repose en partie sur le fonds Adélard Godbout conservé au Centre d'archives de Québec de BAnQ et sur l'analyse du journal *Le Canada*, organe du Parti libéral, nous a permis de mettre en évidence la mutation du libéralisme qui anime le Parti libéral du Québec dans les années 1930. La construction de l'histoire du Québec, qui fait *tabula rasa* du libéralisme des élites politiques, ignore les réalisations de l'administration du Parti libéral d'Adélard Godbout de 1939 à 1944. Elles marquent pourtant un tournant dans l'évolution politique du Québec et représentent une première révolution tranquille qui annonce clairement les réalisations du gouvernement de Jean Lesage dans les années 1960.

Pendant ce seul mandat, le gouvernement Godbout réalise un accomplissement politique remarquable. Il subit l'influence des revendications du syndicalisme international, de la vision du *New Deal* qui s'impose aux États-Unis et de la nouvelle stratégie interventionniste du gouvernement fédéral. Ses réalisations affirment les valeurs démocratiques et une orientation nouvelle, soit d'attribuer à l'État un rôle central pour assurer le développement économique et mettre en place un filet de sécurité sociale. Malgré l'opposition traditionnelle du clergé catholique, il accorde le droit de vote aux femmes en 1940, instaure la gratuité de l'éducation dans les écoles primaires et impose l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans en 1943. Au plan économique, il crée une entreprise d'État en 1941, la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, et nationalise la *Montreal Light, Heat and Powe*r en 1944, donnant ainsi naissance à Hydro-Québec. L'année précédente, il forme un Conseil d'orientation économique pour planifier la reconversion de l'industrie de guerre.

Au plan social, fidèle à son programme, le gouvernement met en place l'État protecteur en participant en 1940 au programme fédéral d'assurance-chômage comme le réclament les organisations syndicales. Plus encore, il forme la Commission sur les problèmes hospitaliers

qui recommande en 1943 la mise en place d'un régime provincial et universel d'assurance-maladie. Le gouvernement fait diligence en créant une Commission pour l'instituer, ce qui place le Québec à l'avant-garde des provinces dans cette démarche. Contrairement au gouvernement Duplessis, l'administration Godbout se montre favorable à la syndicalisation en affirmant en 1944 le droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier leurs conditions de travail, principes à la base de l'actuel Code du travail.

Malgré ses réalisations impressionnantes, le gouvernement Godbout est défait par l'Union nationale le 30 août 1944, bien qu'il remporte un pourcentage plus élevé du suffrage. L'élection porte non pas sur sa feuille de route, mais sur la conscription imposée par le gouvernement fédéral. Godbout avait promis sur son honneur de combattre son parti si jamais la conscription était instituée. Le gouvernement Duplessis, animé d'une toute autre philosophie politique, s'empresse de démanteler la Commission d'assurance-maladie et le Conseil économique ; il réintroduit même la possibilité de droits de scolarité par les commissions scolaires. C'en est fait du coup de barre des politiques gouvernementales vers la modernité jusqu'au retour au pouvoir du Parti libéral en 1960.

Ces réalisations sont connues de nombreux historiens, même si certains ne veulent pas en tenir compte. L'originalité de notre recherche récente tient au coup de barre donné par le Parti libéral à son programme lors de son congrès d'orientation à Québec le 11 juin 1938 (Rouillard, 2015, p. 125-158). Ce congrès, qui réunit plus de mille délégués venant de toutes les régions du Québec, est complètement méconnu. C'est là que le Parti libéral redéfinit son orientation en s'alignant sur la voie de l'État-protecteur et adopte une vision keynésienne de l'État au point de vue économique. Les délégués adoptent des résolutions renforçant les valeurs démocratiques en se prononçant pour la première fois en faveur du droit de vote pour les femmes et pour l'abolition du Conseil législatif, équivalent québécois du Sénat fédéral. Ils jettent aussi les bases d'un système de sécurité sociale en adoptant des résolutions pour participer au programme fédéral d'assurance-chômage, établir un régime québécois de retraite étatique et mettre en vigueur le programme d'aide aux mères sans soutien de famille (Parti libéral du Québec, 1938, p. 42-54). Quoiqu'il n'en soit pas fait mention au congrès, trois autres mesures très importantes apparaissent à la plate-forme électorale du parti l'année suivante :

l'établissement d'un programme d'assurance-maladie, un programme d'assurance-invalidité et une aide aux familles nombreuses. Élu l'année suivante, le Parti libéral met en branle ces réformes et d'autres que nous avons énumérées plus haut pendant la courte période de quatre ans et neuf mois où il dirige le Québec. C'est un accomplissement remarquable dans une société supposément engluée dans le conservatisme et la « Grande Noirceur ».

La consultation du fonds Godbout au Centre d'archives de Québec de BAnQ nous a permis de trouver deux causeries révélatrices de l'évolution de sa philosophie politique et de celle du Parti libéral depuis le début du XXe siècle. Elles sont prononcées en 1946 sur les ondes de Radio-Canada alors que Godbout est toujours chef du parti. Pour lui, le libéralisme qui anime le Parti libéral se veut fidèle aux principes fondamentaux développés par des penseurs britanniques, français et américains aux XVIIe et XVIIIe siècles : respect de la liberté individuelle, progrès de l'enseignement public, liberté de religion, liberté d'association et de réunion, liberté de presse, liberté de commerce. « Les libéraux », dit-il, « croient au progrès par la liberté ». Mais son libéralisme, précise-t-il, n'est pas une doctrine « fixée sur le passé » ; il est « susceptible d'un éternel rajeunissement ». Ainsi, les gouvernements libéraux ont pris leur distance à l'égard du laisser-faire et ont été « les champions de l'autonomie et du progrès social ». Ils sont responsables en Angleterre, au Canada et au Québec des grandes lois sociales pour atténuer les conséquences des crises économiques. Pour Godbout, c'est l'attachement aux valeurs libérales qui a permis à son parti au Québec d'être responsable des progrès accomplis dans le domaine de l'instruction publique (Godbout, 1946).

Ces deux causeries tracent l'évolution idéologique accomplie par le Parti libéral depuis le début du XXe siècle qui a fait reposer fondamentalement sa philosophie sur les idéaux de liberté et de démocratie auxquels se sont rattachées les valeurs sociales-démocrates dans les années 1930. Les opposants au régime de Duplessis dans les années 1950 ignorent complètement cet important courant de pensée même si les réalisations du gouvernement Godbout ne sont pas si éloignées dans le temps, une quinzaine d'années. Le traumatisme duplessiste engendre chez eux une vision réductrice de l'histoire du Québec présentée comme une société monolithique rivée depuis toujours dans le conservatisme clérical.

10. LE PONT DE QUÉBEC

L'interprétation voulant que les élites franco-québécoises valorisent la vie rurale et soient réfractaires à l'industrialisation fait partie de l'imaginaire des partisans de la *folk society*. C'est ce qui expliquerait leur infériorité économique. Pour appuyer leurs dires, il est souvent cité des extraits d'un sermon prononcé par Mgr Louis-Adolphe Pâquet de Québec, philosophe ultramontain par excellence, à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste en 1902. Il porte sur « la vocation de la race française en Amérique » à qui il attribue la mission

> moins de manier des capitaux que de remuer des idées […], moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée […]. Laissons à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rivent à la matière […]. (Pâquet, 1902, p. 11 et 21)

Ce sermon est diffusé sous forme de brochure en 1925 et l'extrait cité plus haut est repris *ad nauseam* comme reflet de la pensée du Canada français à l'égard du commerce et de l'industrie, y compris par Pierre Elliott Trudeau dans le collectif qu'il dirige sur la grève de l'amiante en 1956 (Trudeau, 1956, p. 14).

Mais quand on lit bien le sermon de Mgr Pâquet, ce dernier vise à dénoncer le matérialisme ambiant auquel donne lieu la transformation commerciale et industrielle du Québec : « nous entrons dans une ère de progrès », « l'industrie s'éveille ; une vague montante de bien-être, d'activité, de prospérité, envahit nos campagnes » (Pâquet, 1902, p. 20). En effet, la ville de Québec comme tout le Québec d'ailleurs entre dans une phase d'accélération de son industrialisation au début du XXe siècle. Comme nous l'avons souligné, une bourgeoisie d'affaires francophones met sur pied des chambres de commerce et les hommes politiques accueillent à bras ouverts le développement industriel.

Le hasard a voulu que nous nous intéressions au pont de Québec à la faveur d'une requête en 2001 pour que nous traitions des conditions de travail des ouvriers employés à sa construction. Nous nous sommes alors demandé pourquoi on avait décidé d'ériger un pont aussi colossal, encore aujourd'hui le plus long pont au monde de structure cantilever,

« une des merveilles du génie de l'époque ». L'ouvrage le plus fouillé sur le pont, celui de Michel L'Hébreux (2001), porte sur l'effondrement du pont en 1907 et 1916 et il ne s'intéresse pas aux facteurs à l'origine de sa construction. Nous avons réalisé une recherche qui est terminée, mais qui n'a pas encore fait l'objet d'une publication, en tirant profit notamment des rapports annuels de fonds de la Chambre de commerce de Québec et autres documents conservés à BAnQ de même que les dossiers de la Division des archives de la Ville de Québec.

Le projet d'édifier un pont est d'abord l'œuvre d'une compagnie privée, la Compagnie du pont de Québec constituée en 1887. La très grande majorité des actionnaires sont francophones et le président fondateur, Simon-Napoléon Parent, est alors maire de Québec (il deviendra premier ministre du Québec de 1900 à 1905). Ce sont les milieux financiers de la ville, notamment les membres de la Chambre de commerce de Québec composés majoritairement de francophones, qui militent pour la réalisation du projet. Inquiets de voir le développement économique de leur ville être dépassé par Montréal, les membres de la Chambre de commerce caressent le programme ambitieux de faire de leur ville la plaque tournante du commerce du blé venant de l'Ouest canadien.

Les Prairies canadiennes se développent alors rapidement et une seule ligne de chemin de fer relie l'Ouest à l'Est canadien, celle du Canadien Pacifique, qui passe à Montréal. Les membres de la Chambre de commerce imaginent la construction d'une seconde ligne plus courte, traversant le nord du Québec et de l'Ontario à partir de Winnipeg. Elle aboutirait à Québec qui verrait l'activité de son port stimulée et devenir un lieu privilégié pour l'exportation du blé en Europe. On prévoit aussi lier le chemin de fer à la ligne Transcontinental qui passe sur la rive sud et se dirige vers la côte Atlantique afin de faciliter l'exportation du blé vers l'Europe. Pour ce faire, il faut l'érection d'un pont enjambant le fleuve.

Sa construction est commencée en 1900 par la Compagnie du pont de Québec. Son financement est appuyé des souscriptions populaires et surtout par les trois paliers de gouvernement. Mais la Compagnie fait faillite en 1907, après l'effondrement du pont alors en construction. Le gouvernement fédéral prend alors en charge son édification qui est terminée en 1917. À propos du chemin de fer, la Chambre de commerce fait pression sur le gouvernement fédéral pour l'édification de la ligne de

chemin de fer dans le nord du Québec et de l'Ontario. Commencée en 1905, la construction de la ligne, appelée le National Transcontinental, est terminée en 1913. Le rêve des milieux politiques et économiques d'un lien commercial transcontinental se trouve alors concrétisé.

Comment ne pas y voir le dynamisme des milieux d'affaires de la Ville de Québec et la conviction des hommes politiques que le développement de la ville passe par un ambitieux projet de développement économique[10] ? Le début de la construction du pont de Québec survient au moment même où Mgr Pâquet récuse l'activité industrielle pour le Canada français et lui attribue la mission de devenir « le foyer lumineux de la religion et de la pensée » (Pâquet, 1902, p. 11). Malheureusement, une vision ratatinée de l'histoire qui se limite à l'idéologie des milieux cléricaux a ignoré le contexte et l'objectif de son discours pour ne retenir que la teneur du message en imaginant que les élites de la société canadienne-française s'y étaient conformées. C'est un autre exemple de l'impact malheureux de la thèse de la *folk society*.

CONCLUSION

L'objectif de ce texte est de montrer qu'il existe un fossé entre la mémoire que les Québécois et Québécoises se font de leur passé et sa véritable histoire lorsqu'on tient compte de la diversité de son expérience. La représentation du Québec sous le signe de la « Grande Noirceur avant 1960 » est un mythe qui malheureusement affecte la psychologie collective des Québécois et Québécoises. La mémoire, écrit Joseph Yvon Thériault, est « l'élan du passé qui donne forme au présent et permet la projection dans l'avenir » (Thériault, 2018, p. 159). Rejeter de larges pans de son passé concourt à développer un manque de fierté et d'assurance collectives. C'est d'autant plus dommageable que cette représentation est mal fondée comme plusieurs historiens l'ont démontré. Cependant, elle est tellement enracinée que la recherche historique qui en contredit les assises a du mal à percer dans la mémoire collective à la fois parce que cette vision traditionnelle imprègne les médias, règne sans partage dans les travaux en sciences sociales et s'impose auprès de certains historiens, jeunes et moins jeunes, qui ont un intérêt plus marqué pour l'histoire culturelle axée sur l'étude des idées conservatrices au détriment de l'histoire politique et économique (Kelly, 2003, p. 3-11, 73-91).

Le tracé humiliant de notre histoire, dressé par des intellectuels dans les années 1950 et 1960, s'inscrit dans leur impatience d'en finir avec le régime Duplessis et son nationalisme réactionnaire quitte à noircir son passé en mettant en évidence son retard et son infériorité. Les sociologues jouent un rôle important dans ce cheminement en empruntant le modèle d'interprétation de la *folk society/urban society*. La méthodologie de leur discipline, axée sur la conception préalable d'un modèle d'explication, et leur peu d'intérêt pour la recherche historique nous apparaissent à la source de la faiblesse de leur perspective historique.

La recherche historique depuis les années 1970 a revu cette vision de l'histoire du Québec parce que sa méthodologie repose sur une bonne connaissance des faits avant de les interpréter et de construire un récit cohérent. Elle s'est affirmée grâce à un meilleur accès à des instruments de recherche, aux journaux d'époque et aux documents d'archives. L'histoire vraie ne peut se passer du travail des bibliothécaires et des archivistes qui assurent la conservation, le classement et l'accès aux documents du patrimoine écrit. Ils sont en quelque sorte les gardiens de la mémoire d'une société pour éviter que le récit historique devienne une construction mythique qui déforme la réalité et propose un récit sans fondement véritable. La déformation de l'histoire peut avoir des conséquences malheureuses pour une société, car elle affecte l'image qu'elle détient de son identité. Insister pour représenter le passé des Québécois francophones comme une société impuissante, dominée, passive, anachronique, tournée sur elle-même, affecte leur psychologie collective. Malheureusement, c'est encore cette version amputée de notre histoire qui imprègne notre mémoire collective.

JACQUES ROUILLARD

NOTES DE FIN

1. Ils ont réuni leurs articles les plus importants sur l'évolution sociale du Québec dans Rioux, M. et Martin, Y. (1971). Pour un bon survol de la sociologie québécoise à ce propos, voir : Warren, J.-P. (2003) et Fournier, M. et Houde, G. (1980).

2. Voir aussi à ce propos : Linteau, P.-A. (2000). Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille, dans Bélanger, Y., Comeau, R. et Métivier, C. *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard, un bilan.* Montréal, Québec : VLB éditeur, p. 21-41.

3. Voir notamment la conclusion générale du deuxième volume où les auteurs dégagent leur interprétation de l'histoire du Québec (Linteau, Robert et Ricard, 1986, p. 721-726).

4. Dans un article publié en 2005, Gérard Bouchard commence à réviser son point de vue : il plaide pour une analyse plus nuancée de l'histoire du Québec, remettant même en cause la toute-puissance du clergé catholique. Il en profite cependant pour reprocher aux historiens « modernistes » de « blanchir » notre histoire en « peignant une image d'Épinal de la société francophone mettant en relief sa modernité tous azimuts, son progrès, son urbanisation, son libéralisme, son entrepreneurship, sa diversité idéologique et ethnique … » (Bouchard, 2005, p. 416).

5. L'idée d'attribuer les origines de la Révolution tranquille à un courant réformiste à l'intérieur de la pensée catholique ou des mouvements d'action catholique dès la fin des années 1930 n'est pas nouvelle. On la retrouve notamment dans un article de Jean-Charles Falardeau en 1965 et dans le volume d'André J. Bélanger en 1977. Elle est reprise dans le volume d'E.-M. Meunier et Jean-Philippe Warren en 2002 et celui de Michael Gauvreau en 2008.

6. Voir pour informations sur le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT), http://www.archivesquebecoisesdutravail.org/.

7. Nous avons débattu du sens de la devise avec Gaston Deschênes dans le *Bulletin d'histoire politique du Québec* (Deschênes, 2006 ; Rouillard, 2007).

8. Nous remercions l'archiviste Gilles Héon d'avoir effectué la recherche pour retrouver les lieux où la médaille est conservée.

9. Nelles a trouvé la médaille aux Archives de l'Ontario dans le fonds de la fille du colonel Denison ; elle avait été donnée à son père lors de sa visite à Québec, lors des manifestations du tricentenaire (Archives de l'Ontario, MU2365, *Quebec Tercentenery Papers*). Nous remercions H. V. Nelles de nous avoir fourni des photos de la médaille du Tricentenaire.

10. Nous avons visité récemment au Musée de la civilisation de Québec la salle d'exposition consacrée au développement économique de la Ville de Québec présentée comme « pôle économique majeur » grâce aux entrepreneurs et aux gens d'affaires. Un ilot

est consacré au pont de Québec, mais sans qu'il ne soit mentionné qu'il est édifié dans une perspective transcontinentale. Dommage, car il n'y a pas meilleur exemple de vouloir faire de Québec un pôle économique majeur. L'absence de publications sur les motivations qui ont présidé à la construction du pont n'a pas permis de rendre compte des motivations qui ont animé ses promoteurs.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, A. J. (1977). *Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JEC, Cité Libre, Parti Pris*. Montréal, Québec : Hurtubise/HMH.

BÉLANGER et al. (1973). *Les travailleurs québécois, 1851-1896.* Montréal, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

BOUCHARD, G. (2000). *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Montréal, Québec : Boréal.

BOUCHARD, G. (2004). *La pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*. Montréal, Québec : Boréal.

BOUCHARD, G. (2005). L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec. *Recherches sociographiques, 46*(3), 411-436.

CANADIAN ALMANACH AND DIRECTORY. 1921. 364-365. Les tirages des journaux proviennent de l'enquête annuelle de l'Audit Bureau of Circulation.

CARDIN, J.-F. et ROUILLARD, J. (1987). *Guide des archives des Unions internationales à Montréal*. Montréal, Québec : Université de Montréal.

COUSINEAU, S. (2005, p. A6). Je me souviens… *La Presse*, A6. Repéré à http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2202184.

DESCHÊNES, G. (2002). La devise « Je me souviens », site de *L'Encyclopédie de l'Agora*, 10. Repéré à http://agora.qc.ca/documents/quebec_-_etat--la_devise_je_me_souviens_par_gaston_deschenes. L'auteur a conservé la même interprétation dans le texte révisé de 2012.

DESCHÊNES, G. (2006). Le sens original de la devise du Québec : Commentaire sur l'analyse de Jacques Rouillard. *Bulletin d'histoire politique*, *14*(2), 257-261.

DUMONT, F. (1965). La représentation idéologique des classes au Canada français. *Recherches sociographiques, 6*(1), 13.

DUMONT, F. et al. (dir.) (1974). *Idéologies au Canada français, 1900-1929.* Québec : Les Presses de l'Université Laval.

DUPONT, A. (1972). *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*. Montréal, Québec : Guérin.

FALARDEAU, J.-C. (1965). La génération de *La Relève*, *Recherches sociographiques, 6*(2), 123-133.

FOURNIER, M. et HOUDE, G. (1980). La sociologie québécoise et son objet : problématique et débats. *Sociologie et sociétés, 12*(2), 26-31.

GAUVREAU, M. (2008). *Les origines catholiques de la Révolution tranquille, 1931-1970*. Montréal, Québec : Fides.

GODGOUT, A. (1946). Allocution sur le libéralisme politique au Canada, 25 novembre 1946, 10 p ; Causerie sur le libéralisme prononcée à Radio-Canada, 30 décembre 1946, 5 p. Fonds Adélard Gordbout (P-712, 4M01-5762, 001297, 001322). BAnQ, Centre d'archives de Québec.

GOSSAGE, P. et LITTLE, J. I. (2015). *Histoire du Québec. Entre tradition et modernité*. Montréal, Québec : Hurtubise.

GRÉGOIRE, M., MONTIGNY, É. et RIVEST, Y. (2016). *Le cœur des Québécois. L'évolution du Québec de 1976 à aujourd'hui.* Québec : Presses de l'Université Laval.

HAMEL, R. (1974). Rodolphe Hamel raconte sa vie ouvrière. *Vie ouvrière*, 82, 75.

HAMELIN, J. et ROBY, Y (1971). *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Québec : Fides.

HAMELIN, J., LAROCQUE, P. et ROUILLARD, J. (1970). *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX*e *siècle*. Montréal, Québec : Les Presses des Hautes Études Commerciales.

HÉON, G. (1995). Les Archives nationales du Québec : la mémoire de la nation. *Archives*, *27*(2), 1995, 10-12.

KELLY, S. (dir.) (2003). *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique, Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

LAMONDE, Y. (2000). *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Montréal, Québec : Fides.

LAMONDE, Y. (2011). *La modernité au Québec. La crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*. Montréal, Québec : Fides.

LAMONDE, Y. (2016). *La modernité au Québec. La victoire différée du présent sur le passé*. Montréal, Québec : Fides.

LAMONDE, Y. (2017). *Le coin dans la mémoire. L'hiver de notre mécontentement*. Montréal, Québec : Leméac.

LESSARD, R. Compilation des données sur la fréquentation des salles du Pavillon Casault, 1971-2017, Coordonnateur, Section de la Diffusion, Direction des services aux usagers et aux partenaires, BAnQ, Pavillon Louis-Jacques Casault, Québec.

LÉTOURNEAU, J. (2014). *Je me souviens ? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse.* Montréal, Québec : Fides.

L'HÉBREUX, M. (2001). *Le Pont de Québec*. Québec : Éditions du Septentrion.

LINTEAU, P.-A. (2000). Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille. Dans Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier. *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard, un bilan* (p. 21-41). Montréal, Québec : VLB éditeur.

LINTEAU, P.-A., DUROCHER, R. et ROBERT, J.-C. (1979). *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Québec : Boréal Express.

LINTEAU, P.-A., DUROCHER, R., ROBERT, J.-C. et RICARD, F. (1979). *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. Montréal, Québec : Boréal.

MEUNIER, E.-M., WARREN, J.-P. (2002). Sortir de la Grande Noirceur. *L'horizon personnaliste de la Révolution tranquille.* Québec : Septentrion.

NELLES, H. V. (2003). *L'Histoire spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec.* Montréal, Québec : Boréal.

OUELLET, F. (1966) *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Montréal, Québec : Fides.

PÂQUET, Mgr L-A. (1902). La vocation de la race française en Amérique. La Bibliothèque électronique du Québec, vol. 113, version 1.0, 11 et 21. Repéré à http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/Paquet-vocation.pdf.

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC. *L'historique du congrès libéral des 10 et 11 juin 1938.* PLQ, 1938, 42-54.

RIOUX, M. et MARTIN, Y. (1971). *La société canadienne-française.* Montréal, Québec : Éditions Hurtubise/HMH.

ROUILLARD, J. (1974). L'action politique ouvrière, 1899-1915. Dans DUMONT, F. et al. (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929* (p. 267-312). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

ROUILLARD, J. (1974). *Les travailleurs du coton au Québec, 1900-1915*. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

ROUILLARD, J. (1974). Bilan de la situation des archives syndicales au Québec. *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois, 1*(3), 32-38.

ROUILLARD, J. (1974). Les archivistes et l'histoire des travailleurs. *Archives 1974*, 1974, 67-69.

ROUILLARD, J. (1978). La récupération des archives syndicales au Québec. *Archivaria*, 7, 125-130.

ROUILLARD, J. (1979). *Les syndicats nationaux au Québec, 1900-1930*. Québec : Les Presses de l'Université Laval (Prix Lionel-Groulx de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1980).

ROUILLARD, J. (1983). Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario : niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980). *Revue d'histoire de l'Amérique française, 37*(2), 201-225.

ROUILLARD, J. (1986). Quebec Report. *Canadian Labour Archives Bulletin, 5*(3).

ROUILLARD, J. (1989). *Histoire du syndicalisme québécois*. Montréal, Québec : Boréal.

ROUILLARD, J. (1990). Haro sur le fascisme : La fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938. *The Canadian Historical Review*, *71*(3), 346-374.

ROUILLARD, J. (1998). La Révolution tranquille : rupture ou tournant ? *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies, 32*(4), 23-51.

ROUILLARD, J. (1999). La grève de l'amiante. Mythe et symbolique. *L'Action nationale, 89*(7), 33-43.

ROUILLARD, J. (2000). La grève de l'amiante de 1949 et le projet de réforme de l'entreprise. Comment le patronat a défendu son droit de gérance. *Labour/Le Travail, 46*, 307-342.

ROUILLARD, J. (2001). De l'importance du syndicalisme international au Québec (1900-1957). Dans Bélanger, Y., Comeau, R. et Métivier, C. (dir.). *La FTQ, ses syndicats et la société québécoise* (p. 11-36). Montréal, Québec : Comeau & Nadeau, 2001.

ROUILLARD, J. (2004). *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*. Montréal, Québec : Boréal.

ROUILLARD, J. (2005). L'énigme de la devise du Québec : à quel souvenir fait-elle référence ? *Bulletin d'histoire politique, 13*(2), 127-145.

ROUILLARD, J. (2007). Réplique à Gaston Deschênes : La devise du Québec. *Bulletin d'histoire politique, 15*(2), 233-237.

ROUILLARD, J. (2009). *L'expérience syndicale au Québec. Ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique.* Montréal, Québec : VLB éditeur.

ROUILLARD, J. (2010). La fête du Travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886-1952). *Revue d'histoire de l'Amérique française, 64*(2), 33-73.

ROUILLARD, J. (2011). La fondation du *Monde ouvrier/The Labor World*, organe du syndicalisme international à Montréal (1916-1941). *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois, 37*(1), 19-26.

ROUILLARD, J. (2015). Aux sources de la Révolution tranquille : le congrès d'orientation du Parti libéral du Québec du 10 et 11 juin 1938. *Bulletin d'histoire politique, 24*(1), 125-158.

ROY, C. (1911). *Les fêtes du troisième centenaire de Québec, 1608-1908*. Québec : Laflamme.

ROY, F. (1988). *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Québec : Boréal.

RUDIN, R. (1992). Revisionism and the Search for a Normal Society : A Critique of Recent Quebec Historical Writing. *The Canadian Historical Review, 73*(1), 30-61.

RUDIN, R. (1995). La quête d'une société normale. Critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec. *Bulletin d'histoire politique, 3*(2), 9-42.

THÉRIAULT, J. R (2018). La mémoire comme tradition vivante. *Bulletin d'histoire politique, 26*(3), 158-164.

TRUDEAU, P. E. (dir.) (1956). *La grève de l'amiante. Une étape de la révolution industrielle au Québec*. Montréal, Québec : Cité libre.

WARREN, J.-P. (2003). *L'engagement sociologique* (2003). Montréal, Québec : Boréal.

COMPTE RENDU

MACNEIL, H. et EASTWOOD, T. (Éds.) (2017). *Currents of archival thinking* (2e éd.) [en ligne]. Santa Barbara, Californie : Libraries Unlimited, 398 pages.

SIHAM ALAOUI
Étudiante au doctorat en archivistique, Département des sciences historiques, Université Laval

Le numérique constitue un changement de paradigme qui nécessite une nouvelle conceptualisation de la gestion des documents et des archives. Ces derniers sont désormais des objets documentaires instables, dynamiques et éphémères. Ces nouvelles propriétés caractérisant de tels objets menacent les valeurs de preuve, de témoignage et d'information qu'ils revêtent sur les plans individuel, institutionnel et sociétal. À cela s'ajoute la question de l'accessibilité et de la sécurité de l'information documentaire. Aussi, la profession d'archiviste connaît un nouvel essor qui exige l'acquisition de compétences cognitives, techniques et sociales innovatrices. Tous ces aspects constituent des points de départ pour des pistes épistémologiques plus approfondies et actualisées sur les enjeux du numérique et leurs répercussions sur l'archivistique. C'est dans cet

ordre d'idées que l'ouvrage s'inscrit. Il s'agit d'un recueil de réflexions d'un ensemble de spécialistes – théoriciens et praticiens – qui s'intéressent à l'archivistique dans le contexte numérique. Il constitue une mise à jour de sa première édition, parue en 2010, sous la direction de Terry Eastwood et Heather McNeil, respectivement professeurs à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université de Toronto (Canada).

L'ouvrage est structuré en trois grandes parties. Dans la première, il est question des fondements de la discipline archivistique. La deuxième partie concerne les fonctions archivistiques, tandis que la troisième s'attarde aux cadres théoriques et conceptuels régissant la discipline. Chaque grande partie est subdivisée en chapitres rédigés par une variété de collaborateurs.

Tracer l'évolution de la pensée archivistique implique tout d'abord la compréhension des fondements de cette discipline. Terry Eastwood aborde les archives dans leur approche traditionnelle. Il situe l'archivistique comme une discipline et une pratique, se déplaçant d'une vision analogique vers une vision numérique. Jennifer Douglas expose le principe de provenance et souligne son importance dans la définition du lien entre le document d'archives, le créateur et l'activité traitée. Il s'agit aussi de remettre en question ce principe à l'ère du numérique et de valoriser le rôle des métadonnées dans la documentation du contexte de création des documents d'archives numériques. Adrian Cunningham, en partant d'une perspective sociale, décrit la métaphore des archives en tant qu'espace pour caractériser l'évolution des missions socioculturelles des institutions des archives dans la société.

Les fondements théoriques et conceptuels s'avèrent utiles dans la mesure où ils orchestrent un ensemble d'interventions archivistiques. Ces dernières sont cristallisées en une série d'étapes formant une chaîne archivistique. Gillian Oliver aborde la gestion des documents d'archives dans des environnements hybrides (analogiques et numériques). Elle brosse l'historique de l'évolution du concept de gestion documentaire. Les modèles et théories encadrant cette gestion sont également nuancés, notamment le principe du cycle de vie, le modèle du *Records Continuum*, l'approche du *Recordkeeping informatics*, la diplomatique et la théorie des genres rhétoriques. L'auteure s'attarde ensuite aux dimensions pratiques et professionnelles de la gestion documentaire, soit le rôle des associations professionnelles et des référentiels normatifs. Elle expose enfin les dispositifs technologiques exploités dans un contexte

documentaire hybride. Fiorella Foscarini présente l'évaluation des archives et en retrace l'évolution depuis le début du vingtième siècle. Elle examine cette fonction en quatre paradigmes : la preuve, la mémoire, l'identité et la communauté. Sous un angle social, l'évaluation est perçue dans une nouvelle conception, soit l'évaluation participative qui consiste à impliquer d'autres intervenants dans la définition des valeurs archivistiques et ne pas la limiter à l'archiviste seul. Enfin, Foscarini souligne l'importance d'intégrer les modalités de l'évaluation des archives dans les pratiques de la conservation des documents d'archives numériques. Glen Dingwall définit la fonction de la préservation et dresse l'historique de son évolution. Il valorise le rôle des métadonnées, établit la liste des stratégies de préservation les plus populaires et présente le cadre normatif régissant une telle pratique, notamment la norme OAIS (*Open archival information system).* Il évoque aussi la curation numérique et l'infonuagique en tant que méthodes utilisées pour la préservation numérique, puis conclut par l'exposé des enjeux actuels liés à cette fonction archivistique. Geoffrey Yeo s'attarde à la description des archives et postule qu'elle sert à rendre les documents d'archives plus intelligibles. Il met en avant le principe de provenance qui est désormais assimilé grâce aux métadonnées. Wendy Duff et Elizabeth Yakel décrivent le service de référence en tant que manifestation de l'interaction entre les archivistes, les archives et les usagers. Les auteures énumèrent les modalités de cette interaction, notamment le courriel, les réseaux sociaux et les systèmes de gestion des archives. Elles mettent l'emphase sur les compétences nécessaires pour une meilleure exploitation des outils numériques à des fins de référence. Sigrid McCausland aborde la programmation publique des archives qui se définit comme étant l'acte de rendre les archives facilement accessibles au grand public. Cette programmation devrait, d'après l'auteure, faire partie des fonctions de la chaîne archivistique, puisque les programmes publics (publications, expositions) sont des instruments qui soutiennent la collecte, la diffusion et la valorisation des documents d'archives. À l'ère du numérique, les technologies du Web 2.0 jouent un rôle prépondérant dans la promotion des activités de la programmation publique des archives.

Les archives s'enracinent dans un cadre socioculturel qui influe sur les modalités de leur création, leur gestion et surtout leur diffusion. Cette partie de l'ouvrage vient éclaircir cette dimension sociale. Elizabeth Shepherd présente le droit de l'information en tant que droit humain

fondamental et le met en relation avec la transparence administrative, la participation citoyenne et la gouvernance ouverte. En outre, elle énumère, dans le cadre du gouvernement en ligne, les enjeux liés à l'utilisation des données ouvertes (p. ex. authenticité, fiabilité, intégrité, etc.) ainsi que les responsabilités sociales et informationnelles du gouvernement dans le contrôle de la qualité de ces données. David Wallace met en lumière le lien entre les archives et la justice sociale. Il estime que les archives sont souvent situées dans des contextes structurés par le pouvoir, que ce soit dans un cadre économique, politique, organisationnel, ou encore individuel. Alexandra Eveleigh identifie une nouvelle dimension sociale des archives, soit les archives participatives. Il s'agit d'une manifestation de l'exploitation des technologies du Web 2.0 à des fins de participation aux processus archivistiques (l'indexation collaborative, le *crowdsourcing*, etc.). Sur la base du *Records Continuum*, Eveleigh suggère une modélisation de cette participation, qu'elle a nommée le « Continuum participatif ». Jeannette Bastian, avec une vision multidisciplinaire, nuance le dialogue entre les GLAM (*Galleries, Libraries, Archives and Museums*). Les aspects de convergence et de divergence entre les pratiques culturelles de ces institutions de mémoire sont soulignés en termes de valeurs et de principes de gestion. Rebecka Sheffield discute des archives communautaires, ce patrimoine culturel qui reflète les expériences et les intérêts des agents et des groupes sociaux. Après avoir défini le principe du cycle de vie appliqué à ces archives, l'auteure conclut qu'elles représentent à la fois un levier à l'exercice d'une bonne démocratie et un reflet de l'autonomie des organisations quant à la constitution de leur patrimoine culturel.

Le sujet de l'ouvrage n'est pas nouveau : il s'inscrit dans la continuité du débat concernant l'avènement du numérique et les changements qu'il induit sur la pratique archivistique. Plusieurs cadres théoriques et conceptuels en archivistique ont été mis à profit dans les exposés des auteurs. Ces cadres sont remis en question à l'ère du numérique, ce qui implique la nécessité de revoir les conceptions théoriques et pratiques ayant trait à la gestion des documents et des archives. Les perspectives nord-américaine, européenne et australienne en archivistique ont majoritairement été mobilisées afin de refléter les positionnements des auteurs dans les sphères théorique et pratique de l'archivistique.

Un regard structurel sur l'ouvrage permet de constater que celui-ci est équitablement réparti : il comporte trois grandes parties correspondant

aux facettes habituelles nécessaires à une étude approfondie d'un sujet, soit les fondements, les fonctions et les cadres théoriques et conceptuels. Dans chaque grande partie, il y a un ensemble de chapitres répartis selon une structure logique offrant au lecteur une possibilité de mieux assimiler les dimensions techniques, fonctionnelles, culturelles et sociétales de l'archivistique.

Comme mentionné auparavant, ce livre est une mise à jour de son édition antérieure datant de 2010. Si les auteurs, dans la première parution, abordent les bases théoriques et pratiques de l'archivistique traditionnelle, la présente édition expose les mêmes aspects, mais en les remettant en question à l'ère du numérique. Il s'inscrit aussi dans le même courant de pensée de celui de *Recordkeeping informatics for a networked age* (Evans, Reed, Oliver et Upward, 2018). Gillian Oliver, entre autres, y expose l'approche du *Recordkeeping informatics* en tant que conception novatrice résultant du questionnement sur les fondements archivistiques dans un contexte numérique.

La valeur ajoutée de ce recueil de réflexions réside principalement dans la diversité des visions des auteurs. Cela permet de percevoir la discipline archivistique non seulement dans son approche théorique, mais aussi sous un angle pratique. De surcroît, les auteurs ne se sont pas contentés d'étudier l'acception traditionnelle de l'archivistique, soit les finalités probatoire et mémorielle sur les plans individuel et institutionnel. La discipline et la pratique sont plutôt abordées dans une approche qui positionne les archives dans une perspective sociale. L'ouvrage nuance des aspects novateurs en archivistique, soit la dimension participative et son insertion dans le continuum des fonctions archivistiques. Cela prouve que les institutions culturelles tendent vers une implication plus active avec le grand public. Ce livre se veut ainsi une référence incontournable pour la communauté archivistique internationale – dans la diversité de leurs profils (professeurs, chercheurs, étudiants, praticiens, etc.) – qui désire s'informer davantage sur la restructuration des pratiques archivistiques à l'ère du numérique.

SIHAM ALAOUI

BIBLIOGRAPHIE

EVANS, J., REED, B., OLIVER, G. et UPWARD, F. (2018). *Recordkeeping informatics for a networked age*. Clayton, Victoria : Monash University publishing. Repéré à www.publishing.monash.edu/books/rina-9781925495881.html.

MACNEIL, H. et EASTWOOD, T. (Éds.) (2010). *Currents of archival thinking* (1re éd.). Santa Barbara, Californie : Libraries Unlimited.

COMPTE RENDU

BOUYÉ, É. (2017). *L'archiviste dans la cité. Un ver luisant.* Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 105 pages.

JULIEN BRÉARD
Spécialiste en procédés administratifs – Gestion documentaire, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, CHUM

Depuis quelques années, Édouard Bouyé, archiviste et responsable des Archives départementales de la Côte-d'Or en France, se questionne sur le métier d'archiviste. À l'heure du numérique, est-il encore utile à la société ? Quelle est son utilité en 2017-2018 ? Comment est-il perçu dans la société ? Tel un ver luisant, l'archiviste est-il toujours celui qui travaille dans l'obscurité afin d'éclairer une partie du présent et du passé ? Dans ce petit livre d'une centaine de pages, l'auteur présente ses réflexions sur le métier d'archiviste, mais aussi sur l'apport du numérique à la profession ainsi que sur les relations entre l'archiviste et le public.

La première partie du livre traite du métier d'archiviste dans un centre d'archives publiques. Quelle est son utilité alors que les usagers peuvent pratiquement tout trouver sur Internet ? Édouard Bouyé juge cette utilité toujours aussi pertinente qu'avant puisque l'archiviste reste d'une aide précieuse pour les chercheurs désireux d'en savoir plus sur un sujet

historique en particulier. Il guide les chercheurs et traite les fonds d'archives qui seront éventuellement consultés. Il est également d'une grande aide pour tous les citoyens qui désirent faire valoir leurs droits (ex. : trouver un jugement de divorce ou une vieille servitude) ou encore se rassurer sur le passé d'un ancêtre (ex. : sur le rôle d'un lointain parent durant la Seconde Guerre mondiale). Pour plusieurs, les archives sont souvent ce qui reste lorsque tout a sombré. L'archiviste a la capacité de lire, d'analyser et de trier l'information qu'il a devant lui sous forme d'une grosse pile de papiers qu'il devra éventuellement transformer en fonds d'archives structuré et bien classé. Comme l'écrit Édouard Bouyé, l'archiviste devra « transformer le capharnaüm de Gaston Lagaffe en palais des archives ». Toutefois, au-delà du classement et de la conservation de la mémoire de la société, l'archiviste doit anticiper son travail. Il doit sans cesse travailler à préparer la mémoire de cette société. L'archiviste doit prendre les devants avec les producteurs d'archives ; il doit identifier, convaincre les propriétaires et collecter les documents nécessaires qui serviront à constituer les futurs fonds d'archives.

La seconde partie de l'ouvrage est une réflexion sur le lien entre le numérique et l'archiviste. Ici, Édouard Bouyé explique, chiffres à l'appui, que la diffusion de documents sur les sites Internet des centres d'archives attire un nombre grandissant de visiteurs. Il donne en exemple le cas des généalogistes qui effectuent de plus en plus leurs travaux de recherche à la maison, devant leur écran d'ordinateur plutôt qu'en salle d'archives. L'utilisation d'Internet est donc un outil important à utiliser mais qui n'enlève rien aux fonctions de l'archiviste et à son utilité. Concernant l'acquisition et l'utilisation d'un système de gestion intégrée des documents (GID) performant (un SAE en France), Bouyé reste très prudent. Selon lui, le système magique n'existe toujours pas, et il craint que les archivistes ne tombent dans le piège de l'illusion d'un système parfait. À cet effet, il cite l'exemple d'un conte du danois Hans-Christian Andersen, *Les habits de l'empereur*, pour expliquer à quel point les gestionnaires et les archivistes se laissent parfois berner par les différents fournisseurs qui leur promettent la lune avec leur système de GID dernier cri. Et les archivistes, ne comprenant pas toujours le produit qu'on leur propose, acceptent néanmoins ce qu'on leur présente afin de ne pas passer pour des ignorants dans leur propre domaine.

La troisième partie du livre est une réflexion sur la relation entre l'archiviste et le public. Dans le cadre de son travail, Édouard Bouyé est

amené fréquemment à rencontrer des gens. Il écoute leurs demandes et parfois leurs doléances. L'archiviste est ici comparé à un psychologue, c'est-à-dire à une personne qui prend le temps d'écouter son public. Toujours dans le cadre de son travail, Bouyé est souvent amené à traiter, voire à négocier avec les gens afin de les convaincre de verser leurs archives personnelles ou familiales aux archives publiques. L'archiviste doit trouver les bons mots pour convaincre. Dans un certain sens il doit se faire vendeur et réussir à vendre l'idée que leurs archives seront ainsi mieux conservées et diffusées que si elles restaient dans la famille ou l'entreprise familiale. L'archiviste ne doit pas rester dans sa tour d'ivoire. Il doit sortir et aller à la rencontre de son public, que ce soit en donnant des conférences, en participant à des expositions ou encore en donnant des cours sur des sujets spécifiques (ex. : la paléographie). Pour l'auteur, l'archiviste doit former sa clientèle, il doit la convaincre de l'intérêt des archives. Il doit faire de son public de véritables historiens locaux. Il donne en exemple la Grande collecte, un événement en France durant lequel il est demandé au public de donner ou de prêter des documents historiques se rapportant à une thématique bien définie. Par exemple, pour la Première Guerre mondiale, les gens verseraient d'anciennes lettres ou cartes postales de soldats au front. Selon Bouyé, cet événement, qui est un succès, permet aux archivistes d'établir de véritables contacts avec le public.

Finalement, le livre s'achève avec une réflexion sur les *Archives à voix hautes*, un événement de plus en plus connu au Québec que l'auteur présente comme un bel exemple d'une façon de faire connaître les archives au grand public. La mise en bouche d'extraits d'archives prend un relief particulier qui pourrait attirer un nouveau public, et donc une nouvelle clientèle. Présenter des documents, les exposer, en faire la lecture, peu importe le moyen, ce sont toutes d'excellentes façons d'organiser des rencontres entre le public et son patrimoine. Pour Édouard Bouyé, l'action culturelle qui amène ces rencontres crédibilise la démarche archivistique. Elle démontre au public que l'archiviste ne fait pas que conserver des archives, mais qu'il les met aussi en valeur.

Les réflexions d'Édouard Bouyé sont intéressantes et elles font partie d'une réflexion collective que font les archivistes sur leur métier depuis quelques années. Preuve que la profession sait se renouveler et penser à son avenir. Les réflexions de l'auteur se sont faites dans le contexte français, mais elles auraient très bien pu s'adapter à la réalité québécoise.

Peu importe le côté de l'Atlantique, les expériences sont souvent bien similaires. La perception du métier d'archiviste par le grand public est encore bien souvent mauvaise. L'archiviste n'est pas un être solitaire, voire antisocial, qui souhaite passer la majeure partie de son temps dans un sous-sol poussiéreux. Il n'est pas non plus quelqu'un qui ne jure que par les vieux papiers au détriment des nouvelles technologies ; bien au contraire. Alors pourquoi les préjugés persistent-ils ? Que doivent faire les archivistes afin de faire changer ces perceptions ? À l'instar d'Édouard Bouyé et des archivistes français, la réflexion est déjà entamée au Québec : nous n'avons qu'à penser au livrel *Archiviste d'aujourd'hui, guide pratique* publié il y a quelques temps par l'AAQ. Mais d'autres réflexions devront se faire.

Écrit dans un style simple et fort agréable, le petit livre d'Édouard Bouyé se lit rapidement. Bien entendu, l'auteur réfléchit surtout sur la gestion des archives historiques, qui est son travail quotidien, mais une réflexion sur la gestion des documents actifs ou administratifs aurait pu ajouter des éléments tout aussi importants (ex. : la perception du travail de l'archiviste par ses collègues non-archivistes). De même, le lien entre l'archiviste et la GID aurait pu être davantage abordé, celui-ci allant au-delà de la simple acquisition d'un bon système. Toutefois, ces critiques n'enlèvent rien à la valeur du livre, que nous pourrions qualifier de petit bijou.

Julien Bréard

COMPTE RENDU

TRICOT, A., SAHUT, G. et LEMARIÉ, J. (2016). *Le document : communication et mémoire.* Louvain-La-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur, 160 pages.

BÉATRICE LECOMTE
Technicienne en archives, Université du Québec à Montréal

Les auteurs de cet essai sont trois universitaires français rattachés à l'université de Toulouse. Le premier, André Tricot, est directeur du laboratoire Cognition, Langues, Langages, Ergonomie, et s'intéresse particulièrement à l'apprentissage et à la recherche d'information dans l'environnement numérique. Gilles Sahut a, de son côté, beaucoup travaillé sur Wikipédia et sur l'évaluation des sources d'information. Quant à Julie Lemarié, elle mène ses recherches principalement sur le traitement cognitif des documents et est maître de conférences en psychologie cognitive et en ergonomie. Dans cet ouvrage, les auteurs ont la volonté de présenter une théorie du document unifiée. Ils désirent développer cette théorie en considérant l'évolution contemporaine des technologies de l'information et de la communication, ainsi que de son effet sur ce qu'ils nomment la révolution documentaire.

Dans le premier chapitre, on nous présente les deux fonctions du document qui sont celles de mémoire et de communication. En effet, le document nous permet de pallier les lacunes de la mémoire humaine ou encore de suppléer au manque de connaissance par la transmission de l'information. Cette partie renferme plusieurs exemples d'outils développés au fil des âges afin d'imiter la mémoire humaine ou d'organiser les connaissances. Les liens sémantiques, aussi appelés hypertextes, sont très présents dans le monde numérique, et ce sont ces liens qui permettent de se rapprocher le plus de la façon dont fonctionne notre mémoire. En complément, afin de ne pas noyer l'usager dans une masse d'information, il est nécessaire d'ajouter une certaine organisation, par l'indexation, par l'application du genre au document et par l'utilisation de quelques critères rationnels et conventionnels, tels que l'ordre alphabétique ou le regroupement thématique.

Les quatre chapitres suivants se penchent sur quatre caractéristiques que les auteurs appliqueront au document et à l'information, soit : la pertinence, la quantité, la qualité et la manière. Ces attributs sont issus des *maximes conversationnelles* que H. Paul Grice a publiées en 1975 dans sa théorie de la communication.

La pertinence est définie comme une réponse à un déficit de connaissance dans un contexte précis. Du point de vue de l'auteur d'un document, celui-ci est reconnu comme portant une intention de communication ou de mémoire. Lors de la rédaction, l'auteur répond à des questions potentielles, tout en tenant compte de son auditoire, du moyen de communication et de la façon dont l'information sera recherchée. Le désir de transmettre l'information de manière intelligible est manifeste de la part de l'auteur. Puisque le destinataire est préalablement défini, un document qui répond au besoin informationnel d'une personne peut être inutile à une autre. La personne en recherche d'information se soumet à différentes étapes de sélection et d'évaluation de l'information disponible. Ce processus est donc fondamentalement subjectif et il est étudié à partir de la perspective du lecteur-utilisateur. Les auteurs font remarquer que la venue du Web ajoute un nouvel élément qui fait augmenter artificiellement la pertinence : la notion de popularité.

La subjectivité se trouve également dans la quantité documentaire (tout comme dans les deux autres caractéristiques, nous le verrons), car la nouveauté et le coût d'une information dépendent de l'utilisateur.

Il importe de balancer l'effort demandé par le gain d'information en fonction de la quantité et la qualité de l'information récoltée. Les auteurs soulignent que, de tout temps, les humains ont progressé en optimisant ce rapport bénéfice/coût dans l'acquisition de connaissances. Cet aspect rationnel est l'un des volets de la théorie de la fouille d'information dont les auteurs discutent ensuite. Ils abordent finalement les concepts d'obésité, de bruit et de couverture documentaires, trois enjeux particulièrement discutés dans la recherche d'information par le biais des technologies numériques.

Le troisième chapitre aborde la question de la qualité documentaire. Pour qu'un document assure ses fonctions de mémoire et de communication, le lecteur doit pouvoir avoir confiance, le considérer fiable. Dans ce chapitre, sont présentées de nombreuses études qui ont touché les thèmes de la confiance, de l'autorité et de la crédibilité, ainsi que des recherches concernant les comportements informationnels des individus. On y explique que le jugement de la qualité d'une information par un usager repose sur divers facteurs : ses propres connaissances, ses compétences informationnelles, sa capacité de planifier, de contrôler et de réguler le processus de recherche d'information (compétences métacognitives), ainsi que sur des facteurs sociaux et démographiques. On y conclut que, avec la généralisation des communications électroniques, il est plus que jamais nécessaire de former les jeunes aux compétences informationnelles.

Finalement, la quatrième caractéristique abordée par les auteurs est la manière documentaire. Ils la définissent comme étant la mise en forme d'un document, ainsi que ses caractéristiques en termes de média et de modalité de présentation (Tricot, Sahut, Lemarié, 2016, p. 119). Ces éléments remplissent plusieurs fonctions sur le plan de la compréhension de l'information, par la sélection, par les diverses organisations et structurations de l'information, de même que par leur aide au repérage et à la navigation. Les auteurs soutiennent que l'utilisation de différentes modalités de présentation (le couplage graphique et le commentaire audio, par exemple), ainsi que la mise à profit de l'effet multimédia (l'utilisation conjointe d'images et de texte) favorisent l'apprentissage et l'acquisition de connaissances.

En conclusion, les auteurs reviennent sur les deux fonctions initiales du document, la mémoire et la communication, qui restent les mêmes

malgré les impacts de la révolution documentaire. En effet, le document se substitue toujours aux défaillances de la mémoire humaine et demeure l'expression d'une relation entre un auteur et un lecteur. C'est cette relation qui, en fin de compte, comporte les différentes caractéristiques précédemment abordées. Les auteurs soulignent au passage que ces deux fonctions en génèrent une troisième, une fois le document soumis à une certaine distance temporelle ou spatiale. En effet, le passage des années et un possible déplacement physique confèrent aux documents une nouvelle fonction, qui est celle de preuve, fonction que les archivistes connaissent bien.

Cet essai bénéficie d'une présentation claire et simple, en plus d'être illustré de nombreux encadrés et schémas. Les résumés de chacun des chapitres confirment la volonté des auteurs d'en faire un ouvrage de référence pour les étudiants en science de l'information. Il comporte une bibliographie généreuse, se sert de nombreux exemples de la littérature scientifique et utilise plusieurs cadres théoriques. Il s'agit à cet égard d'une synthèse plus que d'une théorie. Puisque les caractéristiques du document définies par les auteurs sont de nature passablement subjective, l'analyse est souvent faite du point de vue du lecteur-utilisateur. À cet effet, plusieurs sections abordent les études faites auprès des utilisateurs en ce qui a trait à la recherche d'information et aux comportements informationnels.

Nous sommes en présence ici d'une démonstration très théorique où la définition du document est beaucoup plus près des sciences de la communication que des sciences de l'information telle que généralement appliquée en archivistique. La théorie défendue par les auteurs se synthétise difficilement et comprend de nombreux éléments complexes à résumer. Ce texte présente une exploration de plusieurs volets d'un même objet, mais qui demeurent assez dissociés tant dans leur présentation que dans leur définition. Le fil conducteur demeure principalement la relation entre le diffuseur et le consommateur d'information par le biais de documents.

L'approche fonctionnelle, comme son nom l'indique, définit le document par sa fonction plutôt que par la forme ou par la matérialité. Ce choix des auteurs, de présenter un contenu théorique de haut niveau, ne peut donner d'outils pratiques à court terme. Par exemple, il n'aidera pas l'archiviste à faire la distinction entre données et documents

ou à agir sur leur conservation. Néanmoins, cela n'était probablement pas l'intention des auteurs, si on se fie à leur parcours professionnel, principalement axé sur les sciences de la communication et sur la psychologie cognitive.

Dans cette optique et avec ce facteur en tête, l'ouvrage présente tout de même une réflexion intéressante au sujet des impacts du numérique, comme la relation changeante à l'information dans sa sélection, sa quantité et sa consommation, ainsi que les changements dans les comportements informationnels. Il est encore possible de creuser plus loin cette théorie, qui est une amorce de réflexion de l'aveu même des auteurs. La présentation des différentes relations de la triade auteur-document-lecteur est très éclairante et bien illustrée ; elle intéressera ceux et celles qui se penchent sur les processus d'accès à l'information. Cet essai demeure néanmoins une source d'éléments très pertinents afin d'appréhender les changements (ou l'absence de changements) qui s'opèrent actuellement dans la gestion des documents numériques.

Béatrice Lecomte

Résumés des textes

DOMINIC FOREST, SABINE MAS, VALÉRIE RIOUX, VINCENT LARIVIÈRE ET BENOÎT MACALUSO

Cartographier l'évolution du contenu de la revue Archives au moyen des techniques de fouille de textes et de bibliométrie, p. 7-39.

À l'occasion du 50e anniversaire de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), cinq professionnels de l'archivistique ont réalisé une analyse du contenu de la revue *Archives* à partir d'une approche basée sur des techniques de fouille de textes, complétée par une analyse bibliométrique. Ces techniques facilitent le traitement de grandes quantités de données afin d'en extraire automatiquement certaines caractéristiques qui les ont renseignés tant sur l'évolution thématique de la revue que sur la place qu'occupe sa production dans l'espace archivistique scientifique et professionnel québécois et

On the occasion of the 50th anniversary of the Association des archivistes du Québec *(AAQ), five archivists conducted an analysis of the content of the journal* Archives *using an approach based on text-mining techniques and completed by a bibliometric analysis. These approaches make it possible to process large amounts of data in order to automatically extract some characteristics that allow them to learn about both the thematic evolution of the journal and the place occupied by its production in the scientific and professional archival space in Quebec and internationally. Their article offers*

international. Leur article offre une occasion de revenir sur les principales thématiques abordées dans la revue depuis les vingt dernières années en rendant compte de l'évolution des objets de recherche étudiés et, plus généralement, de la profession archivistique. Il permet également de s'interroger sur les liens existants entre les auteurs et leurs institutions, et de faire le point sur l'académisation ou la professionnalisation de la revue.

an opportunity to review the main themes addressed in the journal for the last twenty years by reporting on the evolution of the research topics studied and, more generally, the archival profession. It also allows them to question the links existing between the authors and their institutions and to ask them about the academicization or professionalisation of the journal.

LOUISE GAGNON-ARGUIN

L'Association des archivistes du Québec à travers « ses » histoires, p. 41-53.

À partir d'une approche historiographique, cet article reprend les différents textes ou publications qui ont porté sur l'histoire de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), de 1974 à nos jours, en soulignant les grandes lignes de leur contenu. Il signale, entre autres, les articles écrits à l'occasion des anniversaires de la fondation de l'Association et présentés particulièrement dans la revue Archives. Il mentionne aussi les textes publiés dans d'autres revues québécoises ou étrangères. En faisant cette synthèse, l'article

Taking a historiographic approach, this article looks at a variety of texts and publications on the history of the Quebec Archivists Association (AAQ) from 1974 to the present time, highlighting the main themes of their contents. It mentions, among other things, the articles written to mark anniversaries of the founding of the AAQ, particularly those that have appeared in La Revue Archives. It also mentions texts published in other journals in Quebec and elsewhere. By means of this synthesis, the article aims

veut témoigner de l'évolution de l'AAQ et de ses préoccupations à travers le temps.

to document the evolution of the AAQ and of the issues that it has dealt with over time.

CÉLINE GENDRON

Les archives manuscrites avouent ! Papier d'écriture en Nouvelle-France au XVIIe siècle : usages, usagers et catégories de documents, p. 55-87.

En dépit de l'absence de production papetière en Nouvelle-France au XVIIe siècle, plusieurs sources révèlent le nombre important de documents produits sur place. Notre recherche doctorale a mis en évidence la provenance du papier d'écriture utilisé à cette époque, comme venant principalement des provinces françaises de l'Angoumois et de l'Auvergne. Notre recherche a aussi mis en évidence trois aspects interreliés au papier d'écriture, à savoir les usages auxquels il est destiné, les usagers qui le consomment ainsi que les diverses catégories de documents qui naissent de son utilisation. Ce papier d'écriture trouve ses usages dans la transcription de toute une série d'activités propres à la colonie naissante. Des usagers multiples – compagnies, administrations

Despite the absence of paper production in New France in the seventeenth century, several sources reveal the large number of documents produced there. Our doctoral research has highlighted the origin of the writing paper used at that time as coming mainly from the French provinces of Angoumois and Auvergne. Our research has also highlighted three interrelated aspects of writing paper, namely the uses for which it is intended, the users who consume it and the various categories of documents that arise from its use. The writing paper in question was used in the transcription of a whole series of activities specific to the fledgling colony. Multiple users – companies, administrations or individuals – supported by their personal ambition or the "good of others", were engaged in various

ou individus – soutenus par leur ambition personnelle ou le « bien d'autrui » sont engagés dans des activités diverses pour la construction d'une nouvelle colonie. Parmi l'ensemble des activités qui sous-tendent des liens étroits entre le monde atlantique français et le papier au XVIIe siècle, sept retiennent notre attention : la gestion administrative de la métropole et sa colonie nord-américaine ; l'utilisation sous-jacente du papier comme support aux efforts missionnaires ; les procédés utilisés par la classe marchande pour conduire ses affaires ; le nécessaire qui accompagne les explorateurs, les voyageurs et les militaires en déplacement et/ou en poste dans la colonie ; l'administration des communautés religieuses ; les actes notariés qui ponctuent la vie quotidienne ; et la correspondance entre individus. Notre article illustre les caractéristiques professionnelles des personnes engagées dans ces activités, leur rapport avec les usages du papier d'écriture et les catégories de documents ainsi produits. Nos exemples sont choisis à partir du corpus de documents d'archives manuscrites provenant de centres d'archives publics et privés ainsi que des documents manuscrits de la Collection Baby de l'Université de Montréal.

activities for the construction of a new colony. Of all the activities that underlie the close links between the French Atlantic world and paper in the seventeenth century, seven have our attention: the administrative management of the metropolis and its North American colony, the underlying use of paper as a support for missionary efforts, the methods used by the merchant class to conduct business, the supplies that accompanied explorers, travelers and military personnel traveling and / or stationed in the colony, the administration of religious communities, notarial acts that punctuate daily life and correspondence between individuals. The article illustrates the professional characteristics of the people engaged in these activities, their relationships with the uses of writing paper and the categories of documents thus produced. Our examples are chosen from the body of handwritten archival documents from public and private archives, and handwritten documents from the Baby Collection at the Université de Montréal.

DANIELLE LÉGER

Théâtre à Montréal, 1825-1930 : un récit visuel mettant en scène des documents patrimoniaux, p. 89-106.

L'auteur présente un projet de recherche-diffusion sur l'histoire culturelle, sociale et commerciale d'une quarantaine de lieux de théâtre montréalais actifs entre 1825 et 1930, réalisé en partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM) de l'UQAM. Puisant à la fois dans le patrimoine documentaire publié et les documents d'archives détenus par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ces travaux ont suscité la création de deux projets de diffusion complémentaires. Une collection a d'abord été créée au printemps 2017 dans Historypin, pour être ensuite déployée en près de deux cents images et capsules textuelles dans un parcours structuré porté par une autre plateforme Web, Story Maps. L'auteur commente ici la portée du projet, sa méthodologie et ses retombées documentaires. Les mérites respectifs des deux plateformes utilisées sont également mis en relief.

The author presents a research and communication project on the cultural, social and commercial history of about 40 theatre spaces in Montreal that were active between 1825 and 1930; it was developed in partnership with UQAM's Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal. Delving into both the published documentary heritage and the archival documents held by Bibliothèque et Archives nationales du Québec, the project has generated two complementary communication projects. A collection was created in Spring 2017, first in Historypin, and then as 200 images and brief texts in a structured format on Story Maps, another Web platform. The author comments on the scope of the project, its methodology, and its documentary implications. She also compares the respective strengths of both of the platforms that have been used.

JACQUES ROUILLARD

Sortir de la Grande Noirceur grâce aux documents d'archives, p. 107-143.

L'objectif de ce texte est de montrer l'importance de l'acquisition, de la conservation et du classement des documents d'archives pour cerner notre histoire et éviter que le récit historique devienne une construction mythique sans fondement véritable. Les bibliothécaires et les archivistes sont en quelque sorte les gardiens de la mémoire d'une société. Il appartient aux historiens de consulter ces documents pour comprendre et interpréter le passé. Malheureusement, ce n'est pas ce cheminement qui s'est imposé dans la représentation de l'histoire du Québec contemporain qui domine encore notre mémoire collective, selon laquelle le Québec francophone d'avant 1960 est une société monolithique et ultraconservatrice, qui serait entrée de plain-pied dans la modernité à l'occasion de la Révolution tranquille. Cette vision du passé, portée par des intellectuels impatients d'en finir avec le régime de Maurice Duplessis et influencée par une lecture de l'histoire du Québec mise de l'avant par plusieurs sociologues, repose sur une recherche historique très sommaire. Elle est remise en

The objective of this text is to show the importance of the acquisition, preservation and arrangement of archival documents in contributing to an understanding our history and in avoiding the situation where historical accounts are mythic constructs without real foundation. Librarians and archivists are in a way the guardians of the memory of society. It is the job of historians to consult the documentary record to understand and interpret the past. Unfortunately, this has not been the practice in presenting the history of Quebec which now dominates our collective memory; according to contemporary Quebec history, Francophone Quebec before 1960 was a monolithic, ultraconservative society, which plunged into modernity at the time of the Quiet Revolution. This vision of the past, held by intellectuals impatient to get over the Maurice Duplessis regime, and influenced by a reading of the history of Quebec that was put forward by a number of sociologists, is based on minimal historical research. It has been questioned since the 1970s by historians who are interested in the recent history of Quebec and

question à partir des années 1970 par des historiens intéressés à l'histoire du Québec récent, dont la formation et la méthodologie les portent à accorder une importance primordiale à la consultation de fonds d'archives. Leurs travaux apportent un nouvel éclairage sur l'histoire du Québec depuis la Confédération. Loin d'être une société figée où règne l'unanimité sociale, il apparaît que le pouvoir clérical est contrebalancé par d'autres forces venant des milieux politiques et syndicaux. Il en ressort l'image d'une société, sans doute distincte, mais aussi diversifiée. C'est ce que l'auteur montre à partir de travaux qu'il a réalisés depuis plus de quarante ans portant sur divers aspects de l'histoire du Québec. La représentation misérabiliste du passé sous le signe de la Grande Noirceur et de l'impuissance est un mythe qui affecte la psychologie collective des Québécois et Québécoises, les porte à rejeter une large portion de leur passé et contribue à ternir leur sens d'identité.

whose formation and methodology have led them to believe that consulting archival fonds is of basic importance in their work. Their studies are shedding new light on the post-Confederation history of Quebec. Far from being a hidebound society in which social unanimity ruled, it appears that the power of the clergy was checked by other forces from the political and union milieux. An image is emerging of a society, distinct, but also diversified. The author shows this from work that he has done over more than forty years on various aspects of the history of Quebec. The "miserabilist" representation of the past under the sign of the Great Darkness and of impotence is being shown to be a myth that affects the collective psychology of the people of the Québécois and Québécoises, influencing them to reject a large swath of their past and tarnishing their sense of identity.

Archivaria

Number 85
Spring 2018

ARTICLES

Metaphors We Work By: Reframing Digital Objects, Significant Properties, and the Design of Digital Preservation Systems
CHRISTOPH BECKER
6

The Advocate's Archive: Walter Rudnicki and the Fight for Indigenous Rights in Canada, 1955–2010
AMANDA LINDEN
38

Research without Archives?: The Making and Remaking of Area Studies Knowledge of the Middle East in a Time of Chronic War
LAILA HUSSEIN MOUSTAFA
68

Facebook Live as a Record*making* Technology
REBECKA TAVES SHEFFIELD
96

STUDY IN DOCUMENTS

The Iran Album (1974): Some Sleeve Notes
RACHEL BUCHANAN
124

GORDON DODDS PRIZE

Ethics of Archival Practice: New Considerations in the Digital Age
ALYSSA HAMER
156

***ARCHIVES*, CONTENTS OF RECENT ISSUES**

Through an agreement with the Association des archivistes du Québec, *Archivaria* and *Archives* have agreed to publish each other's most recent tables of contents.
206

Archivaria

Number 86
Fall 2018

ARTICLES

Looking for a Place to Happen: Collective Memory, Digital Music Archiving, and the Tragically Hip
ALAN GALEY
6

Omelettes in the Stack: Archival Fragility and the Aforeafter
ANTONINA LEWIS
44

Leaving a Trail: Personal Papers and Public Archives
Part One – The Donor's Story
BETSY HEARNE
68

Leaving a Trail: Personal Papers and Public Archives
Part Two – The Archivist's Story
SUSANNE BELOVARI
90

The Reconfiguration of the Archive as Data to Be Mined
MICHAEL MOSS, DAVID THOMAS, AND TIM GOLLINS
118

Integrated Online Access to Objects and Archives
JINFANG NIU
152

BOOK REVIEWS

David Thomas, Simon Fowler, and Valerie Johnson, *The Silence of the Archive*
RODNEY G.S. CARTER
182

Philip C. Bantin, ed., *Building Trustworthy Digital Repositories: Theory and Implementation*
MAXWELL OTTE
187

LA REVUE ARCHIVES

Abonnement au volume 47

La revue *Archives* est disponible pour abonnement et paraît au rythme de 2 numéros par année.

Pour vous abonner à la revue *Archives*, communiquez avec l'AAQ à cette adresse infoaaq@archivistes.qc.ca.

Numéros antérieurs

De nombreux numéros antérieurs de la revue *Archives* sont encore disponibles.

Veuillez commander les numéros à la Boutique en ligne de l'AAQ à l'adresse suivante : http://www.archivistes.qc.ca/boutique

Pour proposer un article ou un compte rendu critique

Veuillez consulter la politique d'édition et le guide de rédaction https://archivistes.qc.ca/publications/revue-archives-guide-redaction/

Appel de textes pour le 48-2 (automne 2019)
Date de tombée : 1er juin 2019

Autres publications de l'AAQ

Infolettre AAQ, bulletin d'information mensuel distribué gratuitement

Archives, revue semestrielle, distribuée gratuitement aux membres

Actes du congrès

Livrel – *Archiviste d'aujourd'hui*

Calendrier de conservation-type pour associations professionnelles

Guide de classification et de classement des documents

Comment classer vos archives personnelles et familiales

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 9 décembre 1967 et incorporée le 19 février 1975 en vertu de la troisième partie de la loi sur les compagnies du Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

Cédric Champagne
Président

Julien Bréard
Vice-président

Carole Saulnier
Vice-présidente aux affaires associatives

Frédéric Giuliano
Trésorier

Manon Dufresne
Secrétaire

Louis Germain
Directeur général

Directeurs régionaux

Anne-Isabelle Côté
Est

Maude Leclerc
Est

Francis Rancourt-Proulx
Ouest

Cynthia Viau-Mainville
Montréal

Nadine Brathwaite
Nord

Comités permanents

Michel Lévesque
Directeur des affaires professionnelles

Frédéric David
Directeur certification et perfectionnement

Catherine Dugas
Directrice des communications

Vivianne Maréchal
Directrice de la Revue Archives

Francis Rancourt-Proulx
Président du 48e congrès

Léandre Alain
Représentant étudiant

POUR COMMUNIQUER AVEC L'AAQ

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec l'AAQ à l'adresse suivante :

Association des archivistes du Québec
C.P. 9768, succ. Sainte-Foy (Québec) G1V 4C3
Téléphone : (418) 652-2357
Courriel : infoaaq@archivistes.qc.ca
Adresse du site : http://www.archivistes.qc.ca

BAnQ

BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Photo : Christian Blais

RASSEMBLER
CONSERVER
DIFFUSER

Explorez la mémoire collective du Québec en plongeant dans les fonds d'archives conservés par BAnQ sur tout le territoire québécois.

BAnQ Gaspé
BAnQ Gatineau
BAnQ Québec
BAnQ Rimouski
BAnQ Rouyn-Noranda
BAnQ Saguenay
BAnQ Sept-Îles
BAnQ Sherbrooke
BAnQ Trois-Rivières
BAnQ Vieux-Montréal

La plus grande institution culturelle québécoise

banq.qc.ca | 1 800 363-9028

Bibliothèque et Archives nationales Québec